

LA COMMISSION D'ENQUÊTE SUR L'OCTROI
ET LA GESTION DES CONTRATS PUBLICS
DANS L'INDUSTRIE DE LA CONSTRUCTION

SOUS LA PRÉSIDENCE DE
L'HONORABLE FRANCE CHARBONNEAU, J.C.S., présidente
M. RENAUD LACHANCE, commissaire

AUDIENCE TENUE AU
500, BOUL. RENÉ-LÉVESQUE OUEST
MONTRÉAL (QUÉBEC)

LE 12 JUIN 2014

VOLUME 215

ODETTTE GAGNON et JEAN LAROSE
Sténographe officiel

RIOPEL GAGNON LAROSE & ASSOCIÉS
215, rue Saint-Jacques, Bureau 110
Montréal (Québec) H2Y 1M6

COMPARUTIONS

POUR LA COMMISSION :

Me SIMON TREMBLAY,
Me EMMA RAMOS-PAQUE

INTERVENANTS :

Me ESTELLE TREMBLAY pour le Parti québécois
Me SIMON LAROSE pour le Procureur général du Québec
Me MICHEL MASSICOTTE pour Roche limitée Groupe-
conseil
Me MÉLISSA CHARLES pour l'Association de la
construction du Québec
Me FRANÇOIS-XAVIER ROBERT pour l'Ordre des
ingénieurs du Québec
Me SARAH LIRETTE pour l'Union des municipalités du
Québec
Me ALAIN TREMBLAY pour Québec solidaire
Me DENIS HOULE et Me SIMON LAPLANTE pour
l'Association des constructeurs de routes et grands
travaux du Québec
Me GASTON GAUTHIER Barreau du Québec
Me JULIE ROBERGE pour le Directeur général des
élections du Québec
Me MICHEL DÉCARY pour le Parti libéral du Québec
Me PIERRE POULIN pour le Directeur des poursuites
criminelles et pénales

TABLE DES MATIÈRES

	PAGE
LISTE DES PIÈCES	4
PRÉLIMINAIRES	7
TÉMOIN A	14
INTERROGÉ PAR Me SIMON TREMBLAY	14

LISTE DES PIÈCES

	PAGE
178P-1857 : Courriel de Jean-François Gauthier du 28 octobre 2004 - Cocktail du Premier Ministre	83
178P-1858 : Courriel du 4 novembre 2003 - Re : Informations !!	103
178P-1859 : Courriel du 18 novembre 2003 à Jean- Philippe Marois - Cocktail 17 nov. + 26 nov. Qc.	104
178P-1860 : Courriel de Marc-Yvan Côté du 2 février 2009 - Re : Brossard au MAMR	178
178P-1861 : Données du Directeur général des élections du Québec (DGE) concernant les dons faits par Témoin A et sa conjointe aux partis politiques provinciaux	178
178P-1862 : Courriel du 21 janvier 2009 et copie des chèques de contribution politique du témoin A du 9 avril 2008	191

178P-1863	: Courriel du 6 décembre 2004 - TR: Approbation de commandites	201
178P-1864	: Courriel de Pierre Lavoie du 7 avril 2004 - Politique Provinciale et Municipale - « Confidentiel »	205
178P-1865	: Courriel du 8 avril 2004 - Politique provinciale et municipale_Tableaux	207
178P-1866	: Courriel de Pierre Lavoie du 18 avril 2004 - Politique provinciale et municipale	212
178P-1867	: Courriel du 19 avril 2004 Re: Politique Provinciale et Municipale	214
178P-1868	: Extrait de l'agenda du témoin A - 20 au 26 octobre et 16 au 22 septembre 1997	222
178P-1869	: Contributions politiques provinciales effectuées par des employés de BPR et des personnes résidant aux mêmes adresses (1998-2011)	225

178P-1870 :	Courriel de Pierre Lavoie du 28 octobre 2004 - B.O.	227
178P-1871 :	Courriel du 19 décembre 2008 entre le témoin A et Gemini - Re : Voeux des fêtes	252
178P-1872 :	Courriels du 16 et 28 janvier 2009 entre le témoin A et Gemini, en liasse	260
178P-1873 :	Courriel du 2 novembre 2008 entre le témoin A et Georges Mamelonet - Élections	269
178P-1874 :	Courriel du 19 décembre 2008 entre le témoin A et André Côté - Re : Suivi	271
178P-1875 :	Courriels du 28 février et du 2 mars 2009 entre le témoin A et Georges Mamelonet, en liasse	273
178P-1876 :	Courriel du 30 mars 2009 entre le témoin A et André Côté - Re : Charlevoix	290

1 L'AN DEUX MILLE QUATORZE (2014), ce douzième (12e)
2 jour du mois de juin,

3

4 PRÉLIMINAIRES

5

6 (09:36:37)

7 LA PRÉSIDENTE :

8 Alors, bon matin à tous. Est-ce que les avocats
9 peuvent s'identifier, s'il vous plaît, pour les
10 fins de l'enregistrement?

11 Me SIMON TREMBLAY :

12 Alors, bonjour, Madame la Présidente, Monsieur le
13 Commissaire. Simon Tremblay pour la Commission.

14 Me EMMA RAMOS-PAQUE :

15 Bonjour. Emma Ramos pour la Commission.

16 Me ESTELLE TREMBLAY :

17 Bonjour. Estelle Tremblay pour le Parti québécois.

18 Me SIMON LAROSE :

19 Bonjour. Simon Larose pour le Procureur général du
20 Québec.

21 Me MICHEL MASSICOTTE :

22 Bon matin. Michel Massicotte, Roche limitée Groupe-
23 conseil.

24 Me MÉLISSA CHARLES :

25 Bonjour. Mélissa Charles pour l'Association de la

1 construction du Québec.

2 Me FRANÇOIS-XAVIER ROBERT :

3 Bonjour. François-Xavier Robert pour l'Ordre des
4 ingénieurs du Québec.

5 Me SARAH LIRETTE :

6 Bonjour. Sarah Lirette pour l'Union des
7 municipalités du Québec.

8 Me ALAIN TREMBLAY :

9 Bonjour. Alain Tremblay pour Québec solidaire.

10 Me DENIS HOULE :

11 Bonjour, Madame, Monsieur. Denis Houle pour
12 l'Association des constructeurs de routes et grands
13 travaux du Québec.

14 Me SIMON LAPLANTE :

15 Bonjour. Simon Laplante pour l'Association des
16 constructeurs de routes et grands travaux du
17 Québec.

18 Me GASTON GAUTHIER :

19 Bonjour. Gaston Gauthier, Barreau du Québec.

20 Me JULIE ROBERGE :

21 Bonjour. Julie Roberge pour le Directeur général
22 des élections du Québec.

23 Me MICHEL DÉCARY :

24 Bonjour. Michel Décary pour le Parti libéral du
25 Québec.

1 Me PIERRE POULIN :

2 Et Pierre Poulin pour le Directeur des poursuites
3 criminelles et pénales. Bonjour.

4 LA PRÉSIDENTE :

5 Bonjour.

6 Me SIMON TREMBLAY :

7 Alors, Madame la Présidente...

8 LA PRÉSIDENTE :

9 Oui.

10 Me SIMON TREMBLAY :

11 ... notre... le cent soixante-dix-huitième (178e)
12 témoin de nos travaux est le témoin A. On se
13 rappellera que lundi dernier, pas cette semaine,
14 mais la semaine passée, il y a eu le dépôt d'une
15 demande de la part des procureurs de la Commission
16 au nom du témoin A. Et après entente avec les
17 médias, une ordonnance a été rendue, toutefois elle
18 n'a pas été rendue publiquement. Donc, de façon que
19 ce soit clair pour tous et toutes, ce serait peut-
20 être opportun que vous répétiez ou, du moins,
21 rappelez plutôt...

22 LA PRÉSIDENTE :

23 Tout à fait.

24 Me SIMON TREMBLAY :

25 ... les conclusions afin que tous soient bien

1 conscients de l'ordonnance.

2 LA PRÉSIDENTE :

3 Alors, je... Merci. Alors, je rappelle, dans un
4 premier temps, que les... tous les documents au
5 soutien de la requête qui a été présentée par le
6 témoin qui est présentement devant moi ont été
7 remis aux avocats des médias et donc le jugement a
8 été déposé sur le site de la Commission, mais pour
9 que vous puissiez mieux comprendre, voici donc les
10 raisons que... les motifs sous-jacents à la
11 décision rendue par les commissaires. Alors, les
12 commissaires :

13 PRENNENT ACTE de l'absence de
14 contestation de la part des médias et
15 des représentations mentionnées au
16 paragraphe 8 du présent [...]

17 de la présente décision, il est écrit « du présent
18 jugement », mais c'est « de la présente décision »

19 ACCUEILLENT la requête;

20 INTERDISENT toute publication ou
21 diffusion sous quelque forme que ce
22 soit, à quelque moment que ce soit, de
23 l'identité, de la voix et de la
24 physionomie du témoin [...], en lien
25 avec son témoignage à la Commission;

1 Me SIMON TREMBLAY :

2 Parfait. Ça aura le mérite d'être très clair.

3 LA PRÉSIDENTE :

4 Alors, voilà! Donc...

5 Me SIMON TREMBLAY :

6 Au niveau de la... c'est le temps de l'assermenter.

7 Évidemment, compte tenu de l'identité...

8 LA PRÉSIDENTE :

9 Nous connaissons l'identité du témoin.

10 Me SIMON TREMBLAY :

11 ... du témoin, donc Madame la Greffière...

12 LA PRÉSIDENTE :

13 Alors, ce que nous pouvons avoir, c'est un procès-
14 verbal où l'identité de monsieur... du témoin sera
15 connu.

16 Me SIMON TREMBLAY :

17 Oui.

18 LA PRÉSIDENTE :

19 De toute façon, c'est ce qui est écrit dans le
20 jugement. Et l'identité du témoin est connu, mais
21 sera caviardé par la suite, pour indiquer le témoin
22 A.

23 Me SIMON TREMBLAY :

24 Et pour les fins d'assermentation, ça sera pas
25 nécessaire que le témoin s'identifie, on pourra...

1 LA PRÉSIDENTE :

2 Non, pas du tout.

3 Me SIMON TREMBLAY :

4 ... qu'il aille directement avec la déclaration.

5 LA PRÉSIDENTE :

6 Je... nous connaissons l'identité du témoin, nous
7 le voyons et il peut donc être assermenté. Mais,
8 pour les fins publics, ce sera le témoin A.

9 Me SIMON TREMBLAY :

10 Alors, Madame la Greffière, je vous en prie.

11 LA PRÉSIDENTE :

12 Alors, bonjour, Monsieur le témoin A.

13

14

15

1 L'AN DEUX MILLE QUATORZE (2014), ce douzième (12e)
2 jour du mois de juin,

3

4 A COMPARU :

5

6 TÉMOIN A, ingénieur retraité et coaching
7 d'entreprise

8

9 LEQUEL, affirme solennellement ce qui suit :

10

11 INTERROGÉ PAR Me SIMON TREMBLAY :

12 Alors, évidemment, une question d'intendance un peu
13 avant qu'on début. Le Témoin A, on lui a quand même
14 donné un nom, juste pour les... parce que ça va
15 être... ça peut commencer à être lourd, là, le
16 « Témoin A » constamment, donc on va... on va
17 présumer que monsieur s'appelle Jean Gagnon, donc
18 un nom assez commun. Je m'excuse pour les gens
19 Gagnon de... de la province. Donc, ce sera Jean
20 Gagnon, mais on peut aussi l'appeler Témoin A. Et
21 juste avant qu'on débute, dernière petite chose,
22 Monsieur Gagnon veut s'adresser, là, une minute ou
23 deux, à vous, les Commissaires. Donc, à moins que
24 vous ayez objection, là, je lui laisserais prendre
25 la parole avant que je puisse débiter avec les

1 questions que j'ai pour lui.

2 R. Merci, Madame la Présidente, Monsieur le
3 Commissaire. Je brise peut-être la tradition, mais
4 je sais que plusieurs témoins ont pris la parole à
5 la fin de leur témoignage pour faire des
6 remerciements ou adresser des remerciements à leur
7 famille qui les ont soutenus. Moi, j'ai trois
8 choses à vous parler. D'abord, j'ai un remerciement
9 à vous faire parce que vous me donnez le moyen de
10 venir dire la vérité ici durant cet interrogatoire.
11 Et je pense que ça fait partie, j'ai été ingénieur
12 durant trois décennies et il y a quatre valeurs qui
13 rejoignent la profession, c'est la compétence,
14 peut-être qu'on aura le temps d'en parler. Mais il
15 y en a trois qui interpellent mon intervention que
16 je fais aujourd'hui, c'est le sens de l'éthique, la
17 responsabilité et l'engagement social. Et je trouve
18 que ces trois valeurs-là m'amènent à... à être à
19 l'aise pour vous faire mon témoignage aujourd'hui,
20 et demain peut-être, qui sera en toute franchise.

21 Deuxièmement, j'apprécie le fait que vous
22 ayez accepté de... de voiler mon identité,
23 évidemment pour toutes sortes de raisons. Et, en
24 contrepartie, évidemment, je vous assure un
25 témoignage qui sera sans voile, sans retenue, qui

1 sera pas... j'ai pas été conseillé par des grands
2 cabinets d'avocats pour protéger les parties
3 prenantes, donc ce sera mon témoignage en toute
4 vérité. Je vous remercie.

5 Q. **[1]** Alors merci, Monsieur Gagnon. Donc, on peut
6 débiter maintenant. Il y a... fidèle à l'habitude,
7 on va débiter un peu en parlant de votre formation
8 académique, votre cheminement professionnel en
9 surface et, après ça, on ira de façon plus
10 approfondie sur à la fois votre époque chez la
11 firme BPR et également à votre époque auprès de la
12 firme Roche. Donc, au niveau académique...

13 LA PRÉSIDENTE :

14 Je m'excuse, est-ce que le témoin a été assermenté?

15 Me SIMON TREMBLAY :

16 Oui.

17 LA PRÉSIDENTE :

18 Ah! oui, excusez-moi. Excusez.

19 Me SIMON TREMBLAY :

20 Q. **[2]** Donc, premièrement, vous avez, je crois,
21 complété une technique en génie civil?

22 R. Effectivement, au milieu des années soixante-dix
23 (70), j'ai initié et complété un cours de
24 technicien ou technologue en génie civil et j'ai
25 entrepris immédiatement une autre formation pour...

1 à l'université, pour devenir, donc un bac en
2 science, pour avoir le titre d'ingénieur au début
3 des années quatre-vingt (80).

4 Q. [3] Donc, vous sortez comme bachelier en ingénierie
5 au début près de la mi-quatre-vingt (80) et vous...
6 j'imagine, vous allez pénétrer le marché du
7 travail. Tout d'abord, brièvement, je crois, comme
8 consultant?

9 R. Oui, effectivement. Alors, dès ma sortie de
10 l'école, et même avant même d'être... de terminer,
11 j'avais parti ma propre entreprise de consultation.
12 Et, durant deux ans... deux à trois ans environ,
13 j'ai oeuvré à mon compte et ce qui m'a amené à
14 développer une... une petite, petite entreprise,
15 là, où j'avais quatre à cinq employés. Ce fait est
16 peut-être banal mais en même temps il est
17 important, contrairement à tous les ingénieurs qui
18 sortent de l'école et apprennent le métier souvent
19 en travaillant au gouvernement ou pour des firmes,
20 supervisés par les seniors, j'ai été repéré vite
21 sur le marché par... par les grandes entreprises
22 comme étant un individu qui avait peut-être un
23 potentiel pour prendre la relève aux dirigeants
24 d'entreprises éventuellement puisque, dès mon jeune
25 âge, j'avais un peu un filon d'entrepreneurship. Et

1 donc, c'est la firme BPR qui a été la première à
2 m'approcher.

3 Q. **[4]** En quelle année approximativement, dans les
4 années quatre-vingt (80)?

5 R. Oui, fin des années quatre-vingt (80), exactement.

6 Q. **[5]** Qui vous approche chez BPR?

7 R. La première personne qui m'approche c'est un des
8 fondateurs. BPR veut dire Beaulieu Poulin
9 Robitaille, alors c'est monsieur Robitaille qui
10 m'interpelle, qui s'occupait, à l'époque, parmi ses
11 rôles, des ressources humaines. Et donc, on a des
12 discussions ensemble, il m'offre un poste, que je
13 refuse. Ce qui est poste technique et que je refuse
14 puis que je préfère continuer à mon compte.

15 Finalement il y a eu une série de trois ou quatre
16 rencontres et de dîners successivement avec Paul
17 Lafleur, qui était le futur président en devenir,
18 et avec tous les fondateurs. Alors, j'ai eu peut-
19 être cinq rencontres, des dîners où on me passait
20 en entrevue tout en... tout en regardant ma façon
21 d'être et mon gestuel, j'imagine. Et j'ai fait ça
22 avec tous les fondateurs et la relève de BPR, qui
23 allait prendre en charge la destinée de BPR.

24 Q. **[6]** D'accord. Donc, suite à différentes rencontres
25 avec les personnes dont vous avez mentionnées, ça

1 va déboucher éventuellement sur... sur une offre
2 d'emploi?

3 R. Effectivement.

4 Q. **[7]** Que vous allez accepter, je présume?

5 R. Effectivement.

6 Q. **[8]** O.K. Donc, sans... en tout cas, on va revenir à
7 l'époque BPR mais peut-être nous expliquer, là,
8 quelles fonctions avez-vous occupées jusqu'à votre
9 départ, là, en deux mille quatre (2004), deux mille
10 cinq (2005)?

11 R. D'abord on m'avait bien expliqué, et j'y tenais
12 aussi, là, j'avais fait deux ou trois ans à mon
13 compte mais j'étais sans supervision par des
14 ingénieurs senior. Lorsque j'avais besoin de faire
15 signer les plans que je concevais, je devais
16 engager ou sous-traiter à des ingénieurs à leur
17 compte pour signer. Donc, je n'avais pas à ce
18 point-là au début mais... de mon emploi chez BPR un
19 bon bagage technique. Et BPR a toujours eu une
20 renommée, une réputation pour la rigueur dans
21 l'exercice de son... de son travail professionnel.
22 Et on m'a vraiment... on a vraiment tenu à ce que
23 j'apprenne le métier ou la profession d'ingénieur,
24 j'ai été sous la supervision d'ingénieurs senior
25 durant au moins deux ans. Et, rapidement, ça m'a

1 amené à être chargé de projets et directeur de
2 projets et directeur de comptes dans l'espace de
3 deux ou trois ans. Parce que je n'étais pas un
4 ingénieur qui aimait travailler au détail, à faire
5 des plans, enfermé dans un bureau, à lire des
6 devis, à faire les devis, à les écrire, mais
7 j'étais un ingénieur plutôt qui voyait le problème
8 des clients, le comprenait et voyait l'ensemble.
9 C'est une des qualités qu'on recherche chez un
10 chargé de projets et encore plus chez un directeur
11 de projets.

12 Le directeur de projets ne fait pas de
13 conception mais il dirige les gens, il fait la
14 gestion de projets, il supervise les équipes
15 techniques, il s'assure que le livrable est bien
16 donné aux clients. Donc, au bout de deux ou trois
17 ans, j'ai été... j'ai assumé déjà ce rôle-là au
18 niveau technique. Et, en parallèle, dès mon
19 embauche également, puisqu'on avait reconnu en moi
20 un certain talent à... à peut-être faire du
21 développement des affaires, des relations
22 publiques, à aller chercher des contrats, parce
23 qu'en affaires pour engager des employés ça prend
24 d'abord des contrats et je l'avais fait à mon
25 compte en étant seul. Donc, on m'a donné une

1 éducation en parallèle par les seniors, les
2 fondateurs, les Beaulieu, Poulin, Robitaille, Paul
3 Lafleur qui était, qui est devenu président, qui
4 était mon patron et également d'autres individus.
5 Donc, je relevais directement du président
6 d'entreprise Paul Lafleur.

7 Q. [9] D'accord. Et donc, vous allez devenir chargé
8 de projet après quoi deux, trois ans?

9 R. Effectivement.

10 Q. [10] Et devenir également actionnaire minoritaire
11 je crois?

12 R. Au bout, évidemment dans une des conditions
13 d'embauche puisque j'étais à mon compte j'ai...
14 j'ai fait confiance aux individus, mais on avait
15 bien mis cartes sur table que je devais, ma
16 condition était de devenir actionnaire de
17 l'entreprise puisque je possédais ma propre
18 entreprise. On était parti dans des années de
19 croissance à la fin des années quatre-vingt-dix
20 (90), des années quatre-vingt (80), début des
21 années quatre-vingt-dix (90) avec le programme
22 d'assainissement des eaux qui a été un vaste
23 programme au Québec. Alors, il y avait de l'ouvrage
24 à plein. Si en deux ans j'avais réussi à avoir cinq
25 employés, je pouvais au bout de dix (10) ans en

1 avoir cinquante (50) ou cent (100) puis avoir ma
2 propre entreprise.

3 Q. **[11]** D'accord. On voyait un potentiel?

4 R. Effectivement et on avait une condition c'est que
5 je devienne actionnaire au bout d'à peu près un an
6 ou deux, ce qui a été le cas au bout, je dirais, au
7 bout de deux ans à peu près, je suis devenu
8 actionnaire.

9 Q. **[12]** D'accord. Et donc parallèlement à votre
10 éducation au niveau technique ou de votre formation
11 plutôt au niveau technique pour bien connaître
12 l'aspect justement technique, on vous initie donc,
13 je comprends, au développement des affaires
14 tranquillement et ça va vous mener au milieu des
15 années quatre-vingt-dix (90) je crois à être nommé
16 vice-président développement des affaires?

17 R. Au milieu des années quatre-vingt-dix (90), vice-
18 président développement des affaires, mais je dois
19 apporter une précision ici.

20 Q. **[13]** Laquelle?

21 R. Dans le domaine du génie il y a eu toutes sortes de
22 vice-présidence, c'était comme une mode de nommer
23 un peu tout le monde vice-président.

24 Q. **[14]** Pour quelle raison?

25 R. Pour des raisons de notoriété envers la clientèle,

1 lorsqu'on donne notre carte d'affaires, si on est
2 Jean Gagnon, ingénieur, chargé de projet ou Jean
3 Gagnon, vice-président développement des affaires.

4 Q. **[15]** Ça n'a pas le même effet?

5 R. Ça n'a pas le même effet. Alors, je dois préciser
6 que j'étais, on a été cinq ou six individus de la
7 même trempe, de la catégorie, la courbe, la
8 prochaine relève à avoir un titre de vice-
9 président, mais on n'était pas dirigeant, on
10 n'était pas au conseil d'administration, on n'était
11 pas au conseil exécutif, on ne dirigeait pas
12 l'entreprise. Ce n'était qu'un titre pour se donner
13 plus de chance de...

14 Q. **[16]** D'impressionner la clientèle, on pourrait
15 dire?

16 R. Oui, si on le veut, mais de réussir parce que le
17 client aime mieux s'adresser à un dirigeant
18 d'entreprise qu'à un subalterne. C'est normal.
19 Alors, si vous rencontrez un maire d'une
20 municipalité, un conseil municipal, par exemple, et
21 que vous êtes le vice-président développement des
22 affaires, la notion de confiance s'établit plus
23 vite et l'intervenant, le conseil municipal se dit
24 qu'il traite avec la haute direction de
25 l'entreprise. Alors, c'était le but visé à

1 l'époque.

2 Q. [17] Et quelles sont, à ce moment-là, vos tâches
3 dans cette fonction-là? Je parle évidemment, moins
4 au niveau technique, on a eu certains
5 témoignages...

6 R. O.K.

7 Q. [18] ... on comprend qu'il faut... ça prend des
8 honoraires qui rentrent, mais évidemment plus
9 qu'est-ce qui est d'intérêt pour la commission,
10 donc, au niveau notamment du financement des partis
11 politiques?

12 R. Alors, encore là, je reviens un petit peu, au début
13 vous avez compris qu'on m'a fait faire la technique
14 et j'ai monté au grade de directeur de projet,
15 directeur de compte. En parallèle tout de suite dès
16 le début de mon embauche, monsieur Robitaille m'a
17 mis en contact avec la permanence du Parti libéral
18 du Québec. Le Parti libéral à ma connaissance à
19 l'époque avait un bureau, une permanence à
20 Montréal, probablement la permanence en chef et il
21 y avait une permanence à Québec, il y avait des
22 bureaux sur le boulevard Hamel à Québec. Et il y
23 avait un dirigeant, un directeur qui était là
24 également et on m'a mis en contact avec la
25 permanence de Québec pour l'Est du Québec pour,

1 alors, on me prêtait lorsqu'il y avait des besoins
2 au Parti libéral pour faire de la logistique.
3 Alors, vous savez que dans... lorsqu'il y a des
4 congrès, des conventions, des conseils généraux,
5 donc, il y a une équipe de bénévoles qui organisent
6 tous les deux, trois mille (2000-3000)
7 congressistes qui vont arriver ça prend beaucoup de
8 monde. Alors, j'étais sur cette équipe de
9 logistique-là.

10 Lorsqu'il y a eu un changement à la
11 direction de la permanence du Parti libéral à
12 Québec, c'est une dame qui a pris la relève avec
13 qui... avec qui il y a eu plus d'affinités que moi
14 avec l'ancien directeur parce que j'étais un
15 nouveau puis elle aussi. Donc, moi avec l'ancien
16 directeur j'étais un nouveau, mais parmi une gang
17 de chums qui se tenait ensemble, on ne peut pas
18 dire qu'on me confiait de grandes tâches. Avec la
19 nouvelle directrice j'ai été nommé sur la
20 commission politique du Parti libéral du Québec
21 pour représenter l'Est du Québec ou une partie de
22 l'Est, je ne peux pas vous donner toute les
23 précisions. Ça c'est à peu près je vous dirais en
24 quatre-vingt-onze (91), quatre-vingt-douze (92).
25 J'ai des bons souvenirs, j'ai des souvenirs très

1 précis de ça parce qu'à cette époque-là, entre
2 autres, Mario Dumont qui était le président de
3 l'aile jeunesse du Parti libéral était d'office
4 membre de la commission politique étant président
5 de la commission jeunesse. Moi je travaillais, lui
6 était encore à l'école. Donc, il était de Québec,
7 moi je suis de la Capitale nationale, donc, j'ai
8 transporté Mario Dumont à ces réunions-là.

9 Et donc, j'ai été impliqué pendant jusqu'en
10 quatre-vingt-treize (93) avec le Parti libéral
11 comme ça. Logistique, commission politique et
12 également à faire du financement politique
13 lorsque... à chaque année et lorsqu'il y avait
14 surtout des campagnes électorales.

15 Q. **[19]** O.K. Avant que vous débutiez cet aspect-là de
16 votre travail, est-ce qu'on vous explique comment
17 faire? Est-ce qu'on vous donne des instructions?
18 Est-ce qu'on vous forme un peu sur comment faire du
19 financement?

20 R. Bon, écoutez, j'ai vite compris comment ça pouvait
21 se passer. Finalement, c'est un club le Parti
22 libéral, c'est, comme le Parti québécois, j'ai vécu
23 les deux. C'est un réseau d'affaires, c'est des
24 gens d'affaires qui gravitent autour de
25 l'organisation, des professionnels de toute nature.

1 Des ingénieurs, évidemment, puisque c'est le but de
2 votre Commission, Madame la Présidente, mais tous
3 les professionnels étaient là évidemment qui
4 rôdaient autour des partis politiques. Les avocats,
5 les architectes, les bureaux de comptables, les
6 fournisseurs de biens et services, en fait tous
7 ceux qui ont un lien éventuel, potentiel ou actuel
8 avec le gouvernement en place ou le futur
9 gouvernement, donnent de l'intérêt au parti pour
10 préserver ses contrats ou espérer en avoir ou être
11 considérés membre de la famille. Vous avez déjà
12 entendu le terme « la famille libérale », alors ça
13 existait et la famille péquiste existait également.
14 Et donc, j'ai oeuvré dans ce domaine-là puis j'ai
15 vite appris les rouages.

16 Au début, évidemment, étant jeune et le
17 réseau d'affaires du Parti libéral étant des gens
18 qui avaient dans cinquante (50), soixante (60), que
19 je trouvais vieux à l'époque mais maintenant, c'est
20 mon âge, là, donc je faisais pas tellement partie
21 du club mais je comprenais bien que c'était un
22 réseau d'affaires puis on m'a montré, j'ai, des
23 souvenirs les plus récents, si vous voulez qu'on
24 aborde le financement, en quatre-vingts (1980)...
25 D'abord en quatre-vingt-neuf (1989), j'ai fait de

1 l'« advance » pour le premier ministre, pour Robert
2 Bourassa. Alors l'« advance » c'est de préparer,
3 c'est une équipe de bénévoles qui prépare le
4 terrain, qui prépare l'arrivée du premier ministre
5 dans une campagne électorale. Alors dans l'est,
6 j'ai été pendant toute la campagne de l'automne, je
7 pense que c'était septembre deux mille neuf (2009),
8 les élections...

9 Q. **[20]** Quatre-vingt-neuf (1989) vous voulez dire.

10 R. Euh! quatre-vingt-neuf (1989), mais j'ai dit deux
11 mille neuf (2009), excusez-moi, alors je pense
12 c'était le quatre (4) ou le cinq (5) septembre
13 quatre-vingt-neuf (1989). Alors j'ai fait de
14 l'« advance » pour le premier ministre. Je me suis
15 même déplacé avec dans des avions privés où on
16 arrivait plus tôt avant, et cetera, et ma première
17 implication au niveau du financement est arrivée
18 en... pour les élections suivantes de quatre-vingt-
19 quatorze (1994). Je pense qu'il y a eu des
20 élections...

21 Q. **[21]** Monsieur Gagnon, juste sommairement, dans le
22 fond, puisque le mandat débute en quatre-vingt-
23 seize (1996), donc on peut quand même regarder un
24 peu qu'est-ce qui s'est fait avant...

25 R. Oui.

1 Q. **[22]** ... mais on veut pas aller là...

2 R. Oui, c'est vrai.

3 Q. **[23]** ... jusqu'à le décortiquer mais je veux savoir
4 juste vos premiers contacts avec la politique.

5 Donc, vous nous disiez tout à l'heure qu'on vous a
6 invité à faire du financement.

7 R. Oui.

8 Q. **[24]** Mais la question était, est-ce qu'il y a une
9 formation, est-ce qu'il y a un guide, est-ce qu'on
10 vous indique comment faire le financement ou on
11 vous dit « allez chercher de l'argent » puis vous
12 êtes par... « on your own » comme on dit. Donc vous
13 avez appris par vous-même.

14 R. Je sais bien que vous visez quatre-vingt-seize
15 (1996) et plus mais c'est important, je pense, pour
16 madame la Présidente et monsieur le commissaire de
17 bien comprendre le bagage ou l'instruction qu'on
18 m'avait donné ...

19 Q. **[25]** Oui, oui, oui.

20 R. ... pour arriver à, admettons, à quatre-vingt-seize
21 (1996). Et les souvenirs que j'ai c'est pour, où
22 j'ai été impliqué pour la première fois au niveau
23 du financement du Parti libéral, c'est pour la
24 campagne de quatre-vingt-quatorze (1994) où Marc-
25 Yvan Côté était le chef d'orchestre de l'est de

1 Québec. C'était... de l'est du Québec. C'était un
2 poteau très fort de Robert Bourassa, un homme très
3 fort aussi si vous vous rappelez l'histoire de la
4 politique, et donc, c'est lui qui prenait en
5 charge... Je pense qu'il était peut-être même
6 président de la campagne de financement nationale,
7 peut-être que je fais une erreur là-dessus mais à
8 tout le moins, pour l'est du Québec, c'était lui
9 qui pilotait ça. Et j'ai participé à plusieurs
10 comités avec des gens d'affaires de tous azimuts,
11 admettons, dix ou quinze pour cent (10 %-15 %)
12 d'ingénieurs puis le reste, c'est toutes les autres
13 professions et tous les autres fournisseurs de
14 services. On nous montrait comment faire du
15 financement, donc on nous donnait des listes
16 d'entreprises avec le nom de l'intervenant
17 identifié dans l'entreprise comme étant un libéral,
18 son numéro de téléphone, son numéro de fax, les
19 cellulaires existaient pas évidemment, l'internet
20 non plus, et puis on faisait du... il y avait... on
21 faisait du financement et j'ai des souvenirs très
22 précis que c'est les entreprises qu'on sollicitait,
23 c'était pas l'individu et l'électeur. Faut que ça
24 soit bien compris ça, très, très bien compris. J'ai
25 vécu ça pendant vingt-cinq (25) ans de ma carrière.

1 Q. **[26]** Monsieur Gagnon...

2 R. Oui.

3 Q. **[27]** ... j'ai une petite question ici. Est-ce que
4 lorsqu'on vous remet la liste des différentes
5 entreprises, donc je comprends que c'est des
6 entreprises de professionnels ou toute entreprise?

7 R. C'est des entreprises de professionnels bien sûr,
8 parce que les cabinets d'avocats, les cabinets de
9 génie-conseil, les firmes comptables, les cabinets
10 d'architectes sont, ont beaucoup de contrats du
11 gouvernement. C'est la plupart des infrastructures
12 ou des contrats du gouvernement mais même ça, il y
13 avait aussi des fournisseurs de bureautique,
14 d'informatique, ceux qui entretiennent les
15 immeubles. Alors vous pouvez imaginer toute la
16 gamme des services, là. Alors tout le monde, tout
17 le monde était sur ces listes-là. Moi...

18 Q. **[28]** Donc la liste d'entreprises, c'était des
19 entreprises faisant affaires avec le gouvernement?

20 R. Effectivement.

21 Q. **[29]** Pour la quasi-totalité...

22 R. Oui, oui.

23 Q. **[30]** ... Il y avait peut-être des exceptions qui
24 confirment la règle, on s'entend.

25 R. C'est ça, oui.

1 Q. [31] Quand on vous remet cette liste-là, est-ce
2 qu'on vous donne des instructions en disant, voici,
3 ça, c'est les listes des entreprises qui font
4 affaires avec le gouvernement, les dirigeants,
5 appelez-les puis rappelez... Qu'est-ce qu'on vous
6 donne comme instructions avec la liste?

7 R. Bon. Là je dois dire qu'en quatre-vingts (1980),
8 pour l'élection de quatre-vingt-quatorze (1994),
9 alors pour la campagne de financement qui a mené à
10 l'élection, je n'avais pas un rôle direct de
11 solliciteur, O.K.? Mais j'ai vu, puis je voyais
12 comment ça se faisait puis j'ai appris le métier.
13 Moi j'ai plus intervenu au niveau de
14 l'organisation. Faire du financement, c'est un peu
15 comme un système pyramidal. Alors on nomme
16 quelqu'un qui est en charge du financement, lui se
17 trouve, supposons, dix (10) hommes ou femmes de
18 confiance puis chacun se trouve une vingtaine (20)
19 et c'est comme ça qu'on descend la pyramide pour
20 qu'en bas, la pyramide, supposons qu'on est au
21 niveau 4 de la pyramide, chaque personne a dix (10)
22 ou vingt (20) cartes, puis doit se rapporter à son
23 supérieur dans la pyramide pour dire : « Bon, bien,
24 mes vingt (20) cartes sont vendues. » Alors, celui
25 qui est à un autre niveau plus haut, s'il en a cinq

1 personnes à vingt (20) cartes, alors, lui, il vient
2 de remplir son mandat d'avoir vendu ses vingt (20)
3 cartes... ses cent (100) cartes. Vous comprenez.
4 Alors, moi, étant plus jeune, je n'étais pas dans
5 l'âge du club sélect des cinquante (50), soixante
6 (60) ou soixante-dix (70) ans.

7 Q. **[32]** Donc, vous n'étiez pas en haut de la pyramide?

8 R. Je n'étais pas en haut de la pyramide reconnue.
9 Alors, j'ai utilisé plutôt mes moyens nouveaux
10 comme sortant de l'université, malgré que ça
11 faisait peut-être quand même une dizaine d'années.
12 Alors, je faisais l'organisation sur papier des
13 grandes bandes au tableau de monter la pyramide, de
14 l'expliquer avec des baromètres, puis qui était
15 responsable, combien de cartes de vendues, monsieur
16 renouvelle un tel, et cetera. Donc, j'étais un peu
17 plus...

18 Q. **[33]** Coordonnateur?

19 R. Coordonnateur. Exact. Mais j'apprenais par contre.

20 Q. **[34]** D'accord. Mais ma question demeure : Est-ce
21 que lorsqu'on vous remet la liste, est-ce qu'il y a
22 des instructions qui viennent avec la liste sans
23 qu'on vous la remettre personnellement, mais vous
24 êtes peut-être témoin d'instructions ou de guides
25 ou d'indications qui peuvent venir avec cette

1 liste-là?

2 R. Les souvenirs que j'ai, c'est que jamais... jamais
3 je n'ai entendu le mot à l'époque qu'on jouait dans
4 l'illégalité en demandant à des individus, le
5 président d'une entreprise de le solliciter pour
6 dix (10) cartes à... là, on parle des années
7 quatre-vingt-treize (93). Donc, mettons, c'était
8 cent dollars (100), dix (10) cartes à cent dollars
9 (100 \$). Je n'ai jamais entendu que c'était
10 illégal. On disait qu'il fallait que ce soit des
11 chèques personnels, évidemment, pour respecter la
12 loi.

13 Q. **[35]** Ça, on vous le répétait? On prenait la peine
14 de le répéter?

15 R. Oui. Oui, oui, effectivement, parce qu'il y avait
16 quand même des entreprises qui retournaient leurs
17 achats de cinq cartes à cent piastres (100 \$), ils
18 retournaient un chèque de cinq cents (500 \$), un
19 chèque d'entreprise. Donc, là, automatiquement, les
20 gens du parti retournaient, puis il y avait des
21 contacts qui se faisaient, soit par l'intervenant
22 qui a appelé directement celui qui était
23 responsable de l'entreprise X, il le rappelait puis
24 il disait : « Écoute, c'est correct, merci, tu as
25 fait ton chèque de cinq cents (500 \$), mais tu as

1 fait un chèque d'entreprise, il faut que ce soit
2 des chèques personnels. » Alors la chaîne
3 recommençait. Puis c'est arrivé évidemment après
4 les années quatre-vingt-seize (96), on pourra en
5 parler, là, des expériences comme celle-là.

6 Q. **[36]** Donc, si jamais on continue dans votre
7 cheminement avant d'insister sur certaines périodes
8 ou certains dossiers ou certains sujets. Donc, on
9 était à dire qu'au milieu des années quatre-vingt-
10 dix (90) approximativement, vous devenez, en tout
11 cas, vice-président Développement des affaires
12 malgré que le titre est peut-être plus pesant que
13 la fonction. Et donc, notamment, on vous met au
14 Parti libéral du Québec pour commencer à réseauter,
15 à vous impliquer un peu?

16 R. Oui.

17 Q. **[37]** Quelle autre tâche, de façon générale
18 toujours? On va y revenir sur des sujets
19 spécifiques.

20 R. Oui. Chambre de commerce, évidemment.

21 Q. **[38]** Aux réseaux?

22 R. Les réseaux sociaux. C'est tout du réseautage.
23 Évidemment, le président, les vices-présidents, les
24 fondateurs, à chaque occasion, m'amenaient avec eux
25 dans des réceptions mondaines ou plus huppées où

1 j'avais le réseautage à faire, qui existe encore et
2 qui va toujours exister, mais qui existait à cette
3 époque-là. Donc, j'ai eu en parallèle une formation
4 technique. J'avais un travail de jour à faire puis
5 j'avais un travail de soir. De sorte que ma
6 conjointe ne m'a pas beaucoup vu pendant les trente
7 (30) dernières années. J'ai travaillé beaucoup.
8 Mais ça faisait partie de mon profil personnel qui
9 était propre à moi. Alors, ma carrière a toujours
10 joué un grand rôle dans mes priorités.

11 Q. **[39]** D'accord. Et au niveau des activités, est-ce
12 qu'on vous invite ou on vous suggère d'assister à
13 des activités de financement politique tant au
14 niveau provincial que municipal une fois que vous
15 accédez au titre de vice-président Développement
16 des affaires?

17 R. Bon. Là, on se retrouve après quatre-vingt-seize
18 (96) supposons pour le bien de votre...

19 Q. **[40]** Oui.

20 R. ... pour l'exercice de votre...

21 Q. **[41]** Oui. On va aller dans le plus précis un peu.

22 R. Oui. Oui, effectivement. D'abord...

23 Q. **[42]** Bon. On va y aller étape par étape. Donc, au
24 niveau provincial, on vous dit d'être impliqué, de
25 s'assurer d'aller... Comment est-ce qu'on vous

1 indique ça? Comment on vous invite?

2 R. Évidemment qu'il y a une culture d'établie, là,
3 déjà. Le rouage, la vis sans fin qu'un témoin a
4 déjà expliqué ici où le parti demande; l'entreprise
5 donne; l'entreprise, une fois qu'elle a donné,
6 lorsqu'elle a besoin d'un service, demande un
7 service ou un téléphone à qui de droit; et l'année
8 suivante, lors de la prochaine campagne électorale,
9 bien, évidemment, ça fait un argument de plus aux
10 organismes ou aux collecteurs de fonds pour
11 dire : « Écoute, tu as donné l'an passé, mais en
12 plus, tu sais, je t'ai aidé. » T'sais. Donc, c'est
13 une vis sans fin.

14 Moi, je suis arrivé dans un moment où ce
15 mécanisme-là était existant. La Loi sur le
16 financement, la Loi 2 sur... du Parti québécois en
17 mil neuf cent soixante-dix-sept (1977) a visé,
18 visait à cesser le financement des personnes
19 morales, donc des entreprises. Elle exigeait que ce
20 soit les électeurs, donc les personnes physiques.
21 Mais, Madame la Présidente, vous devez considérer
22 quelque chose. J'ai fait mes propres recherches,
23 évidemment, il y a beaucoup de journalistes qui en
24 ont parlé, il y avait un flou dans la loi. Un
25 immense flou. Il n'y a rien qui indiquait que

1 l'électeur s'engageait à ne pas être remboursé de
2 quelconque façon par son employeur. Moi, je ne
3 retrouve pas ça dans...

4 Q. **[43]** Avant deux mille onze (2011), je crois, ou
5 deux mille (2000)...

6 R. C'est en deux mille douze (2012), je crois, que
7 c'est arrivé. Enfin, après plusieurs années de
8 pression des médias et... ou une conscience éthique
9 de la société québécoise, mais ça a pris trente-cinq
10 (35) ans avant que ça change.

11 Q. **[44]** O.K. Mais pourquoi vous nous... c'est vous qui
12 avez constaté cette... ce que vous dites,
13 faiblesse, je vous demanderais peut-être pas de
14 qualifier juridiquement, parce qu'on pourrait en
15 parler pendant longtemps de faiblesse, parce qu'il
16 y a eu d'autres lois que la loi électorale, là.

17 R. Oui, oui. Oui, c'est ça.

18 Q. **[45]** Mais pourquoi vous soulignez ça? C'est vous
19 qui avez trouvé ça ou c'est quelqu'un qui vous
20 dit : « Regardez, il y a peut-être une faiblesse »?

21 R. Bien, effectivement, parce que, on me disait que...

22 Q. **[46]** Qui ça, on?

23 R. ... l'entreprise...

24 Q. **[47]** Qui ça, on, Monsieur Gagnon?

25 R. On, quand j'ai été, quand j'ai fait du financement

1 pour la première fois avant quatre-vingt-seize (96),
2 le début, donc, en quatre-vingt-treize (93),
3 quatre-vingt-quatorze (94), c'était ma
4 compréhension. Et après quatre-vingt-seize (96),
5 puisque c'est le but de votre mandat, c'était
6 carrément ce qu'on nous enseignait. Il ne fallait
7 pas que ça soit un chèque d'entreprise, on
8 sollicitait les entreprises, on nous donnait la
9 liste des entreprises.

10 Q. **[48]** Et les personnes contact au sein de
11 l'entreprise?

12 R. Et les personnes contact, parce que supposons que
13 dans l'entreprise, il y a trois vice-présidents, un
14 président, il y a peut-être deux personnes là-
15 dedans qui sont des péquistes notoires et par
16 intérêt, donc c'est eux qui sont identifiés comme
17 pour l'entreprise, puis vice versa pour l'autre
18 parti. Donc... Et j'ai toujours compris que cette
19 faiblesse-là dans la loi leur servait à faire
20 indirectement ce qu'ils ne pouvaient pas faire
21 directement.

22 Q. **[49]** Mais Monsieur Gagnon, je vous arrête tout de
23 suite, là. Comme je vous dis, je vous demanderais
24 de ne pas qualifier. Je veux des faits de votre
25 part, je ne veux pas une opinion juridique, parce

1 que, comme je vous dis, on pourrait en débattre
2 très longtemps. Il y a beaucoup d'autres lois que
3 la loi électorale, de sorte que l'interprétation
4 qu'on vous suggérerait dans le temps, on pourrait en
5 discuter longtemps, je ne suis pas nécessairement
6 d'accord. Mais je veux juste savoir les faits.

7 Donc, qu'est-ce qu'on vous dit? On vous
8 dit, dans le fond, si quelqu'un, par exemple, est
9 mal à l'aise avec le fait d'avoir à rembourser à
10 ses gens, bien, dites-lui : « Écoutez, dans la loi,
11 ce n'est pas interdit explicitement, donc si ce
12 n'est pas interdit explicitement, on peut penser
13 que c'est permis »? Est-ce que c'est par exemple ça
14 qu'on vous disait?

15 R. C'est un peu comme ça qu'on nous l'enseignait.
16 C'est difficile, après vingt (20) ou vingt-cinq
17 (25) ans de rapporter des propos, hein, vous me
18 comprenez bien, là. Mais ma compréhension, c'est
19 comme ça que je l'ai eue, et à partir de quatre-
20 vingt-seize (96)... j'ai cessé en quatre-vingt-
21 quatorze (94) de m'impliquer pour le Parti libéral,
22 O.K.? Donc, là on arrive en quatre-vingt-seize
23 (96), j'ai cessé parce que, étant jeune, puis je
24 voyais que c'était un réseau d'affaires qui était
25 une ou deux générations en haut de moi, je sentais

1 que je travaillais pour rien, et j'ai cessé tout
2 ça.

3 Q. **[50]** Parfait.

4 R. En quatre-vingt-seize (96), par contre, j'ai une
5 expérience qui est bonne à mon souvenir, parce
6 que...

7 Q. **[51]** Mais je vous arrête un instant, Monsieur
8 Gagnon. Là j'ai l'impression qu'on va rentrer dans
9 les détails.

10 R. Dans les détails.

11 Q. **[52]** On est au stade de juste expliquer votre
12 carrière. Là, j'ai l'impression qu'on va un petit
13 peu trop loin. Donc, la question est assez simple.
14 Vous êtes nommé vice-président du développement des
15 affaires en quatre-vingt-quinze (95), quatre-vingt-
16 seize (96)...

17 R. Oui.

18 Q. **[53]** ... au tournant, au milieu des années quatre-
19 vingt-dix (90). Et là, on vous initie, on vous
20 dit : « Il faut réseauter, il faut réseauter. » Et
21 là, vous nous expliquer que le soir, vous êtes très
22 actif pour réseauter, justement. Et là, ma question
23 était : quelles sont vos instructions, vos
24 indications de vos supérieurs de chez BPR quant à
25 l'opportunité de participer à des activités de

1 financement de partis politiques provinciaux?

2 R. D'abord, ce que... les collecteurs de fonds des
3 partis politiques sollicitaient évidemment les
4 vice-présidents ou les présidents, les gens en
5 autorité dans l'entreprise. Donc, moi, mon patron
6 étant le président de l'entreprise, Paul Lafleur,
7 évidemment, mes liens étaient très proches avec.
8 C'est sûr que j'avais beaucoup de commandes ou
9 de... appelons pas ça des ordres, là, mais des
10 directives de dire : « Peux-tu aller à tel endroit?
11 J'ai acheté cinq cartes, je t'en donne trois,
12 invite deux clients », et caetera, ça j'ai reçu,
13 j'ai vu ça souvent. Donc, et plus j'ai monté dans
14 les années, c'est sûr que là, pas au niveau des
15 grandes demandes de dons des partis politiques,
16 mais au niveau...

17 Q. **[54]** Des activités?

18 R. Des activités dans les régions, O.K., puisque mon
19 métier était de faire du génie-conseil dans l'Est
20 du Québec, et ma pratique a été de travailler avec
21 des municipalités de cent (100) à deux mille (2000)
22 habitants environ. Ça ne vous dit pas grand-chose,
23 pour les gens de Montréal...

24 Q. **[55]** On s'entend que c'est des petites
25 municipalités.

1 R. Une collectivité de quatre millions (4 M)
2 d'habitants, mais c'est des petites municipalités,
3 et la réalité au Québec c'est qu'il y en avait
4 douze cents (1200) sur... à l'époque, sur quatorze
5 cents (1400). Il en reste environ encore mille
6 (1000) petites collectivités comme ça.

7 Q. **[56]** Il y en a plusieurs. Donc, monsieur Lafleur
8 vous donne souvent des invitations.

9 R. Oui.

10 Q. **[57]** Il dit : « Bon, Monsieur Gagnon, il faudrait
11 aller là, il faudrait aller là, il faudrait aller
12 là », et ce sont des activités, donc, plus
13 régionales, de...

14 R. Plus... Lorsque ça vient, mettons, du président...

15 Q. **[58]** C'est plus national?

16 R. À un certain niveau, c'est plus national. Ça peut
17 être aussi en région parce que le député ou le
18 ministre qui vient de telle région, c'est devenu un
19 ami ou un contact ou... de réseautage avec le
20 président ou le vice-président de l'entreprise...

21 Q. **[59]** À ce moment-là, ça peut arriver qu'il le
22 sollicite...

23 R. Effectivement.

24 Q. **[60]** ... mais on pourrait dire donc, de façon plus
25 générale, les... les députés ou les... le

1 financement plus local va passer par les directeurs
2 de projets ou des gens qui sont sur le terrain?

3 R. Règle générale, toujours par les dirigeants. Mais
4 il vient un certain temps aussi qu'on se fait
5 connaître dans le milieu.

6 Q. **[61]** Parce qu'on le rencontre.

7 R. Et donc, si je travaille dans une MRC ou dans une
8 MRC à quinze (15) municipalités et j'ai douze (12)
9 Municipalités qui sont devenues mes clients, alors
10 les maires...

11 Q. **[62]** Vont vous solliciter.

12 R. Les maires et le parti au pouvoir... et les partis
13 politiques et le gouvernement c'est très proche,
14 les municipalités sont une création du
15 gouvernement, donc pour avoir... pour faire des
16 projets, ils ont besoin de programmes d'aide
17 financière puis des programmes normés pour tout ça.
18 Alors, évidemment qu'on se retrouve souvent avec
19 nos clients, on est mandatés comme professionnels
20 pour les représenter techniquement. On a les
21 rencontres avec les députés...

22 Q. **[63]** Monsieur Gagnon, je vais vous arrêter un
23 instant.

24 R. Oui.

25 Q. **[64]** Je vous demanderais juste... On débute, on va

1 s'ajuster.

2 R. Oui.

3 Q. **[65]** Mais juste de répondre à mes questions. Parce
4 que je vous pose une question puis vous racon...
5 c'est correct mais sauf qu'à ce rythme-là, on va
6 être encore ici à la fin de la semaine prochaine.

7 R. C'est une déformation professionnelle.

8 Q. **[66]** Non, il y a pas de problème. Donc, on va y
9 aller... répondez à mes questions et on va tout
10 couvrir, inquiétez-vous pas.

11 R. Oui.

12 Q. **[67]** Donc, la question c'est, au niveau du
13 financement des partis politiques provinciaux, en
14 tant que nouveau vice-président au développement
15 des affaires, je comprends que, d'une part, il y a
16 beaucoup de demande au niveau, si on veut, du
17 parti, au niveau national, qui passe par le
18 président ou de hauts dirigeants.

19 R. Oui.

20 Q. **[68]** Qui, à ce moment-là, vous transfèrent les
21 invitations...

22 R. Oui.

23 Q. **[69]** ... en disant : « Il faudrait aller là, aller
24 là. »

25 R. Oui.

1 Q. [70] C'est la règle.

2 R. Oui.

3 Q. [71] On s'entend qu'il peut y avoir des exceptions
4 mais on pourrait dire que la règle c'est ça.

5 R. Exact.

6 Q. [72] Au niveau local, bien que ça... local, donc au
7 niveau régional, de députés, bien qu'il peut y
8 avoir aussi des demandes directement à des hauts
9 dirigeants, il est pas impossible que, comte tenu
10 que vous avez appris à développer des relations, un
11 peu comme madame Michaud nous a dit...

12 R. Oui.

13 Q. [73] ... c'est-à-dire qu'elle rencontre un député
14 et, par la suite, elle reçoit des invitations pour
15 assister à ses activités de financement?

16 R. Même « pattern ».

17 Q. [74] Bon. Donc, c'est comme que ça fonctionne
18 aussi.

19 R. Oui.

20 Q. [75] Est-ce que, vous, vous avez... pendant que
21 vous êtes chez BPR, dans ces fonctions-là jusqu'à
22 votre départ, est-ce que vous avez, oui ou non,
23 déboursé de vos propres poches pour une activité ou
24 une contribution d'un parti politique provincial,
25 tous partis confondus?

1 R. Jamais. De l'époque... de quelle époque vous me
2 parlez?

3 Q. [76] De quatre-vingt-seize (96) à votre départ de
4 chez BPR, donc deux mille quatre (2004), deux mille
5 cinq (2005), là.

6 R. Jamais.

7 Q. [77] Est-ce que... Je comprends que, les activités,
8 c'était quelqu'un qui... Bien, justement, les
9 activités au niveau national, vous avez dit que
10 c'est monsieur Lafleur qui vous remettait les
11 cartes qui étaient déjà achetées?

12 R. Oui, Lafleur ou...

13 Q. [78] Hauts dirigeants?

14 R. ... d'autres fondateurs ou, des fois, ça venait...
15 j'avais reçu une demande d'un député ou d'un
16 ministre, très rarement, mais d'un député ou d'un
17 attaché politique du député qui avait... « Est-ce
18 que tu peux collaborer à notre campagne, achète
19 cinq cartes à cent dollars (100 \$) », mettons.
20 J'étais pas en pouvoir de prendre la décision, je
21 réfèrais tout ça. Une fois que j'ai reçu
22 l'autorisation de dire « O.K », alors j'y allais
23 avec d'autres collègues du bureau, on pouvait
24 amener des clients. Alors, c'est comme ça que ça se
25 passait. Mais votre question c'est : « Est-ce que

1 vous avez... »

2 Q. [79] Déboursé.

3 R. « ... payé de vos sous? » Ce ne m'est jamais...

4 Écoutez-moi bien, Madame la Présidente, jamais
5 arrivé une fois de ma vie, de l'époque de BPR, que
6 j'ai déboursé, moi, Jean Gagnon, et mon épouse un
7 sou pour des activités de financement.

8 Q. [80] On reviendra plus tard à...

9 R. À une autre époque?

10 Q. [81] Oui, bien... oui, évidemment, l'autre époque
11 mais de façon plus détaillée, là, à... parce qu'il
12 y a des documents, évidemment, à l'appui de ce que
13 vous dites. Donc, au niveau municipal, est-ce que
14 c'est un peu la même dynamique au niveau local,
15 c'est-à-dire que les maires ou les directeurs
16 généraux, bref, les gens des municipalités de l'est
17 du Québec vous contactent ou peuvent,
18 exceptionnellement, passer par la haute direction,
19 mais vous invitent à leurs activités et vous faites
20 rapport à la direction et vous y allez?

21 R. Bon.

22 Q. [82] Par exemple?

23 R. Je vais... oui, je vais répondre à votre question
24 en précisant quelque chose de fondamental dès le
25 départ.

1 Q. **[83]** Allez-y.

2 R. Les élections dans l'est du Québec pour les
3 Municipalités de cent (100) habitants jusqu'à cinq
4 ou dix mille (10 000), là, ça coûte rien. Ils se
5 font élire, les gens sont... un maire qui est dans
6 une municipalité de deux mille (2000) habitants,
7 qui a cinquante (50) ans, qui est homme d'affaires
8 du coin, qui a une entreprise, il a pas besoin de
9 pancartes, pas besoin de pamphlets, c'est son nom,
10 il se fait élire, et sa réputation. Et donc, ça
11 coûte rien, il y a pas de sollicitation. Je pense
12 que ça a déjà été un peu abordé mais je le précise,
13 là, pour... parce que ça fait deux ans que ça roule
14 votre commission.

15 Le financement que, moi, j'ai vu c'est dans
16 les villes...

17 Q. **[84]** Vous étiez dans... peut-être pour préciser,
18 dans l'est du Québec?

19 R. J'étais dans l'est du Québec. Donc, l'est du
20 Québec, mettons à... à l'est de Trois-Rivières,
21 Trois-Rivières n'étant pas... ou Bécancour, dans
22 l'est du Québec, là, c'est à partir de Lotbinière
23 jusqu'en Gaspésie, les Îles-de-la-Madeleine, bien,
24 Côte-Nord, Basse-Côte-Nord, Saguenay - Lac-Saint-
25 Jean. Ça c'est l'est, pour faire la division, là.

1 C'est comme ça dans toutes les firmes, à peu près.
2 Et le financement, par contre, de l'élu au niveau
3 municipal, il se produit dans les Villes où il y a
4 des grosses machines électorales, ils ont besoin
5 d'argent.

6 Alors, l'expérience... là peut-être que je
7 vais aller trop vite mais j'ai connu des
8 expériences comme ça. Je vais attendre que vous me
9 posiez la question parce que, des fois, je la
10 devance, là. Mais donc, j'ai vu ça au niveau
11 municipal mais il faut faire la précision ici,
12 Madame la Présidente, Monsieur le Commissaire, pour
13 les petites municipalités oubliez ça, il y en a pas
14 de campagne électorale, il y a pas de
15 sollicitation. La seule... deux fois dans vingt-
16 cinq (25) ans j'ai été appelé à faire des choses
17 pour des maires ou des conseillers qui se
18 présentaient à la mairie, c'était de taper sur mon
19 ordinateur leur petit programme qu'ils avaient
20 écrit à la main sur un pamphlet. Donc, ce qu'ils
21 voulaient, ils voulaient comme remettre un pamphlet
22 qu'on distribue à tout le monde à la poste, là,
23 sans mettre de timbre, un genre d'envoi
24 automatique, puis je le mettais sur mon ordinateur
25 puis je le faisais imprimer, un, deux, trois, c'est

1 arrivé deux fois dans ma carrière.

2 Q. **[85]** Deux petits bénévolats ponctuels?

3 R. Exact. Ça se limite à ça au niveau...

4 Q. **[86]** Des petites municipalités?

5 R. ... municipal, des petites municipalités.

6 Q. **[87]** Quand on parle de petites municipalités, on
7 parle de combien d'âmes dans votre définition?

8 R. Bien je pense que la loi sur les partis.

9 Q. **[88]** Non, mais je parle vraiment parce que vous me
10 dites dans les petites municipalités...

11 R. Oui.

12 Q. **[89]** ... c'est souvent quelqu'un qui est connu,
13 donc, il y a pas vraiment de campagne, c'est
14 l'individu contre l'autre individu. Donc, malgré
15 que la loi va dire dix mille (10 000) et cinquante
16 mille (50 000)?

17 R. Je pense que c'est dix mille (10 000).

18 Q. **[90]** Mais vous dans les faits, parce que même à dix
19 mille (10 000) c'est quand même... c'est quand même
20 beaucoup de personnes?

21 R. Oui.

22 Q. **[91]** Donc, ça prend quand même certaines pancartes
23 j'imagine, vous quand vous dites des petites
24 municipalités ou que le fait d'être connu c'est
25 suffisant?

1 R. Bien j'ai travaillé en quatre-vingt-dix-neuf pour
2 cent (99 %) pour du zéro, mettons zéro habitant ça
3 n'existe pas, mais cent (100) habitants à cinq
4 mille (5000) mettons. En deux mille un (2001) il y
5 a eu des fusions, donc deux, trois, deux mille
6 (2000), on fait du six mille (6000), là, mais il
7 était toujours pas régi par la loi que c'est à
8 partir de dix mille (10 000) que les partis
9 politiques ou les élections dans le domaine
10 municipal doivent rendre des comptes avec un...
11 avec des bilans financiers, et caetera.

12 Q. **[92]** D'où peut-être la pertinence, donc, ça veut
13 pas dire qu'ils ont pas la même obligation, donc,
14 ils ont besoin d'une machine pour rendre compte?

15 R. Effectivement.

16 Q. **[93]** Et donc, vous allez oeuvrer dans cette
17 fonction-là tout en étant actionnaire jusqu'à votre
18 départ en deux mille... fin deux mille quatre
19 (2004), début deux mille cinq (2005)?

20 R. Jusqu'à physiquement en novembre deux mille quatre
21 (2004), et comme j'étais actionnaire donc...

22 Q. **[94]** Pratiquement?

23 R. C'est un peu comme un divorce, des fois ça prend du
24 temps avant de conclure une entente et ce n'est pas
25 toujours à l'amiable. Donc, ça s'est soldé le deux

1 (2) juillet deux mille cinq (2005).

2 Q. **[95]** Votre départ officiel?

3 R. Départ officiel sur papier.

4 Q. **[96]** O.K.

5 R. Puis le départ physique en deux mille quatre
6 (2004), en novembre deux mille quatre (2004).

7 Q. **[97]** Fin novembre deux mille quatre (2004).

8 D'accord. Et lorsque vous quittez ou de façon
9 concrète combien de pourcentage avez-vous d'actions
10 de BPR?

11 R. J'ai deux point six zéro trois pour cent (2,603 %)
12 d'actions.

13 Q. **[98]** D'actions?

14 R. Un instant, je vais préciser quelque chose. Le
15 souvenir que j'ai et dans les documents que je
16 retrace j'ai deux point six zéro trois pour cent
17 (2,603 %) en deux mille deux (2002) et deux mille
18 trois (2003). Mais en même temps en deux mille
19 trois (2003) puisque maintenant les fondateurs qui
20 étaient rendus à soixante-dix (70) ou soixante-
21 quinze (75) ans avaient, je dirais, enfin décidé de
22 prendre la retraite parce qu'ils nuisaient en
23 quelque sorte à la relève qui poussait, puis qui
24 voulait avoir, on travaille fort, mais ça nous
25 prend, on veut avoir de l'actionnariat. Donc, il y

1 avait un programme à partir de deux mille trois
2 (2003) pour certains individus pour nous augmenter
3 notre part. Et, là, moi j'avais un programme qui me
4 faisait passer de deux point six (2,6) à quatre
5 point cinq pour cent (4,5 %) sur quatre ans. Donc,
6 peut-être qu'en deux mille quatre (2004), j'étais
7 rendu à trois pour cent (3 %), mais je sais que ce
8 qu'il faut retenir c'est un chiffre c'est deux
9 point six pour cent (2,6 %) parce qu'on a une
10 démonstration à faire à ce sujet-là plus tard.

11 Q. [99] Au niveau des contributions, on va y revenir
12 tout à l'heure. Donc, votre départ à l'été deux
13 mille cinq (2005) de chez BPR et vous allez
14 éventuellement aboutir auprès de la firme Roche,
15 qui, comment allez-vous être approché, comment
16 allez-vous être contacté, par qui?

17 R. Bon, en quittant BPR j'avais pris la décision de ne
18 plus jamais m'embarquer dans une firme de génie-
19 conseil comme actionnaire. Donc, pour faire un
20 exemple qui peut paraître rigolote, quelqu'un qui
21 vient de se séparer, ne se marie pas tout de suite
22 avec la première femme qu'il rencontre. Donc,
23 j'avais décidé de ne pas signer puis de m'engager
24 par contrat dans une nouvelle entreprise. Mon but
25 était de travailler, j'avais acquis une expertise

1 assez pointue dans mon domaine et je voulais
2 pratiquer à mon compte.

3 Maintenant quand j'ai quitté, quand ça
4 s'est su officiellement que par papier je n'étais
5 plus chez BPR, le téléphone a sonné beaucoup. Il y
6 a eu quatre entreprises, qui, de grandes
7 entreprises qui ont pu faire les manchettes ici,
8 qui m'ont approché dont deux plus...

9 Q. [100] De sérieux.

10 R. ... avec plus de sérieux ou d'intensité. O.K.

11 Q. [101] Dont Roche?

12 R. Dont Roche et SNC-Lavalin.

13 Q. [102] Juste une parenthèse...

14 R. Oui.

15 Q. [103] ... quand vous dites votre domaine
16 d'expertise assez pointu que vous aviez développé,
17 c'est en matière de traitement d'eau municipal et
18 le genre de dossier?

19 R. Écoutez, ce qu'on apprend à l'ingénieur à
20 l'université c'est de faire la conception, c'est
21 donc de concevoir les ouvrages, mais on n'apprend
22 pas à l'ingénieur à faire, à établir des liens ou à
23 comprendre les besoins du client, les décoder du
24 langage du client dans un langage professionnel, le
25 ramener à ses équipes techniques, le faire

1 comprendre à ses équipes techniques, imaginer le
2 projet ou concevoir globalement, là, faire une
3 esquisse dans ma tête ou sur papier avec le client.
4 Qu'est-ce que le client a besoin? Puis après ça, le
5 ramener aux équipes techniques puis dire voici ce
6 que notre client s'attend de nous, le livrable,
7 puis de faire, puis de s'assurer que dans le cours
8 d'un processus que j'ai déjà vu jusqu'à vingt (20)
9 ans réaliser un projet, s'assurer que le livrable à
10 la fin sera toujours le mandat du début, O.K.? Et
11 ça, on nous l'enseigne pas et j'ai développé cette
12 expertise-là qui est assez pointue, de sorte que je
13 pense que probablement qu'il y en avait quatre ou
14 cinq, maximum dix (10) au Québec, qui pouvaient...

15 Q. **[104]** Donc il y avait un intérêt pour des firmes
16 notamment qui oeuvrent dans ce secteur-là...

17 R. Effectivement.

18 Q. **[105]** ... de retenir vos services.

19 R. Effectivement.

20 Q. **[106]** Et donc je comprends que - vous avez dit SNC
21 ou Dessau?

22 R. SNC.

23 Q. **[107]** SNC vous... et Roche vous approchent de façon
24 plus sérieuse.

25 R. Oui.

1 Q. [108] Deux autres firmes...

2 R. Oui qu'on...

3 Q. [109] ... qu'on entend... vous avez dit qu'on a
4 entendu ici, qui vous approchent également...

5 R. Oui.

6 Q. [110] ... mais de façon moins sérieuse.

7 R. Oui.

8 Q. [111] Si on se concentre, parce qu'on est toujours
9 au stade de survol de votre carrière...

10 R. Oui.

11 Q. [112] ... on n'est pas encore dans le vif du sujet,
12 donc c'est Roche, l'histoire va le dire que c'est
13 Roche qui va faire l'objet de votre choix.

14 R. C'est ça.

15 Q. [113] Donc qui chez Roche vous approche?

16 R. Bon, j'ai écarté SNC-Lavalin très rapidement et
17 j'ai choisi mon principal compétiteur parce que
18 dans l'est, vous l'avez entendu, le marché de l'est
19 était partagé...

20 Q. [114] Monsieur... Monsieur Gagnon.

21 R. Oui.

22 Q. [115] Qui chez Roche vous approche?

23 R. O.K. Bon.

24 Q. [116] C'est ça la question.

25 R. Marc-Yvan Côté.

1 Q. **[117]** O.K. Est-ce qu'il est seul à vous approcher?

2 R. Il est seul à m'approcher pour organiser une
3 rencontre avec Mario Martel le président.

4 Q. **[118]** O.K.

5 R. Et monsieur Dussault, Serge Dussault qui était le
6 président du conseil d'administration. Mario Martel
7 était le président et chef des opérations. Il y
8 avait Marc-Yvan Côté à ce lunch-là. On était quatre
9 dans un salon privé dans un restaurant à Québec que
10 je n'aime pas beaucoup, mais c'était leur choix.

11 Q. **[119]** D'accord, pas de problème. Donc, vous êtes
12 les quatre. J'imagine qu'on discute de l'intérêt
13 qu'ils ont à votre égard et, corrigez-moi si je me
14 trompe, vous tendez l'oreille, vous êtes ouvert, il
15 y a des discussions et éventuellement, vous allez
16 choisir la firme Roche. Là vous nous expliquiez
17 lorsque je vous ai interrompu que c'était pour vous
18 un choix naturel compte tenu que c'était le
19 compétiteur principal de BPR?

20 R. Exact.

21 Q. **[120]** Et donc c'était dans le même domaine, dans le
22 même secteur?

23 R. Ça représentait une facilité pour moi puisque Roche
24 et BPR oeuvraient dans l'est du Québec, avaient des
25 bureaux à peu près dans... beaucoup de bureaux dans

1 plusieurs régions du Québec. Donc, c'était un
2 compétiteur pour moi lorsque j'étais chez BPR.
3 Alors quand on change d'équipe, souvent on va dans
4 l'équipe adverse et souvent l'équipe adverse veut
5 nous avoir quand on est un bon scoreur dans
6 l'équipe, dans l'autre équipe. Alors ça a été
7 naturel. Même si je voulais pratiquer à mon compte
8 et ne plus m'intégrer à une firme de génie, je l'ai
9 fait par, peut-être un petit manque de confiance,
10 mais ça m'assurait, d'abord j'avais un contrat de
11 trois jours semaine, à raison d'environ quarante
12 (40) semaines par année...

13 Q. **[121]** Une trentaine (30) d'heures par semaine?

14 R. Une trentaine (30) d'heures par semaine que je
15 pouvais faire en trois jours ou en deux jours parce
16 que des fois, on fait des journées de seize (16)
17 heures. J'avais une certaine liberté puis je
18 pouvais développer ma propre clientèle et on m'a
19 offert, dans cet été-là, des actions, de devenir un
20 des sept, moi c'est comme ça que je l'ai compris,
21 ou des dirigeants. J'ai refusé tout ça. D'acheter
22 des actions, j'ai refusé tout ça. Je voulais
23 absolument être professionnel à mon compte,
24 consultant. Lorsqu'ils... Ça s'est pas réglé tout
25 de suite. Deux semaines ou une semaine plus tard,

1 Marc-Yvan Côté m'a rappelé pour me dire, Martin,
2 Roche est prêt à accepter tes conditions, de
3 t'engager comme consultant et on a parlé un peu de
4 rémunération et après ça, Marc-Yvan s'est retiré et
5 j'ai pris la relève pendant trois mois de temps de
6 négociations avec Marie Martel pour...

7 Q. **[122]** Pourquoi vous avez pris la relève? Est-ce que
8 Marc-Yvan Côté négociait pour vous ou...?

9 R. Bien, en fait... Bien, dans, admettons les, la
10 première rencontre, pour initier la rencontre que
11 j'ai parlé dans le restaurant...

12 Q. **[123]** Que vous n'affectionniez pas
13 particulièrement. O.K. Je comprends que dans le
14 fond c'est (inaudible).

15 R. Que... Oui, pas mon premier choix. Alors dans ce
16 restaurant-là, c'est Marc-Yvan Côté qui a organisé,
17 qui a orchestré la...

18 Q. **[124]** On a vu dans les deux derniers jours qu'il
19 était vice-président principal au développement des
20 affaires. Donc, vous étiez un peu un candidat que
21 lui voulait entrer dans l'entreprise et qu'il
22 devait (inaudible).

23 R. Non, je dois préciser, rendus à cette époque-là, on
24 était, admettons, la première semaine de juillet.
25 Je venais de quitter BPR ou la mi-juillet. Donc,

1 Marc-Yvan Côté n'est plus vice-président au
2 développement des affaires chez Roche. Il a quitté,
3 si vous avez écouté son témoignage, et moi je le
4 sais parce que j'étais dans l'entreprise, lorsque
5 Roche est rachetée des américains, Marc-Yvan n'a
6 pas été parmi le groupe d'investisseurs. Donc, en
7 juillet, Marc-Yvan, pour moi, je sais pas quel
8 était son lien, je l'ai su par après, il était
9 consultant pour faire du développement des affaires
10 et du réseautage, mais en juillet, pour moi, Marc-
11 Yvan, bien c'est un contact de Roche, là, qui
12 organise tout ça puis c'est l'ex v.p. du
13 Développement des affaires de chez Roche.

14 Q. **[125]** Effectivement, vous avez raison. Donc, ça
15 fait peut-être quelques semaines, parce qu'on a vu
16 avec le témoignage d'André Côté que le vingt-quatre
17 (24) juin deux mille cinq (2005) est la naissance
18 du nouveau Roche.

19 R. Oui.

20 Q. **[126]** Et monsieur Côté, sans nous préciser la date,
21 il nous dit, c'est avril, mai deux mille cinq
22 (2005), il devient consultant.

23 R. Exact.

24 Q. **[127]** Donc vous... On était rendu à dire donc, il y
25 a des négociations et, ultimement, Roche va

1 accepter vos conditions. Vous parlez d'environ
2 trente (30) heures...

3 R. Oui.

4 Q. **[128]** ... trente (30) heures par semaine, une
5 quarantaine de semaines par année. Et à ce moment-
6 là, vous êtes consultant. Mais est-ce qu'on vous
7 donne un titre ou un poste ou une fonction? Parce
8 que, tantôt, vous avez parlé que le titre peut être
9 utile face à un client. Est-ce qu'on vous en donne
10 un?

11 R. Juste peut-être pour préciser une question que vous
12 avez posée tantôt. Lorsque Marc-Yvan Côté s'est
13 retiré à la mi-juillet, entre la mi-juillet et la
14 signature de mon contrat, qui est au début octobre
15 deux mille cinq (2005), toutes mes rencontres de
16 négociation, il y en a eu plusieurs, ont été faites
17 avec le président Mario Martel, et l'avocate
18 corporative pour les questions légales. Donc,
19 lorsque j'ai finalement accepté, j'ai porté un
20 titre, que je ne me souviens plus, au début, là,
21 mais je ne pouvais pas être vice-président. Même si
22 on a voulu me donner ce titre-là, je ne pouvais pas
23 être vice-président en étant consultant. Marquer
24 « consultant » sur une carte d'affaires, ça
25 n'allait pas. Ça fait que j'ai eu un titre

1 intérimaire, que je ne me souviens même plus, mais
2 mettons rendu au début deux mille six (2006),
3 j'avais le titre de conseiller principal à la
4 Présidence de Roche. Donc, mon patron officiel
5 était le président et chef des opérations de Roche.

6 Q. **[129]** Monsieur Martel?

7 R. Monsieur Martel. Et étant mon patron donc, et, moi,
8 étant consultant, j'étais son conseiller. Et le
9 titre qui paraît bien, bien, c'était conseiller
10 principal à la Présidence.

11 Q. **[130]** Et à ce titre-là, vos fonctions sont
12 semblables un peu, et on va le voir en détail, mais
13 semblables un peu à ce que vous étiez chez BPR?

14 R. Exact. À l'automne deux mille cinq (2005), comme
15 j'avais des mandats que j'avais à réaliser, moi,
16 que j'avais acquis avec mes propres clients, donc
17 je n'ai pas eu une grande implication en deux mille
18 cinq (2005) chez Roche, j'ai plutôt complété des
19 mandats que j'avais personnellement, certains
20 mandats que j'avais que j'ai transférés en sous-
21 traitance chez Roche pour me libérer. De sorte que,
22 mettons décembre, mi-décembre à mi-janvier, on est
23 parti un mois en vacances et, en revenant, je pense
24 que, là, j'ai commencé plus réellement à opérer
25 dans le sens de mon contrat à douze cents (1200)

1 heures par année facturables. Et à partir de deux
2 mille six (2006).

3 Q. **[131]** Et l'aventure Roche s'est terminée l'année
4 passée, je crois?

5 R. L'aventure Roche s'est terminée l'été passé en date
6 effective du dix-neuf (19) juillet, mais s'est
7 terminée en deux étapes. Elle s'est terminée comme
8 consultant le premier (1er) juillet deux mille
9 douze (2012) où on m'a fait une proposition après
10 sept ans qu'on me connaissait, qu'on évaluait mon
11 potentiel puis les rendements que j'avais eus, on
12 parlera peut-être de mes rendements que j'ai amenés
13 chez Roche, on m'a offert une job d'employé. Et
14 plus je vieillissais, évidemment, on dirait qu'on
15 perd un peu l'énergie.

16 Donc, faire de la consultation, avoir
17 plusieurs clients, avoir un gros client Roche à
18 bien servir pour se mériter le haut revenu qu'on a
19 réussi à négocier par contrat plus les bonis, ça
20 devient très exigeant pour une personne. Et
21 lorsqu'on m'a proposé en deux mille douze (2012) de
22 devenir employé, j'ai accepté. Donc, ça s'est fait
23 le vingt-sept (27) juin deux mille douze (2012) en
24 date effective du premier (1er) juillet deux mille
25 douze (2012). Et j'ai été licencié un an plus tard

1 le dix-neuf (19) juillet deux mille treize (2013).

2 Q. **[132]** D'accord. Donc, on va commencer, on a le
3 temps avant la pause, on va commencer à parler
4 maintenant de façon plus concrète des sujets
5 d'intérêt pour la Commission. On va y aller
6 généralement avec le financement des partis
7 politiques. Après ça, on regardera notamment les
8 demandes et certains sous-sujets au financement des
9 partis politiques.

10 Expliquez-nous, selon vous, l'importance
11 pour quelqu'un, une firme d'ingénierie qui est dans
12 le développement des affaires, et je comprends que
13 vous avez fait deux firmes d'ingénierie donc BPR et
14 Roche, expliquez-nous l'importance que peuvent
15 revêtir les activités de financement des partis
16 politiques provinciaux pour quelqu'un comme vous
17 pour des firmes d'ingénierie travaillant dans les
18 secteurs comme Roche, BPR notamment?

19 R. Je vous dirais, je vais vous donner une réponse en
20 deux volets.

21 Q. **[133]** Allez-y! Premier volet.

22 R. D'abord, le premier volet, il y a un volet, bien,
23 participer à des activités de financement, des
24 cocktails à cent (100 \$), à deux cents (200 \$),
25 après ça il y a eu le club des quatre cents

1 (400 \$), des cocktails à cinq cents (500 \$), des
2 cocktails à mille (1000 \$), des cocktails à deux
3 mille (2000 \$). Ce n'était pas le même monde
4 évidemment qui était là. Mais supposons que, dans
5 les cocktails à cent (100 \$) jusqu'à quatre cents
6 (400 \$) où le financement étatique permettait un
7 remboursement de trois cents dollars (300 \$) à
8 l'individu qui avait fait le chèque, il y avait
9 beaucoup de monde, et donc tout le réseau
10 d'affaires de la communauté était présent. Donc,
11 c'était du réseautage, et je peux vous dire que
12 c'était cinquante (50) fois meilleur qu'une chambre
13 de commerce.

14 Q. **[134]** Pour quelle raison?

15 R. Bien, lorsqu'un député organise un cocktail à deux
16 cents dollars (200 \$) en région, supposons qu'il y
17 a vingt (20) municipalités, vous pouvez être
18 certain qu'il y a à peu près dix-huit (18) ou dix-
19 neuf (19) ou vingt (20) maires qui sont présents au
20 cocktail.

21 Q. **[135]** Donc, dix-huit (18), dix-neuf (19) ou vingt
22 (20) clients potentiels?

23 R. Effectivement. Il y a des conseillers, il y a, dans
24 le milieu, puisque tous ceux qui collaborent au
25 cocktail du député en région, donc il y a les

1 fournisseurs régionaux, l'industriel qui a une
2 scierie, celui qui fabrique des pelles. Alors,
3 imaginez tout ce qu'il peut y avoir comme
4 fournisseurs de biens et services dans une
5 communauté. Donc, le notaire, le petit bureau de
6 comptable, le petit bureau d'avocat, et caetera.
7 L'ingénieur, le laboratoire de sols. Alors, tout le
8 monde est là. S'il y a cent (100) personnes, il y a
9 peut-être cinq ou six ingénieurs qui viennent des
10 sept, huit grandes firmes que vous avez nommées,
11 là, ceux qui travaillent dans l'Est. Le reste,
12 c'est des gens de la collectivité, donc des gens
13 d'affaires impliqués. Alors, c'est... c'était un
14 moyen de réseauter extraordinaire. Ça c'est le
15 volet 1.

16 Q. **[136]** En quoi c'est différent d'une chambre de
17 commerce?

18 R. Bien, dans une chambre de commerce, je vous dirais
19 que ce n'est pas tout le monde qui va se rendre là.

20 Q. **[137]** Contrairement à une activité de financement
21 de parti politique?

22 R. Oui. Oui. Parce que...

23 Q. **[138]** Là, ça va être tout le monde, tous les
24 intervenants, comme vous dites?

25 R. Je pense que vous avez compris que les

1 municipalités sont les créatures du gouvernement,
2 donc elles sont toujours en demande d'aide
3 financière pour réaliser leurs projets, parce
4 qu'elles n'ont pas d'autres ressources financières
5 que l'impôt foncier pour faire vivre leur
6 municipalité. Donc, lorsqu'ils veulent réaliser un
7 projet d'infrastructure, ils n'ont pas le choix que
8 de quêter le gouvernement pour... et il y a des
9 programmes qui sont là pour ça. C'est la façon, la
10 structure est faite comme ça. Donc, on peut penser
11 que c'est pour ça que tout le milieu au point de
12 vue municipal était souvent très très très
13 fortement représenté, je vous parle en région, plus
14 les gens de la communauté.

15 Donc, en allant là, moi si je n'y vais pas
16 puis mon compétiteur est là, à ce cocktail-là, il
17 rencontre ses deux ou trois clients, mais il
18 rencontre mes quinze (15) clients en même temps,
19 puis ça je n'aime pas beaucoup ça. Mais il
20 rencontre peut-être deux ou trois hommes d'affaires
21 avec qui j'aimerais, dans le privé, parce que je
22 sais qu'il va agrandir son usine, et caetera, ou sa
23 « shop » à bois, ou et caetera. Donc, sur le plan
24 d'affaires, corporatif, on a tout intérêt à s'y
25 présenter. Et ça, ça a été exploité par les partis

1 politiques, cette espèce de réseau d'affaires-là.

2 Q. [139] De quelle façon?

3 R. Par ce que je viens de vous dire là. O.K., c'était
4 vendeur. C'était vendeur et la formule
5 fonctionnait.

6 Q. [140] Deuxièmement, vous avez dit...

7 R. Le deuxième volet c'est, on s'y rendait parce que,
8 on était sollicités. Je ne connais pas d'individu,
9 de personne en affaires qui va donner ses profits
10 après impôts, après de durs labeurs, pour rien. Il
11 fallait qu'il y ait des demandes des partis
12 politiques. Des fois ça venait du central, on
13 traiterait de ce sujet-là, puis des fois ça venait
14 du local, donc du député local ou de son...
15 certains députés appelaient directement
16 l'intervenant, moi ou le vice-président, ou le
17 président, et des fois c'était l'attaché politique
18 qui avait ce mandat-là, ça dépendait des députés
19 qui pour se protéger disaient : « Bien, moi je ne
20 touche pas au volet organisation de financement, je
21 laisse ça à mon attaché politique. »

22 Mais donc, on était d'abord sollicités.

23 Puis une fois qu'on embarque dans la roue, puis on
24 voit que le réseautage est effectivement important,
25 en allant, en participant à ces cocktails-là, je

1 vous parle en région, donc l'année suivante, quand
2 on nous rappelle d'aller à un cocktail à deux cents
3 dollars (200 \$), ce n'est pas si pire, ce n'est pas
4 plus cher que d'aller dans un dîner de chambre de
5 commerce qui dure trois heures, puis...

6 Q. [141] Mais c'est plus profitable?

7 R. Puis c'est plus profitable, effectivement.

8 Q. [142] Bien, profitable au sens philosophique du
9 terme.

10 R. Oui, oui.

11 Q. [143] Et donc, cette contribution-là, puisque...
12 (10:44:20)

13 LA PRÉSIDENTE :

14 Q. [144] Vous alliez dire, alors donc, l'année
15 suivante, quand on nous rappelle...

16 R. Ça va comme de soi qu'il y a un mécanisme qui fait
17 que, qui a été établi que oui, à la demande vient
18 automatiquement. Dans notre cerveau, on sait que
19 c'est une bonne occasion d'affaires. Je vous parle
20 pour des petites contributions, là, du cent
21 (100 \$), deux cents (200 \$), trois cents (300 \$).

22 Ça a augmenté avec les années. C'est devenu, en
23 quatre-vingt-dix-huit (98), lorsque le financement
24 étatique, il y a eu des modifications à la loi, et
25 l'état permettait un remboursement de trois cents

1 dollars (300 \$) sur les rapports d'impôts, ça a
2 commencé en quatre-vingt-neuf (89) à cent quatre-
3 vingts dollars (180 \$) puis ça a monté jusqu'à
4 trois cents (300 \$). Donc, ça c'était un bon moyen
5 de faire des affaires à peu de frais, puis on
6 savait que, et plusieurs ont mentionné ça ici, la
7 crainte ou la réserve des gens d'affaires de dire
8 non, elle était réelle.

9 Me SIMON TREMBLAY :

10 Q. **[145]** Dans quelle mesure elle était réelle?

11 R. Elle était réelle. Sans vous nommer de cas, là,
12 parce que, tu sais, je ne veux pas pointer les
13 gens, mais j'ai déjà vécu des expériences dans ma
14 vie où mon supérieur me refusait mettons d'aller
15 donner à tels partis politiques, à tels comtés. Il
16 avait peut-être ses propres raisons. Peut-être que,
17 moi aussi même, j'ai pris la décision de pas aller
18 dans tels comtés, circonscriptions électorales
19 parce que tel député qui est là, je vois qu'il est
20 tout le temps telle firme et telle firme puis
21 que... Puis moi, tout ce que j'essaie de faire, je
22 sens qu'on me bloque, alors j'y vais pas puis...
23 Alors, cette crainte-là qu'on avait de dire
24 « non », elle peut coûter cher en affaire.
25 Développer un client, il y a une petite règle, là,

1 ça coûte dix (10) fois plus cher que de conserver
2 un client acquis. Donc, faire de la sollicitation,
3 faire du démarchage, ça coûte cher. Et si on refuse
4 de collaborer avec un député pour son cocktail à
5 cent dollars (100 \$), il y a - je vous le dis,
6 Madame la Présidente et Monsieur le Commissaire, on
7 s'en parlait les compétiteurs ensemble puis en
8 ingénierie ou avec des avocats ou avec des
9 comptables, avec des notaires, avec toutes sortes
10 de monde - pourquoi on y va? C'est qu'on avait une
11 crainte d'avoir des... d'avoir des représailles, de
12 subir des représailles qui sont pas à court terme,
13 mais peut-être que si on s'aperçoit que six mois ou
14 un an après, un client a changé de firme, un mandat
15 qu'on était sur le point de conclure n'a pas été
16 conclu. Moi, j'ai vécu ça deux fois dans ma vie.
17 C'est trop imprécis pour vous donner des noms, puis
18 ce serait pas le but de tout ça, là, mais je l'ai
19 vécu, et ce risque réel-là de ne pas participer au
20 financement était vrai, à mon niveau.

21 Maintenant, vous avez compris que n'ayant
22 pas été dirigeant ou vice-président, membre des
23 conseils d'administration des comités exécutifs, il
24 y avait des demandes de financement qui venaient
25 des grosses machines de financement du Parti

1 québécois et du Parti libéral que moi, à mon
2 niveau, je ne voyais pas passer. O.K. Donc,
3 j'entendais les noms de Ginette Boivin, de Marcel
4 Leblanc, de... de Violette Trépanier, toutes sortes
5 de noms qui s'occupaient du financement, mais j'ai
6 jamais discuté avec ces gens-là, on m'a jamais
7 sollicité, j'étais pas au niveau hiérarchique dans
8 l'entreprise pour pouvoir discuter avec ces gens-
9 là.

10 Q. **[146]** On a compris que c'était madame Michaud, du
11 moins, à partir de deux mille deux (2002)...

12 R. Chez Roche ça.

13 Q. **[147]** Oui.

14 R. Oui, c'est ça, exact.

15 Q. **[148]** Chez BPR, est-ce que vous saviez qui
16 contactait les hautes instances du parti? Ou qui
17 était contacté plutôt par...

18 R. Chez... chez BPR, toutes les décisions, à ma
19 connaissance, ultimes étaient prises par le
20 président, par Lafleur, et évidemment, ses
21 principaux collègues du conseil exécutif, ils
22 étaient quatre ou cinq. La comptabilité de tout ça,
23 le système était très très bien structuré chez BPR,
24 était tenue par son adjointe principale et le
25 système était ainsi instauré et donc toute demande

1 qu'on recevait devait passer par la hiérarchie.
2 Alors, un ingénieur de projet qui reçoit une
3 demande d'un député, il la soumet à son supérieur.
4 Le supérieur le soumet ultimement, la décision est
5 prise à quelque part pour savoir si ça rentre dans
6 les budgets puis... puis des fois... Alors, tout ça
7 était comptabilisé. Il faut savoir que tout ça
8 était comptabilisé.

9 Puis il faut savoir aussi, Madame la
10 Présidente, que lorsqu'une entreprise décide de
11 donner - on a vu des montants de cinquante,
12 soixante, cent mille (50-60-100 000 \$) par année -
13 c'est pas un ingénieur de projet qui peut prendre
14 ces décisions-là. C'est pas un vice-président, un
15 faux vice-président en développement des affaires
16 qui est pas sur le conseil d'administration qui
17 peut prendre ces décisions-là, c'est ceux qui
18 mènent l'entreprise, donc c'est les dirigeants du
19 conseil exécutif qui ont généralement au moins
20 cinquante et un pour cent (51 %) de la part des
21 actions pour pouvoir prendre seul, à trois, à
22 quatre, à cinq - chez Roche, c'était sept - toutes
23 les décisions qui doivent rester dans le club fermé
24 des décisions difficiles et parfois confidentielles
25 parce que, en affaires, il faut... en affaires,

1 c'est... c'est compliqué. Là on parle d'un volet de
2 financement, mais, je veux dire, le monde des
3 affaires, c'est compliqué en soi. Donc, on veut pas
4 partager nos secrets, nos... nos méthodes avec tout
5 le monde. Donc, il y a un conseil exécutif, il y a
6 un conseil d'administration qui se partagent les
7 tâches et, règle générale, ça restait à ce niveau-
8 là, au niveau de la prise de décisions. Il faut que
9 les actionnaires...

10 Il faut que vous compreniez que si
11 supposons l'entreprise donne cent mille
12 (100 000 \$), c'est cent mille (100 000 \$) de profit
13 après impôt qu'on enlève à quinze, vingt (15-20)
14 actionnaires à la fin de l'année, donc cent mille
15 (100 000 \$) de contribution à un parti politique,
16 c'est deux cent mille (200 000 \$) de profit parce
17 qu'il faut sortir l'argent par des chèques et
18 rembourser ces gens-là en bonis, donc c'est
19 toujours le double. Je reviendrai là-dessus pour
20 bien que vous compreniez bien tout ça, là. Donc, il
21 faut que vous compreniez que toutes les décisions
22 étaient prises à la tête des entreprises.

23 (10:48:12)

24 Me SIMON TREMBLAY :

25 Je suggère de prendre la pause à ce moment-ci. On

1 pourrait revenir à onze heures et dix, onze heures
2 et quart (11 h 10-11 h 15). Merci.

3 SUSPENSION DE L'AUDIENCE

4

5 REPRISE DE L'AUDIENCE

6 (11:19:32)

7 Me SIMON TREMBLAY :

8 Q. **[149]** Alors, Monsieur Gagnon, on en a parlé un peu
9 avant la pause et on va y revenir au courant de
10 votre témoignage parce que c'est au coeur de votre
11 témoignage, bien entendu, mais je vous demandais de
12 façon générale, là, l'importance que peut revêtir
13 une activité de financement politique, vous avez
14 répondu. On va regarder maintenant, Madame
15 Blanchette, l'onglet 61 - et vous avez une copie du
16 document devant vous. Vous en avez pris
17 connaissance pendant la pause. On peut peut-être
18 juste contextualiser le courriel. Donc,
19 premièrement, qui est Jean-François Gauthier?

20 R. Alors, Jean-François Gauthier est un ex-attaché
21 politique.

22 Q. **[150]** De quel ministre?

23 R. Du ministre Rémy Trudel.

24 Q. **[151]** Quelles fonctions occupait le ministre Rémy
25 Trudel au moment où Jean-François Gauthier était

1 son attaché politique?

2 R. Ministre des Affaires municipales.

3 Q. **[152]** D'accord. Et donc vous avez connu monsieur
4 Gauthier dans quel contexte?

5 R. Évidemment, à l'époque où monsieur Gauthier était
6 attaché politique des responsables du programme
7 d'aide, programme des infrastructures, il y a eu
8 plusieurs programmes, là. Alors, c'est lui qui
9 était l'attaché politique responsable des liens
10 avec les municipalités versus les programmes
11 d'aide.

12 Q. **[153]** Toujours en matière d'eau potable...

13 R. Oui.

14 Q. **[154]** ... et de traitement d'eaux usées.

15 R. À l'époque de Rémy Trudel, je pense, c'était
16 quatre-vingt-seize (96), quatre-vingt-dix-sept
17 (97), quatre-vingt-dix-huit (98), là, qu'il a été
18 ministre.

19 Q. **[155]** Dans ces eaux-là. Parfait. Et... donc, on
20 voit qu'il écrit à un « dlebel ». Vous êtes pas
21 dans la liste de courriel ou des gens qui sont
22 destinés. Pour quelle raison?

23 R. Ce que je comprends - parce que j'ai le courriel
24 original, évidemment - c'est qu'il a adressé un
25 courriel à plusieurs... il a sollicité plusieurs

1 personnes. Alors, il a mis en copie conforme
2 informelle ou... c'est comme ça qu'on dit une copie
3 conforme cachée, là.

4 Q. [156] Cci, là, invisible, je pense.

5 R. Cci, invisible, tous les gens qu'il sollicitait
6 pour pas que, moi, je sache à qui de mes
7 compétiteurs il sollicitait également, je présume.
8 Et par contre, il a mis le responsable à qui il
9 devait relever pour la partie de son financement
10 qu'il s'occupait. Alors, à cette époque-là,
11 monsieur Gauthier, malgré qu'il est un péquiste
12 notoire, il est d'ailleurs, à cette époque-là
13 aussi, sur le comité exécutif d'une association
14 péquiste dans la région de Québec - il travaille
15 maintenant dans le privé - et il rend un compte à
16 son monsieur Lebel, je pense, c'est Daniel... Denis
17 ou Daniel Lebel de la firme Cossette.

18 Q. [157] D'accord. Quand vous dites « il rend
19 compte », donc je comprends que monsieur Lebel de
20 la firme Cossette serait la personne, dans la...
21 dans la pyramide de... de recherche de financement,
22 serait la personne au-dessus de monsieur Gauthier?

23 R. C'est ma compréhension puisqu'il adresse ce
24 courriel-là à cette personne-là et tous les autres
25 sont cachés, et moi, je reçois ce courriel-là et

1 vous voyez qu'il m'est pas adressé du tout.

2 Q. [158] O.K. Mais, on voit que le courriel non plus -
3 on peut peut-être descendre - on voit que c'est le
4 vingt-huit (28) octobre deux mille quatre (2004) et
5 pour une activité du deux (2) novembre deux mille
6 quatre (2004), donc un :

7 RAPPEL, AVIS AUX INTÉRESSÉS

8 On voit d'ailleurs que le courriel n'est pas
9 nécessairement personnalisé non plus, là, ce qui...

10 R. Non.

11 Q. [159] ... vient un peu dans le même sens de ce que
12 vous nous disiez, donc on voit le courriel. Je peux
13 peut-être... vous pouvez peut-être le lire et nous
14 expliquer...

15 R. Oui.

16 Q. [160] ... chacun des paragraphes, ce que vous en
17 comprenez ou des commentaires que vous avez
18 d'expérience parce que vous connaissez monsieur
19 Gauthier. Et je comprends, juste avant de vous
20 laisser la parole, que ce courriel-là vous le
21 recevez alors que vous êtes chez BPR.

22 R. Je suis chez BPR, presque à la fin de ma période
23 physique chez BPR, alors...

24 Q. [161] Parce que vous avez quitté, je crois, le
25 vingt-huit (28) novembre.

1 R. Oui.

2 Q. **[162]** On est le vingt-huit (28) octobre, donc
3 c'est...

4 R. Exact.

5 Q. **[163]** ... à peu près un mois à l'avance.

6 R. Exact.

7 Q. **[164]** Donc, allez-y avec la lecture et les
8 commentaires.

9 R. Alors... alors, il m'informe et à tous les
10 intéressés, donc à toute sa liste d'invités, là,
11 qu'il y aura un cocktail avec le premier ministre
12 qui est Jean Charest en deux mille quatre (2004).
13 Et ce qui est intéressant, bon, les billets, déjà
14 en deux mille quatre (2004), les cocktails étaient
15 à mille dollars (1 000 \$). Et ce qu'on mentionne
16 sans gêne dans ce courriel-là, c'est que ça offre
17 l'opportunité aux participants, au contact,
18 d'établir des... d'établir des liens directs avec
19 les décideurs politiques du Québec qui prêtent une
20 oreille attentive aux contributeurs du parti. Je
21 pense qu'on peut pas être tellement plus clair que
22 ça.

23 Et il faut croire aussi que... il faut
24 penser que monsieur Gauthier est un... est un
25 membre du Parti québécois et maintenant dans le

1 privé, donc puisqu'il écrit ça, c'est parce qu'il a
2 la vision, autant de sa... de son monde politique
3 qui est le Parti québécois. Et maintenant...
4 maintenant qu'il sollicite pour le Parti libéral,
5 alors on peut penser que c'est pareil d'un parti à
6 l'autre, de la façon où il s'exprime.

7 Q. **[165]** Est-ce que c'est un message que lorsqu'il
8 était attaché politique pour monsieur Trudel, il
9 vous avait passé aussi explicitement que cela?

10 R. Monsieur Gauthier, à ma connaissance, ne s'occupait
11 pas de financement politique lorsqu'il était
12 attaché...

13 Q. **[166]** De monsieur Trudel.

14 R. ... de monsieur Trudel.

15 Q. **[167]** Quelles fonctions occupent-ils? Si on peut
16 descendre un peu, Madame Blanchette. On voit la
17 fonction qu'il occupe à ce moment-là, donc il est
18 l'équivalent un peu de votre penchant, donc un
19 autre responsable du développement des affaires. Il
20 est toutefois chez BCE, on peut voir, dans un autre
21 domaine. Toutefois...

22 R. Exact.

23 Q. **[168]** ... vous nous dites que cette demande-là vous
24 est adressée personnellement, comme... On peut
25 remonter...

1 R. Personnel. Oui, mais...

2 Q. [169] ... maintenant, Madame Blanchette. Juste un
3 peu. O.K. Troisième paragraphe?

4 R. Le troisième paragraphe c'est le financement, c'est
5 ça?

6 Le financement politique bien inscrit
7 dans les moeurs politiques au Québec
8 et il n'en tient qu'à vous de mettre à
9 profit cette opportunité de réseautage
10 et de positionnement.

11 Je vous rappelle que...

12 Là, évidemment...

13 Q. [170] Le rappel habituel.

14 R. ... il prend la précaution de dire que les chèques
15 sont personnels. Mais je dois préciser que, ce
16 courriel-là, je le retrouve dans ma boîte de
17 réception de... Jean, Jean Gagnon, chez BPR. Alors,
18 à mon adresse de BPR.

19 Q. [171] Donc, c'est adressé directement à vous à
20 votre adresse de BPR et donc pas votre adresse
21 personnelle?

22 R. Effectivement.

23 Q. [172] Est-ce que vous avez assisté à cette
24 activité-là, finalement?

25 R. Non.

1 Q. **[173]** Est-ce que quelqu'un de chez BPR a assisté à
2 cette activité-là?

3 R. J'en ai... j'en ai aucune idée.

4 Q. **[174]** Vous savez pas. Donc, on va déposer cette
5 première pièce là sous la cote 178P...

6 LA GREFFIÈRE :

7 178P-1857.

8 Me SIMON TREMBLAY :

9 1857.

10

11 178P-1857 : Courriel de Jean-François Gauthier du
12 28 octobre 2004 - Cocktail du Premier
13 Ministre

14

15 Q. **[175]** Toujours dans les généralités en matière de
16 financement de partis politiques, là. Comment ou en
17 quoi le politique, donc les oreilles attentives,
18 là, des gens... aux gens qui contribuent, donc
19 comment et en quoi la politique ou le politique
20 peut-il aider une firme d'ingénierie comme BPR ou
21 comme Roche ou toutes autres firmes mais,
22 évidemment, ces deux-là vous avez travaillé donc
23 vous avez pu faire des constats personnels?

24 R. Bon. Oui, effectivement. Il y a peut-être deux ou
25 trois constats. Le premier qui est le plus évident

1 c'est que, dans les mandats que nous donnent les
2 municipalités, nos clients, ils s'attendent de
3 nous... parce qu'ils savent que la machine est
4 ainsi faite que la pratique d'affaires des
5 gouvernements et des partis politiques est ainsi
6 faite, que le ministère des Affaires municipales et
7 des Transports, c'est des ministères fortement
8 politisés. O.K.? Et on n'y changera pas les choses,
9 là, ça se faisait dans les années Duplessis, ça se
10 faisait dans les années quatre-vingt (80), ça fait
11 encore dans les années deux mille (2000). On fait
12 de la politique dans les régions en annonçant des
13 routes, des aqueducs, des égouts, des constructions
14 d'usines, des arénas, des hôtels de ville. Et c'est
15 fortement politisé. Donc, on... pour nous, pour les
16 firmes de génie-conseil, il fallait absolument, si
17 on veut bien aider notre client, parce qu'il a
18 besoin de nous, non seulement au niveau technique,
19 mais il a besoin de faire cheminer dans la machine
20 administrative son projet aux fins d'obtenir une
21 subvention. Et d'être acceptés par la famille
22 politique qui est au pouvoir nous donne accès à
23 des... à parler aux gens. À faire en sorte que
24 lorsqu'on laisse un message, le message soit
25 retourné. Soit qu'il est pris sur-le-champ, si on

1 connaît très, très bien la personne, soit qu'il est
2 retourné dans une journée ou deux. Et ça c'est...
3 ça nous aide grandement. Ça aide la firme à aider
4 son client. O.K.?

5 Q. [176] Est-ce que vous avez pu voir... Bien, on va
6 peut-être vider les différents volets puis...

7 R. Oui.

8 Q. [177] ... après ça j'aurai d'autres questions.

9 R. Bon. L'autre volet, il y a toujours eu cette
10 notion, cette culture que de pas... de refuser de
11 faire du financement, il y avait une crainte de la
12 plupart. Parce que c'est un sujet de discussion, la
13 plupart des donateurs, dans différentes
14 entreprises, d'observer... de subir des
15 conséquences, à court, à moyen ou à long terme, de
16 pas faire partie de la famille.

17 Q. [178] Est-ce qu'il y en a vraiment, Monsieur
18 Gagnon, parce que beaucoup de témoins sont venus et
19 le constat qui ressort, c'est-à-dire qu'on
20 contribue mais quand on leur demande... puis c'est
21 plusieurs firmes d'ingénierie, quand on leur
22 demande pourquoi ils ne cessent pas, on dit :
23 « Bien, on sait pas, là. Par crainte que peut-être
24 qu'il y ait des conséquences. » Est-ce que... c'est
25 une crainte qu'on n'est pas en mesure de... de

1 matérialiser ou d'illustrer ou s'il y a vraiment
2 une conséquence, selon vous? Ou c'est un « peut-
3 être » puis on le sait pas?

4 R. Elle est... elle est effectivement difficile à
5 quantifier et à qualifier. Vous savez, le non... le
6 non-verbal ça parle beaucoup. Alors, supposons,
7 prenez pour acquis que je n'accepte pas de
8 contribuer au cocktail d'un député dans une
9 certaine région où j'ai un client qui est en
10 demande d'aide financière. Le... le député a pas
11 besoin de faire grand-chose pour... comme message
12 non verbal pour laisser un message au maire que...
13 peut-être qu'il prend pas la bonne firme. Ce
14 sentiment-là, on l'a toujours perçu. Et, ce qui est
15 plus fort, évidemment, c'est, comme les firmes et
16 les autres entreprises que... cabinet d'avocats, de
17 comptables, d'architectes, ont toujours contribué,
18 donc on s'assure, c'est une police d'assurance,
19 c'est une taxe, c'est un coût de développement des
20 affaires qui est budgété. Vous avez entendu ça,
21 toutes les firmes budgétaient le coût de leur
22 financement politique. Ça fait partie du budget du
23 développement des affaires des entreprises. C'était
24 comme une taxe qu'il fallait payer pour contracter
25 avec le gouvernement.

1 Q. **[179]** On pourrait dire que c'est un droit de jeu,
2 c'est-à-dire c'est un droit pour pouvoir jouer
3 parmi les grands, jouer avec les contrats, bien
4 jouer, c'est-à-dire obtenir des contrats publics.
5 Donc, c'est un droit pour... c'est le paiement d'un
6 droit pour pouvoir faire partie de la famille, pour
7 faire partie de cette ligue-là, pour faire partie
8 de cette gang-là?

9 R. Effectivement, si on était dans les années
10 cinquante (50) je vous dirais que c'était la dîme,
11 il fallait payer notre dîme. Si on était dans un
12 milieu plus mafieux, on dirait que le pizzo, moi je
13 dirais que c'était une taxe, un droit d'entrée pour
14 le réseautage auprès du gouvernement.

15 Q. **[180]** Est-ce qu'il y a d'autres volets avant que je
16 vous questionne, si j'avais une question par
17 rapport au premier volet, est-ce qu'il y a d'autres
18 volets qui vous viennent à l'esprit?

19 R. Moi à mon niveau, là où ça m'a servi parce qu'il
20 faut que vous compreniez qu'il y avait... au niveau
21 que j'intervenais je ne prenais pas les décisions
22 et je n'ai jamais trop su ni chez BPR et encore
23 moins chez Roche le niveau d'intervention, le
24 niveau d'implication du budget total de la firme au
25 niveau des trois partis politiques ou des deux

1 partis politiques quand il y en avait. Je n'étais
2 pas au fait de ces choses-là. J'étais à un niveau
3 inférieur. À mon niveau à moi je... je dis sans
4 réserve que ça m'aidait dans l'avancement, à faire
5 avancer mes dossiers de mes clients. Je vous dirais
6 que... vous alliez poser une question, je vais...

7 Q. **[181]** Bien allez-y.

8 R. Alors, je vous dirais que le client nous engage
9 c'est pour que son projet soit subventionné.

10 Q. **[182]** Vous parlez du client municipal...

11 R. Du client municipal.

12 Q. **[183]** ... de municipalités de cinq mille (5000) et
13 moins?

14 R. Cinq mille (5000) et moins, ils n'ont pas de
15 service d'ingénierie.

16 Q. **[184]** Les contribuables ne peuvent pas supporter le
17 coût de telles infrastructures?

18 R. Et même s'il avait un service d'ingénierie, un
19 ingénieur, l'ingénieur fait la gestion, mais il n'a
20 pas l'expertise pointue que je vous parlais tout à
21 l'heure de comment faire cheminer un projet de A
22 jusqu'à Z dans la machine gouvernementale jusqu'au
23 temps qu'il ait l'étampe d'un ministre, des fois de
24 deux, des fois de trois. On parle de projet souvent
25 attaché avec les affaires... le ministère des

1 Affaires municipales dans un ou deux programmes.
2 Quand le fédéral participait à un programme, alors
3 c'était complexe. Le ministère des Transports,
4 quelques fois d'autres ministères, Développement
5 économique, et caetera. Donc, la... la firme a
6 cette... en plus de faire le projet technique, mais
7 a d'abord la responsabilité d'aider le client, la
8 municipalité, à obtenir sa subvention. Et moi je
9 vous dirais, c'est là que rentre la notion
10 importante du... de la personne qui s'occupe du
11 développement des affaires, le Jean Gagnon que
12 j'étais, j'avais développé cette spécialité-là de
13 bien comprendre tous les mécanismes, tous les
14 programmes et de savoir comment guider mon client
15 au moment opportun pour faire le bon geste, passer
16 la bonne résolution, écrire la bonne lettre,
17 parler...

18 Q. [185] À la bonne personne.

19 R. ... à qui de droit, à la bonne personne, au bon
20 moment, sans brûler de « fuses », sans brûler
21 d'étapes et ça c'est ça prend environ entre deux et
22 cinq ans réussir...

23 Q. [186] À tout attacher ça?

24 R. ... ce montage-là, j'ai vu des projets jusqu'à
25 vingt (20) ans. O.K.

1 Q. **[187]** On s'entend que vingt (20) ans c'est assez
2 exceptionnel?

3 R. Exceptionnel, c'est à cause de changement de
4 conseil avec des orientations différentes.

5 Q. **[188]** D'accord.

6 R. Mais je vous dirais que c'est de deux à cinq ans et
7 donc, si on s'y connaît pas ça fonctionne pas
8 premièrement il faut avoir l'expertise et le client
9 nous juge sur cet aspect-là. Parce que...

10 (11:35:12)

11 LA PRÉSIDENTE :

12 Q. **[189]** Est-ce que vous dites que ça prend deux à
13 cinq ans de façon normale sans contact ou ça prend,
14 ça va plus vite quand vous avez un billet direct
15 vers l'élu ou vers le chef de cabinet ou vers...

16 Me SIMON TREMBLAY :

17 Vers le personnel politique du cabinet.

18 LA PRÉSIDENTE :

19 Q. **[190]** ... le personnel politique du cabinet?

20 R. Deux à cinq ans c'est une bonne moyenne. Un an...
21 un an, je pourrais dire de un à cinq, là. Le un an
22 c'est quand c'est des projets prioritaires, 1 et 2
23 cotés, on vous a expliqué, là. Alors un projet
24 d'eau potable, une municipalité qui n'a pas d'eau
25 ou que son eau est non conforme en vertu des lois

1 actuelles du ministère de l'Environnement, contact
2 politique ou pas, c'est assez facile à régler.

3 Malgré que j'ai déjà vu des dossiers refusés pour
4 des raisons politiques que je vous expliquerai un
5 peu plus tard dans le courant de mon témoignage.

6 Me SIMON TREMBLAY :

7 Q. **[191]** Si, par exemple, on a vu qu'une subvention,
8 le pourcentage de la subvention peut jouer, est-ce
9 que si vous êtes pas en mesure, c'est une
10 hypothèque, si vous êtes pas en mesure, par
11 exemple, d'obtenir plus que quatre-vingt pour cent
12 (80 %), ça se pourrait que le projet se fasse pas
13 et si vous êtes en mesure d'obtenir quatre-vingt-
14 dix (90) ou quatre-vingt-quinze pour cent (95 %),
15 alors, là, le projet va se faire. Est-ce qu'il peut
16 y avoir des conséquences pour Roche ou une autre
17 firme d'ingénierie bien entendu des honoraires en
18 conséquence si j'ai un projet ou non?

19 R. Alors, vous voulez dire les honoraires sont fixés
20 par un décret du gouvernement du Québec...

21 Q. **[192]** Je vais reposer ma question, j'avais comme
22 deux questions, je m'en excuse.

23 R. O.K.

24 Q. **[193]** Est-ce que le pourcentage de subvention
25 octroyé peut influencer un projet, c'est-à-dire si

1 le projet va se faire ou non?

2 R. O.K. Oui, effectivement.

3 Q. **[194]** Donc, ça se peut si vous réussissez seulement
4 à obtenir par exemple quatre-vingts pour cent
5 (80 %), bien que la charge pour les contribuables
6 va être trop élevée, donc le projet ne se fera pas
7 alors que si, pour le même projet, on obtient un
8 financement ou une subvention de quatre-vingt-
9 quinze pour cent (95 %), alors là les contribuables
10 de la petite municipalité pourront l'observer et le
11 projet va pouvoir se faire?

12 R. Effectivement, ça fait partie d'une des choses que
13 j'ai bien comprise dans l'exercice de ma
14 profession, c'est de comprendre les besoins du
15 client et d'analyser sa capacité financière. Donc
16 une fois que l'équipe technique a produit un
17 rapport, et que supposons que le projet est de dix
18 millions (10 M\$) et que, supposons qu'il y a trois
19 ou quatre cents (300-400) payeurs de taxes, ça
20 prend pas tellement des calculs scientifiques,
21 là...

22 Q. **[195]** Là on comprend que la charge est trop
23 imposante.

24 R. ... est trop imposante puis on est capable de
25 faire, sur un logiciel Excel, en mettant toutes

1 sortes de combinaisons de taux de subvention, le
2 nombre de payeurs, coût du projet, et cetera, on
3 est capable d'arriver à l'équation que ça nous
4 prend, le taux d'aide en fonction du coût du projet
5 une fois qu'il est accepté par les fonctionnaires.
6 On a une entente avec les fonctionnaires que le
7 projet est recevable, il se qualifie dans les
8 règles et normes du programme, il y a pas de
9 problème à ce niveau-là. Maintenant, le programme
10 donne quatre-vingts pour cent (80 %), même si
11 généralement c'était du cinquante, soixante-six
12 (50 %-66 %), alors il y avait, jusqu'à quatre-
13 vingts pour cent (80 %) et là on est capable
14 d'établir assez facilement, que pour la population
15 et le nombre de payeurs dans cette municipalité-là,
16 que quatre-vingts pour cent (80 %) même si le
17 ministre l'accorde, le projet sera refusé par les
18 citoyens parce qu'il y aura une charge fiscale
19 additionnelle à ce qu'ils paient. Supposons qu'un
20 petit bungalow de soixante-dix mille (70 000 \$)
21 dans une région très éloignée, ils paient sept
22 cents piastres (700 \$) de taxes et que le projet,
23 pour faire l'aqueduc et l'égout dans son village,
24 qu'ils n'ont pas encore d'aqueduc, pas de réseau
25 d'égout, d'aqueduc et d'égout et d'assainissement,

1 supposons que le taux de quatre-vingts pour cent
2 (80 %) leur donne une surtaxe de quinze cents
3 dollars (1 500 \$), alors qu'ils ont de la
4 difficulté à payer leur sept ou huit cents dollars
5 (700 \$-800 \$) de taxes, ça donne rien d'amener un
6 gouvernement et deux ministres souvent, Affaires
7 municipales et ministère des Transports, à signer
8 une aide financière pour un projet qui ne se fera
9 pas parce que les contribuables vont le refuser. Et
10 moi, j'ai toujours développé mes projets en
11 fonction de tenir cette équation-là qui est
12 extrêmement importante dans le cheminement des
13 projets avec les fonctionnaires, le côté technique,
14 puis de leur faire comprendre la capacité
15 financière des clients et aussi, au niveau
16 politique, de leur faire comprendre que oui, vous
17 acceptez à quatre-vingts (80 %) mais non, ça
18 fonctionnera pas. Donc ça prenait un taux d'aide
19 supérieur.

20 Q. **[196]** Au niveau de l'aide justement, est-ce que
21 vous avez pu constater, là, je comprends qu'à ce
22 moment-là, vous êtes chez BPR. On se rappelle qu'il
23 y a un changement de gouvernement, là, au printemps
24 deux mille trois (2003) après près d'une dizaine
25 d'années du Parti québécois et qui va mener à près

1 d'une dizaine (10) d'années également du Parti
2 libéral, donc il y a un changement de garde, là, on
3 peut en convenir, est-ce que vous avez pu, vous, de
4 façon pratico-pratique, chez BPR, constater que
5 certains dossiers à partir de ce moment-là ont
6 débloqué ou que d'autres dossiers ont bloqué?
7 C'est-à-dire qu'il y a un changement au niveau
8 peut-être de la relation qu'il a pu y avoir entre
9 le personnel politique du cabinet ou même les
10 fonctionnaires au niveau de l'analyse technique
11 lors du changement de garde en deux mille trois
12 (2003)?

13 R. Oui, je l'ai observé.

14 Q. **[197]** Avez-vous des exemples pour illustrer, au
15 moins un exemple pour illustrer quel... qu'est-ce
16 que vous avez pu constater lors de ce changement de
17 garde-là?

18 R. Est-ce que vous me permettez, pour donner un
19 exemple très précis, de ne pas nommer le nom de la
20 municipalité?

21 Q. **[198]** Bien... Peut-être aller avec l'exemple mais
22 on verra à ce moment-là, quitte à ce que
23 l'information soit...

24 11:41:06

25

1 Me MICHEL DECARY :

2 Pardon, Madame la Présidente, est-ce qu'il y a des
3 raisons pour lesquelles ne pas donner le nom de la
4 municipalité? Je vois absolument pas de raison qui
5 peut justifier une telle demande et pour vérifier
6 après... Si on veut être théorique, bon, ça sera
7 théorique mais autrement, il y a pas de secret là?

8 Me SIMON TREMBLAY :

9 Q. **[199]** Attendez. Peut-être voir, est-ce qu'il y a
10 des raisons particulières que vous pouvez exposer
11 là ou vous voulez peut-être qu'on en parle ce midi
12 et qu'on revienne sur ce point-là?

13 R. Non, pas du tout, je suis à l'aise d'en parler.
14 C'est que j'aurais souhaité ne pas le nommer mais
15 c'est vrai que, pour rendre plus crédible mon
16 explication, de donner les noms peut permettre de
17 faire une vérification et de valider de ce que je
18 dis. Alors, je vais la nommer.

19 Q. **[200]** Donc, allez-y.

20 R. Alors en deux... c'est un projet qui a lieu dans
21 Charlevoix, à l'Îsle-aux-Coudres, un projet que BPR
22 a acquis, je vous dirais en quatre-vingt-dix-huit
23 (1998) à l'époque du gouvernement péquiste.

24 Q. **[201]** Acquis, vous voulez dire, obtenu?

25 R. Oui, la municipalité a obtenu... BPR a obtenu le

1 mandat de la municipalité de prendre en charge son
2 dossier. Son dossier était piloté depuis plusieurs
3 années avant par la firme Roche. Le projet
4 n'aboutissait pas donc, j'ai une rencontre, on me
5 consulte, c'est pas moi qui ai sollicité la
6 municipalité. On me rencontre pour me dire, Jean,
7 écoute, on voudrait te confier notre dossier et
8 j'accepte évidemment - on m'offre un contrat. Le
9 projet à l'époque était de deux ou trois millions
10 (2 M\$-3 M\$) mais à mon sens à moi, lorsque j'ai
11 étudié toute la problématique, on réglait avec deux
12 (2 M\$) ou trois millions (3 M\$) à peu près cinq
13 pour cent (5 %) ou dix pour cent (10 %) d'un
14 problème qui était généralisé sur l'île-aux-
15 Coudres. L'île, pour ceux qui l'ont vue, est un
16 joyau du Québec, mais il n'y a pas de rivière, il
17 n'y a pas de lac. C'est une petite île enveloppée
18 d'eau, entourée d'eau, mais d'eau salée. Donc,
19 s'approvisionner en eau potable, et c'est
20 difficile, les gens n'avaient pas de réseau
21 d'égout, donc ils rejetaient leurs eaux usées dans
22 un puisard ou souvent directement dans le fossé.
23 Ces eaux-là s'en allaient dans la source d'eau où
24 ils puisaient par un puits de surface ou un puits
25 artésien leur eau potable pour consommer. C'est la

1 problématique des petites municipalités en région.

2 Quand, moi, j'ai abordé le problème, nous
3 avons, avec l'équipe BPR, élaboré un projet
4 d'ensemble qui réglait toute la problématique en
5 deux étapes. Toute la problématique de l'île. Et on
6 a développé ce projet-là avec le gouvernement, avec
7 les fonctionnaires évidemment, qui a reçu une bonne
8 écoute. Parce que les fonctionnaires ont vu que,
9 c'est le souvenir que, moi, j'en retiens, que, oui,
10 ça coûtait plus cher, mais on réglait un problème
11 d'une façon permanente. Intervenir dix fois dans
12 vingt (20) ans coûte plus cher qu'intervenir une
13 fois. Un, les coûts augmentent puis, souvent, on
14 dédouble certaines interventions. Ça, on a fait ça
15 avec le gouvernement, sous l'ère du gouvernement
16 québécois. Et ce qui nous a aidés dans le projet,
17 c'est qu'aux élections de deux mille trois
18 (2003)... Vous pourriez me rappeler la date des
19 élections de deux mille trois (2003).

20 Q. **[202]** Fin mars, début avril.

21 R. Alors, le projet a été annoncé. Il y a eu une
22 circonstance particulière dans Charlevoix. Rosaire
23 Bertrand, le député, était maintenant ministre,
24 ministre du Tourisme ou, en tout cas peu importe,
25 si je me trompe, mais il était ministre. Donc,

1 avait un pouvoir beaucoup plus important auprès du
2 gouvernement pour intercéder auprès de son collègue
3 des Affaires municipales ou aux Transports pour
4 faire valoir le dossier de son... de sa
5 municipalité. Nous, on est des agents techniques.
6 On peut conseiller sur quoi faire au bon moment.
7 Mais ça prend aussi l'intervention politique pour
8 régler le dossier au cabinet.

9 Donc, le projet a été annoncé, à mon
10 souvenir, à peine avant le déclenchement des
11 élections. Nous n'avions pas encore terminé
12 l'ensemble de toute l'analyse de notre projet. De
13 sorte qu'il a été annoncé, de mémoire, pour la
14 partie municipale, la subvention du MAM, à vingt-
15 quatre millions (24 M\$), pour la partie municipale,
16 sans tenir compte qu'il fallait aussi refaire les
17 routes par le ministère des Transports. Donc,
18 c'était une annonce politique en plein avant la
19 campagne. Et vous savez qu'il ne se fait pas, règle
20 générale, à moins d'urgence, d'annonces de
21 subventions pendant une campagne électorale. C'est
22 souvent mal vu. Le gouvernement a changé.

23 Et lorsqu'on a complété nos études, le
24 projet devait passer à vingt-sept millions (27 M\$),
25 de mémoire, vous me permettrez un million d'écart,

1 ça a peu d'importance, surtout après dix (10) ou
2 quinze (15) ans. Mais il manquait, à mon souvenir,
3 à peu près trois millions (3 M\$) dans la promesse
4 d'aide financière pour que le projet se réalise.
5 Mais maintenant on transige avec un gouvernement
6 qui est libéral. Et par les huit ans de pouvoir du
7 gouvernement du Québec, qui était péquiste, par les
8 liens ou la réputation de BPR s'était faite pendant
9 ces huit ans-là d'être très près du Parti
10 québécois, pour toutes sortes de raisons que je
11 n'expliquerai pas là mais si vous me posez la
12 question, je le ferai, on a eu de la difficulté...
13 Le projet était comme bloqué au cabinet du
14 ministère des Affaires municipales. Même s'il avait
15 été approuvé par les fonctionnaires, reçu une aide
16 financière du ministre à l'époque qui était... pas
17 Louise Harel, mais juste après, celui qui s'est
18 présenté à la chefferie...

19 Q. **[203]** Monsieur Boisclair?

20 R. Monsieur Boisclair. Donc, même s'il y avait eu une
21 annonce d'un ministre en titre, il manquait trois
22 millions (3 M\$). Et, là, le projet bloquait. Et
23 puis il a fallu travailler fort politiquement pour
24 faire valoir la nécessité de ce projet-là. Et il y
25 a des choses que je pourrai expliquer quand vous me

1 poserez la question. Donc, c'est un exemple très
2 précis où un projet qui avait reçu l'admissibilité,
3 qui avait reçu une aide financière, il manquait
4 d'argent pour le compléter, il était remis en
5 question par le parti qui s'en venait au pouvoir,
6 qui reprenait le pouvoir. Ce n'était pas sa
7 priorité. Le gouvernement était devenu libéral.
8 Mais Rosaire Bertrand avait gagné ses élections.
9 Donc il était député de Charlevoix. Et, ça, je peux
10 vous dire par expérience, par mes trente (30) ans
11 d'expérience, que ça a toute une importance.

12 LA PRÉSIDENTE :

13 Q. **[204]** Est-ce que le projet s'est fait?

14 R. Le projet s'est fait.

15 Q. **[205]** Et par quelle firme? Est-ce que vous savez
16 quand?

17 R. Oui. Le projet, tout de suite, je vous dirais, dans
18 l'année qui a suivi, alors le gouvernement de Jean
19 Charest est arrivé au pouvoir, ça a pris quelques
20 mois à retisser les liens avec le cabinet du
21 ministère des Affaires municipales, avec le chef de
22 cabinet que j'ai connu personnellement, Jean-
23 Philippe Marois, et son attaché politique qui était
24 Jean-Philippe Guay. Alors, il y a eu des
25 intervenants, il y a eu des personnes pour nous

1 introduire à eux, puis après ça, bien, comme on
2 était des individus qui... ça fonctionnait bien
3 ensemble, on n'a pas eu de difficulté à se
4 comprendre, disons. Mais il y a eu quand même une
5 approche qui s'est faite pour nous mettre en
6 contact, O.K., d'abord. Après ça, le projet a été
7 effectivement indexé à la hauteur du vingt-sept
8 millions (27 M\$), donc le trois millions (3 M\$)
9 qu'il manquait. Puis après, la municipalité a fait
10 des demandes au ministère des Transports, des
11 représentations pour avoir le dix (10 M\$), douze
12 millions (12 M\$) que ça prenait pour faire les
13 routes.

14 Donc, dans l'ordre de grandeur, c'est un
15 projet, de ce que je me souviens, de trente-huit
16 millions (38 M\$). Mais vous m'avez posé la
17 question, est-ce que c'est déjà arrivé, et vous
18 m'avez demandé un projet concret, je m'excuse si ça
19 a pris cinq minutes.

20 Me SIMON TREMBLAY :

21 Q. **[206]** Pas de problème.

22 R. Mais oui, effectivement, quand il y a un changement
23 de gouvernement et quand il y a en plus un projet
24 qui a été priorisé par un gouvernement dans un
25 comté qui devient orphelin, donc, par le parti, la

1 deuxième opposition, par l'opposition, c'est plus
2 difficile de piloter les dossiers.

3 LA PRÉSIDENTE :

4 Q. [207] Je comprends, mais en bout de ligne, le
5 projet s'est fait, puis il s'est fait par BPR?

6 R. Le projet s'est fait par BPR.

7 Me SIMON TREMBLAY :

8 Mais si vous me laissez, Madame la Présidente, il y
9 a des pièces évidemment qui vont supporter le
10 témoignage. Donc, on va voir qu'il y a peut-être
11 eu, justement, le témoin monsieur Gagnon a parlé de
12 retisser les liens. On peut regarder immédiatement
13 la pièce 60, l'onglet 60, et on regardera
14 immédiatement après l'onglet 54. On peut peut-être
15 les coter pendant qu'elles sont exposées à l'écran,
16 Madame la greffière.

17 LA GREFFIÈRE :

18 L'onglet 60, 1858 et l'onglet 54, 1859.

19 (11:51:44)

20

21 178P-1858 : Courriel du 4 novembre 2003 - Re :
22 Informations !!

23

24 178P-1859 : Courriel du 18 novembre 2003 à Jean-
25 Philippe Marois - Cocktail 17 nov. +

1 26 nov. Qc.

2

3 Me SIMON TREMBLAY :

4 Q. [208] Donc, il s'agit d'un courriel, le
5 destinataire, vous pourrez me dire, sans nous dire
6 son nom, mais qui est-il ou qui est-elle par
7 rapport à vous. On voit que c'est adressé à vous.
8 On vous dit « informations », avec deux points
9 d'exclamation. Donc :

10 Salut Jean...

11 Ou monsieur Gagnon, là.

12 J'ai jasé un peu avec Jean-Philippe
13 Marois hier au LS.

14 Qui, je crois est un débit de boissons à Québec.

15 La politique, évidemment, est venue
16 sur le sujet, péquistes versus
17 libéraux.

18 Et là, je réitère qu'on est le trente et un (31)
19 octobre deux mille trois (2003), donc un peu moins
20 de six mois, même cinq mois après les élections.

21 J'en ai quelque peu profité pour
22 sonder le terrain concernant la
23 perception de « notre orientation »
24 chez BPR. Pour sa part, il...

25 Donc monsieur Marois.

1 ... m'a confirmé qu'il savait que la
2 firme était « libérale », mais il
3 pense que si nous sommes perçus comme
4 péquistes, c'est probablement à cause
5 de notre très bonne relation avec le
6 maire Jean-Paul Lallier (Pierre
7 Lavallée et Jean Lemay), et que c'est
8 pour ça d'ailleurs que nous avons ou
9 que nous avons eu plusieurs projets
10 majeurs de la Ville de Québec. C'était
11 une petite parenthèse que je voulais
12 te soulever. Bonne fin de semaine.

13 Et là, j'imagine que l'interlocuteur ou
14 l'interlocutrice, je comprends que c'est quelqu'un
15 qui travaille avec vous chez BPR?

16 R. Effectivement.

17 Q. **[209]** Et qui connaît monsieur Marois pour aller
18 prendre un verre dans un débit de boissons avec
19 lui?

20 R. C'est ça. C'est un collègue de monsieur Marois, que
21 je ne connaissais pas à l'époque. Et ça, ça arrive
22 exactement à l'époque du projet de l'Isle-aux-
23 Coudres que je vous parle, où on a de la
24 difficulté, la Ville a besoin, la municipalité a
25 besoin de trois millions (3 M\$) additionnels pour

1 compléter son projet de la part du ministère des
2 Affaires municipales, et les portes étaient
3 fermées. Alors, si on appelait, on n'avait pas de
4 retour d'appel. On n'est pas capables de parler aux
5 individus, ça va mal pour régler un dossier.

6 Donc, ça, ce courriel-là, il m'apparaît
7 extrêmement important pour donner le ton ou la
8 perception, ou ce que les gens pensaient. Et la
9 personne qui m'écrit, ce n'est pas quelqu'un qui
10 fait du développement des affaires. O.K.? C'est un
11 chargé de projet qui fait du technique. C'est en
12 deux mille quatre (2004), là...

13 Q. **[210]** Octobre deux mille trois (2003), donc, comme
14 je vous disais, là, peut-être six mois après
15 l'élection.

16 R. Tout de suite après l'élection.

17 Q. **[211]** Six mois environ après l'élection.

18 R. C'est ça. Exact. Et donc, ce n'est pas du tout dans
19 le contexte de l'effet Marteau et des enquêtes de
20 l'UPAC, on est loin de tout ça. Alors, elle
21 m'exprime, cette personne-là, la réalité de ce
22 qu'il se passe sur le terrain.

23 Q. **[212]** Et monsieur Marois, il est chef de cabinet?

24 R. Il est chef de cabinet...

25 Q. **[213]** Du ministère des Affaires...

1 R. ... du ministre des Affaires municipales, qui est
2 Jean-Marc Fournier.

3 Q. **[214]** À cette époque-là. Donc, ça a été déjà coté.
4 On va regarder maintenant l'onglet 54, et vous
5 pourrez peut-être, après qu'on l'ait regardé,
6 commenter, nous expliquer ce qui s'est passé entre
7 ces deux dates-là. Donc, si on va dans le bas, et
8 peut-être juste à titre informatif, Madame la
9 Présidente, Monsieur le Commissaire, ce qui est
10 caviardé en rouge, c'est l'identité du témoin, pour
11 distinguer ce qui est caviardé en noir, qui est les
12 règles de caviardage habituelles, si on veut. Donc,
13 quand il y a du rouge, c'est le témoin.

14 Donc, si on remonte un petit peu, au
15 premier courriel ici, donc, le six (6) novembre
16 deux mille trois (2003), donc, une semaine après le
17 courriel avec votre collègue, l'objet, cocktail du
18 dix-sept (17) novembre. Donc, là, vous écrivez à
19 monsieur Marois : « Salut, deux cartes sûr, peut-
20 être trois si je peux m'y rendre. »

21 R. Est-ce qu'on peut descendre plus bas avant parce
22 que l'historique commence avant.

23 Q. **[215]** Non, c'est le premier courriel.

24 R. O.K.

25 Q. **[216]** Donc, vous écrivez à monsieur Marois...

1 R. Oui.

2 Q. **[217]** ... Marc Couture et C. Meunier, je présume
3 que c'est Charles Meunier?

4 R. Charles Meunier.

5 Q. **[218]** « Veux-tu que j'essaie de t'en vendre
6 quelques-unes? » Vous signez votre nom et P.S.
7 Liquor Store ce soir.

8 R. Bon, évidemment P.S. Liquor Store ce soir, ça veut
9 dire que maintenant quelques mois plus tard mes
10 liens sont établis avec Jean-Philippe Marois le
11 chef de cabinet.

12 Q. **[219]** Mais lorsque...

13 R. Puisque maintenant on se voit amicalement dans un
14 bar le soir pour prendre un verre.

15 Q. **[220]** Je comprends que quand votre collègue vous
16 écrit le trente et un (31) octobre, vous savez
17 c'est qui maintenant monsieur Marois?

18 R. Effectivement.

19 Q. **[221]** Parce qu'une semaine après vous allez prendre
20 un verre avec lui?

21 R. À ce moment-là, je peux appeler et parler
22 directement au chef de cabinet instantanément, sa
23 secrétaire me passe monsieur Marois instantanément
24 s'il est disponible, sinon si je demande à le
25 rencontrer, on m'obtient un rendez-vous assez

1 facilement dans la journée ou dans le jour qui va
2 suivre.

3 Q. **[222]** J'essaie juste de comprendre l'évolution de
4 votre relation, donc, je comprends quand qu'il
5 arrive, quand que monsieur Marois devient chef de
6 cabinet de monsieur Fournier, vous ne le connaissez
7 pas?

8 R. Non.

9 Q. **[223]** O.K. Et, là, le trente et un (31) octobre
10 votre collègue vous écrit en disant j'ai parlé avec
11 monsieur Marois au LS, c'est écrit Liquor Store,
12 donc, il lui a parlé puis il lui explique peut-être
13 la problématique c'est la perception de la firme
14 PBR auprès du gouvernement et une semaine après
15 vous l'invitez à aller au Liquor Store...

16 R. Oui.

17 Q. **[224]** ... de façon assez amicale?

18 R. Oui.

19 Q. **[225]** Comment... comment a été l'évolution de votre
20 relation...

21 R. Bon.

22 Q. **[226]** ... du moment où il devient chef de cabinet
23 au moment et succinctement bien entendu, j'essaie
24 juste de comprendre...

25 R. Oui.

1 Q. **[227]** ... c'est quoi le déclic?

2 R. Dans un si court laps de temps évidemment. Or,
3 donc, là, c'est pas une intervention de la
4 permanence du Parti libéral soit d'appeler Benoît
5 Savard ou Marcel Leblanc pour dire : « Peux-tu
6 m'organiser un rendez-vous avec le chef de
7 cabinet. » C'est simplement dans ce cas-ci une
8 relation d'amitié entre un ingénieur de chez BPR et
9 Jean-Philippe Marois.

10 Q. **[228]** Vous ou l'autre personne de tantôt?

11 R. L'autre personne de tantôt.

12 Q. **[229]** O.K.

13 R. O.K. Qui a cette information-là extrêmement
14 privilégiée que finalement au cabinet des affaires
15 municipales sous l'ère du gouvernement libéral, on
16 reconnaît maintenant BPR plus comme une firme
17 proche du PQ que des libéraux, malgré que la
18 tradition était libérale. O.K. Et dans un très
19 court laps de temps parce que cette personne-là
20 chez BPR qui connaissait Jean-Philippe Marois m'a
21 introduit auprès de monsieur Marois. Donc, cette
22 personne-là m'a aidé à tisser le lien nécessaire
23 pour pouvoir parler aux gens.

24 Q. **[230]** O.K.

25 R. Et donc, en même temps, c'était peut-être votre

1 question, il y avait un cocktail de financement qui
2 s'organisait, monsieur Marois faisait de la
3 sollicitation pour le Parti libéral et sollicitait
4 du financement de BPR et puis donc, il m'avait
5 demandé si BPR allait en prendre. Ça c'est ma
6 réponse : « Deux cartes sûr, peut-être trois si je
7 peux m'y rendre. Marc Couture et Charles Meunier y
8 seront » parce que c'est les personne qui avaient
9 été identifiées par la firme pour y être, même si
10 c'était des gens de Montréal, Marc Couture et
11 Charles Meunier, alors, ils prenaient la route pour
12 venir à un cocktail à Québec.

13 Q. **[231]** Est-ce que dans le cadre de votre rencontre
14 avec monsieur Marois et de la relation peu importe,
15 on n'a pas besoin de la qualifier, vu qui a pu se
16 développer, est-ce que monsieur Marois vous demande
17 explicitement que pour être sûr qu'il y ait pas
18 d'ambiguïté sur l'orientation, entre guillemets,
19 pour reprendre la terminologie du courriel
20 précédent pour s'assurer seulement que la
21 perception soit que bien c'est pas une firme
22 péquiste, mais que c'est une firme ouverte au
23 libéral, est-ce qu'il vous demande de participer
24 aux activités, de contribuer, de faire du
25 financement d'une façon ou d'une autre?

1 R. À ce moment-là, c'est parce que c'est déjà convenu,
2 parce que le « e-mail » laisse des traces, mais les
3 téléphones n'en laissent pas.

4 Q. [232] Mais mon point c'est est-ce que c'est vous
5 qui comprenez bon si je veux me rapprocher il faut
6 que je m'implique?

7 R. Non.

8 Q. [233] Ou c'est lui qui vous dit, bien si vous
9 voulez vous rapprocher ou changer la perception...

10 R. Non, non, non.

11 Q. [234] ... vous devriez vous impliquer?

12 R. Non, c'est plus subtil que ça, Maître, et Madame la
13 Présidente, je dois vous dire que c'est
14 probablement dans une discussion au téléphone soit
15 au Liquor Store ou quelque chose du genre :
16 « Alors, écoute, il faut que je m'occupe de vendre
17 des cartes pour le cocktail de monsieur Fournier,
18 allez-vous en prendre, peux-tu m'aider à en
19 vendre? » Donc, c'est à peu près le contexte.

20 Q. [235] Parfait. Si on monte un peu, donc, on va voir
21 la réponse de monsieur Marois, on dit : « Merci
22 beaucoup. Si tu peux en vendre, tant mieux. J'ai
23 Normand Grégoire vice-président de BPR Enviraqua
24 qui a laissé sa carte d'affaires au bureau de comté
25 en se disant intéressé de venir à un financement

1 éventuel. Devrais-je l'appeler? »

2 Ma question est assez simple. Pourquoi, je
3 comprends que vous êtes chez BPR à ce moment-là,
4 pourquoi qu'on vous demande à vous si on devrait
5 contacter quelqu'un de chez BPR alors que le
6 financement de partis politiques est supposé être
7 un acte personnel. Donc, je devrais pas demander à
8 un collègue de BPR si je dois appeler un autre
9 collègue de BPR parce que c'est personnel?

10 R. Bien ça prouve que finalement les partis politiques
11 et en l'occurrence puisqu'on parle du Parti libéral
12 ici ne sollicitait pas les électeurs, mais
13 sollicitait pour le gros financement, le
14 financement majeur, sollicitait les firmes. Moi je
15 ne connaissais pas le Normand Grégoire en question,
16 c'est une personne de Montréal. Donc, vous pouvez
17 peut-être passer à ma réponse, mais il me pose la
18 question peut-être pour savoir : « Écoute, est-ce
19 que c'est quelqu'un qui viendrait en plus puis
20 qu'il va nous donner mille piastres (1000 \$)
21 supplémentaires? Est-ce que c'est un péquiste ou un
22 libéral? J'ai aucune idée de son intention derrière
23 son « e-mail », mais il me pose la question.

24 Q. **[236]** Et vous êtes d'accord avec moi donc que,
25 effectivement, il y a peut-être un sous-entendu à

1 l'effet qu'on le sait qu'il y a un financement
2 qu'on a appelé sectoriel, c'est-à-dire, des firmes
3 d'ingénierie si je m'assure auprès de quelqu'un de
4 chez BPR...

5 R. Exact.

6 Q. **[237]** ... si je dois contacter l'autre. Et peut-
7 être juste pour compléter, là, le portrait en haut,
8 vous répondez - si on peut monter un peu plus, oui,
9 merci - et donc, c'est un peu le résumé. Donc on
10 voit que dans le titre, il s'est rajouté un
11 deuxième cocktail du vingt-six (26) novembre à
12 Québec et vous répondez donc, toujours à monsieur
13 Marois :

14 Salut, je suis de retour de la chasse.
15 Super. Deux beaux chevreuils. Pour le
16 cocktail d'hier soir, je n'ai pu m'y
17 rendre.

18 Là vous prenez quand même le soin de répéter, pas
19 vos états de service, mais votre compte rendu.

20 Donc :

21 Charles Meunier a vendu une carte,
22 deux cartes pour Charles et Marc...
23 qu'on voyait tout à l'heure, et vous dites que,
24 vous prenez un soin de dire que :

25 J'ai vendu quatre autres cartes, donc

1 au total, la contribution de BPR sera
2 de 7 000 \$.

3 R. Oui.

4 Q. **[238]** En espérant cela satisfaisant.
5 Maintenant n'oublie pas que j'ai deux
6 cartes pour mercredi prochain pour le
7 cocktail du PM à Québec, toi et...

8 R. Jean-Philippe.

9 Q. **[239]** Jean-Philippe Guay que vous parliez tout à
10 l'heure.

11 Ciao et confirme-moi.

12 Première question : le voyage de chasse, est-ce que
13 c'est un voyage de chasse personnel ou un voyage de
14 chasse fait dans le cadre de vos fonctions?

15 R. C'est un voyage fait dans le cadre de mes
16 fonctions.

17 Q. **[240]** O.K. C'est quoi le contexte d'un voyage dans
18 le cadre de vos fonctions?

19 R. J'ai eu la chance d'aller, je suis pas un chasseur
20 de nature. Mon père avait interdit les armes à feu
21 chez nous et, mais j'ai eu la chance d'aller deux
22 fois à L'Île-d'Anticosti. C'était ma deuxième fois
23 en deux mille trois (2003). BPR organisait, au
24 moins une fois par année à mon souvenir, un voyage
25 de chasse dans le plus beau club de chasse ou

1 l'organisation, là, de l'île, je pense que c'est
2 dans le secteur, je voudrais pas me tromper, mais
3 dans le secteur Saumon.

4 Q. **[241]** Dans... peu importe où ils vont, une belle
5 place, on s'entend.

6 R. Mais oui, c'est une place, avec des guides, et
7 caetera, et généralement il y avait seize (16)
8 personnes. J'ai été invité à ce voyage de chasse-là
9 parce que j'étais de notoriété pour y aller, mais
10 un des fondateurs a fait un infarctus deux jours
11 avant le départ et donc, on m'a demandé de le
12 remplacer.

13 Q. **[242]** Avez qui étiez-vous allé à ce voyage-là?

14 R. Écoutez, il y avait des gens que je connaissais
15 pas, il y avait évidemment, je sais qu'il y avait
16 un président de compagnie privée, donc j'ai pas
17 besoin de nommer ça, il y avait, par contre, un
18 haut fonctionnaire du ministère des Transports.

19 Q. **[243]** Est-ce que vous vous souvenez de son nom?

20 R. Oui. Jean-Louis Loranger qui était directeur
21 territorial du secteur de Bas-Saint-Laurent -
22 Gaspésie - les Îles et il avait également, par
23 intérim... comme intérim, toute la Côte-Nord. À
24 cette époque, en deux mille trois (2003), de
25 mémoire, s'il l'avait plus, c'est que ça venait de

1 se terminer ou s'il l'avait pas, c'est parce que ça
2 allait commencer.

3 Q. **[244]** (inaudible).

4 R. O.K.? Monsieur Jean-Louis Loranger, ingénieur
5 évidemment, est devenu par la suite sous-ministre
6 aux...

7 Q. **[245]** Aux Transports?

8 R. ... aux Transports.

9 Q. **[246]** Et on a vu dans des témoignages préalables,
10 que lors de sa retraite, il y a eu une tentative,
11 bien, par beaucoup de firmes d'ingénierie de
12 l'obtenir et je crois que c'est Dessau finalement
13 qui a pu l'obtenir. C'est André Côté qui nous
14 disait ça.

15 R. Oui.

16 Q. **[247]** Obtenir ses services bien entendu.

17 R. Effectivement. Je peux vous confirmer que BPR était
18 également parmi ceux qui souhaitaient avoir Jean-
19 Louis Loranger dans ses rangs, mais il a préféré
20 l'offre de Dessau.

21 Q. **[248]** O.K. Est-ce que c'est la seule fois que vous
22 allez à la chasse dans... Excusez-moi, juste avant,
23 j'imagine, je pense ça va de soi, que c'est BPR qui
24 a défrayé tous les coûts? Est-ce que vous êtes au
25 courant de ça?

1 R. Oui.

2 Q. **[249]** Qui vous l'a confirmé puisque vous êtes pas
3 administrateur ou dirigeant?

4 R. Je suis à ce voyage de chasse-là avec le président
5 et chef des opérations de BPR, Paul Lafleur, je
6 suis également avec le vice-président Jacques
7 Bédard qui est un des... chez BPR, il y avait un
8 comité exécutif qu'on appelait un directoire...

9 Q. **[250]** Comité de direction, là, si on veut.

10 R. Comité de direction, là, qui contrôle le cinquante
11 et un pour cent (51 %), ils appelaient ça un
12 directoire, donc il y avait cinq personnes. Il y
13 avait Jacques Bédard... Jacques A. Bédard qui était
14 à ce voyage de chasse là également et le reste
15 était des invités, des clients. Je pense que
16 c'était un rituel. Il y avait peut-être, à ma
17 connaissance, sur seize (16) personnes, peut-être
18 cinq, six, sept ou huit personnes d'assumées ou de
19 payées par BPR et le reste était une autre gang...

20 Q. **[251]** Un autre groupe.

21 R. ... un autre groupe d'amis qui invitaient un ou
22 deux clients.

23 Q. **[252]** Ma question était, qui, comment vous êtes
24 certain que ce n'est pas monsieur Loranger par
25 exemple qui a payé pour ses dépenses, pour son

1 voyage, pour la partie de chasse, oui?

2 R. J'en suis certain par la discussion que j'ai eue
3 avec monsieur Lafleur, j'en suis certain parce que
4 ça coûtait cinq mille (5 000 \$) environ par
5 personne pour un voyage de cinq jours. On prenait
6 l'avion à Québec, qui nous amenait à L'Île-
7 d'Anticosti, il y avait un avion qui ramenait les
8 chevreuils puis un avion qui ramenait les
9 individus. Le pourboire qu'on doit laisser à la fin
10 aux employés, aux guides, aux gens qui nous font à
11 manger, et caetera.

12 Q. **[253]** Bref, compte tenu des coûts pour un tel
13 voyage...

14 R. C'est ça.

15 Q. **[254]** ... pourquoi vous pensez qu'un fonctionnaire
16 a peut-être pas nécessairement les moyens de se
17 payer ça?

18 R. Bien parce que, écoutez, seulement le pourboire,
19 là, il fallait laisser mettons deux cent cinquante
20 (250 \$), mettons qu'on laisse deux cent cinquante
21 (250 \$) par personne pour que, mettre ça dans un
22 pot pour que tous les guides et les cuisiniers, et
23 caetera, se partagent le pourboire, ça, c'était de
24 l'argent comptant. Et c'est monsieur Lafleur qui a
25 payé la partie des invités de BPR. Moi, ça ne m'a

1 pas coûté un sou. Ça n'a pas coûté un sou à
2 monsieur Loranger pour donner son propre pourboire.
3 Et, peut-être qu'on y reviendra, mais j'ai souvent
4 été à la pêche avec monsieur Loranger.

5 Q. **[255]** Vidons donc la question pendant qu'on y est.

6 R. O.K.

7 Q. **[256]** Sinon on va remettre trop de choses à plus
8 tard. Donc vidons la question. On va y venir dans
9 quelques instants. Donc, au niveau de la charge,
10 des discussions avec monsieur Lafleur puis, compte
11 tenu des coûts et notamment le pourboire qu'il n'a
12 pas donné, donc, vous en concluez qu'il n'a pas
13 déboursé pour ce voyage de chasse-là. Est-ce que
14 c'est le seul, avant qu'on aille aux voyages de
15 pêche, est-ce que c'est le seul voyage de chasse
16 payé par BPR que vous faites?

17 R. Non. Il y en a eu un autre, je crois, trois ou
18 quatre ans avant où j'avais également remplacé...

19 Q. **[257]** À la dernière minute?

20 R. À la dernière minute, là, un de mes patrons, qui...
21 Et j'avais invité... On m'avait demandé d'inviter
22 quelqu'un aussi à la dernière minute. Donc, j'étais
23 allé avec une autre personne. Puis ni moi et ni mon
24 invité avaient payé les frais.

25 Q. **[258]** Est-ce qu'il y avait des élus, du personnel

1 politique ou des fonctionnaires?

2 R. À ce voyage?

3 Q. **[259]** Dans ce voyage-là.

4 R. À ce voyage-là, ça remonte aux années deux mille
5 (2000), je n'ai pas le souvenir qu'il y avait de
6 hauts fonctionnaires ni d'élus du gouvernement du
7 Québec ou de hauts fonctionnaires du gouvernement
8 du Québec.

9 Q. **[260]** O.K. On va passer à un autre sujet, bien, aux
10 voyages de pêcher. Pour les voyages de pêche, je
11 vous le dis tout de suite, je veux que vous me
12 disiez évidemment les voyages de pêche qui vont
13 impliquer des élus, du personnel politique ou
14 encore des fonctionnaires qui n'ont pas payé, bien
15 entendu. S'ils ont payé, c'est une chose.

16 R. O.K.

17 Q. **[261]** Mais s'il n'y avait pas ce genre de
18 personnes-là, ce n'est pas nécessairement d'intérêt
19 pour la Commission. Donc, vous nous avez parlé au
20 niveau des voyages de pêche qu'avec monsieur
21 Loranger, ce n'était pas la seule fois où vous
22 aviez une aventure en plein air avec lui?

23 R. Effectivement.

24 Q. **[262]** Est-ce que, sans nous conter le voyage en
25 détail, c'est des différents voyages de pêche au

1 fil des années?

2 R. Bon. Il y avait des voyages de pêche d'organisés
3 auxquels je n'ai jamais assisté de plus grand luxe,
4 des voyages sur les grandes rivières à saumon, la
5 rivière Saint-Jean de la Basse-Côte-Nord, et
6 caetera, que certains vous ont parlé, que vous
7 connaissez certainement ou que tout le monde
8 rêverait d'y aller. Ça, je n'ai jamais assisté à
9 ça. Mais BPR possédait un club de pêche dans la ZEC
10 de la rivière Blanche qui, autrefois, faisait
11 partie, avant le déclubage, là, dans les années
12 soixante-seize (76), les territoires de pêche ont
13 été formés en club, en ZEC...

14 Q. **[263]** Monsieur Gagnon, je vais encore...

15 R. Oui.

16 Q. **[264]** Je vais faire un petit avertissement encore.
17 Vous avez énormément de choses à dire dans votre
18 témoignage.

19 R. Oui.

20 Q. **[265]** Si on ne veut pas être ici... En tout cas, il
21 nous reste peu de temps. Si on ne veut pas être ici
22 encore la semaine prochaine, on va y aller plus
23 concrètement. Donc, voyages de pêche avec Jean-
24 Louis Loranger, je comprends que c'est de voyages
25 de pêche, ce n'est pas la petite pêche en arrière

1 d'un petit chalet, c'est des voyages de pêche de
2 luxe ou, du moins, d'un certain confort...

3 R. Oui.

4 Q. **[266]** ... auxquels on rattache un certain coût,
5 d'une part. Je comprends également que BPR a un
6 club de chasse au lac Wilkin, je crois?

7 R. Oui, au lac Wilkin.

8 Q. **[267]** O.K.

9 R. Et quand, moi, je suis arrivé au début des années
10 quatre-vingt-dix (90), le club existait. La façon
11 de procéder, c'est qu'on prenait un hydravion. Il
12 n'y avait pas de chemin pour s'y rendre. On prenait
13 un hydravion à Québec à la base du lac
14 Saint-Augustin.

15 Q. **[268]** Donc il y a des coûts également pour s'y
16 rendre?

17 R. Évidemment. Et il y a des guides en permanence au
18 club de chasse... au club de pêche surtout. Il y
19 avait un peu de chasse, mais...

20 Q. **[269]** Il faut payer, j'imagine, ces guides-là
21 aussi?

22 R. Il faut payer ces guides-là à l'année qui arrivent
23 au mois de mai et qui repartent après la chasse à
24 l'automne. Et...

25 Q. **[270]** Combien peut coûter un voyage, selon vous?

1 R. Moi, je vous dirais, en argent de l'époque, de sept
2 cents à mille dollars (700-1000 \$) par personne.
3 Lorsqu'on comptabilisait... Ça coûtait, l'opération
4 coûtait environ cent mille (100 000 \$) par année
5 pour faire tous les voyages. Donc, le salaire des
6 guides, l'entretien...

7 Q. **[271]** Tous les coûts afférents aux voyages?

8 R. Les avions, et caetera, l'épicerie, la boisson, et
9 cetera. Et, ça, je peux vous dire que, jamais, j'ai
10 vu un client payer un sou, sauf à une exception,
11 que je pourrais expliquer, mais qui n'a pas
12 tellement rapport à la Commission. C'était plutôt
13 un client qui n'était pas du monde municipal.

14 Q. **[272]** Ça va. Si ça n'a pas rapport à la Commission,
15 il n'y a pas de problème.

16 R. Donc, les voyages étaient payés par BPR
17 entièrement.

18 Q. **[273]** Je comprends que c'est un espèce de club
19 privé. De sorte que, là aussi, c'est le
20 propriétaire du club et du camp qui va être facturé
21 et ses invités?

22 R. Effectivement.

23 Q. **[274]** Ça rend encore d'autant plus difficile pour
24 les invités de pouvoir défrayer ces coûts-là?

25 R. De la façon que ça fonctionne, la compagnie d'avion

1 envoyait sa facture directement chez BPR.

2 L'épicerie et la boisson qu'on achetait, supposons
3 que c'est moi...

4 Q. **[275]** Monsieur Gagnon...

5 R. Oui.

6 Q. **[276]** ... allons, l'épicerie, la boisson, je
7 comprends, toutes dépenses payées?

8 R. Au complet.

9 Q. **[277]** Toutes dépenses payées. C'est bon. Ça coûte
10 une certaine somme d'argent. On en convient. C'est
11 un club privé. Donc, ça fait en sorte que c'est
12 encore plus facile de ne pas payer. Et je veux
13 savoir donc, est-ce que c'était fréquent que les
14 invités des personnes qui allaient notamment au
15 club Wilkin ou au lac Wilkin, ou dans les voyages
16 de luxe ou de grand confort au saumon dans les
17 grandes rivières, donc c'était fréquent d'inviter
18 des élus, du personnel politique ou encore des
19 fonctionnaires?

20 R. Oui.

21 Q. **[278]** Quand on dit « fréquent », c'est plusieurs
22 fois par été, ou il y avait comme un ou deux
23 voyages annuels dans lesquels on invitait beaucoup
24 de monde?

25 R. Je ne peux pas vous parler des voyages de grand

1 luxe, de pêche ou de chasse, à part Anticosti où
2 j'ai été deux fois. Pour le club Wilkin, moi
3 personnellement je faisais environ quatre voyages
4 par été. Un autre de mes collègues en faisait
5 autant. Et donc, il y en avait peut-être une
6 quinzaine de voyages, quinze (15) à vingt (20)
7 voyages d'organisés dans l'été.

8 Q. **[279]** Et entre vos collègues, vous vous
9 répartissiez la tâche d'emmener...

10 R. Oui.

11 Q. **[280]** Parce que ça ne doit pas être la même
12 personne qui passe l'été au club?

13 R. Effectivement. Oui. Puis souvent, on fait ça les
14 fins de semaine, donc c'est après notre semaine de
15 travail. Il y a une question de logistique. Donc,
16 quand un avion rentre au lac, il faut sortir ceux
17 qui sont là. Donc, il y a une cédule de prévue pour
18 maximiser ou optimiser les voyages d'avion. Et
19 donc, ça roulait comme ça tout l'été, sauf au mois
20 de juillet où, parce que la pêche n'est pas bonne,
21 il fait trop chaud...

22 Q. **[281]** Monsieur Gagnon, encore une fois, je veux
23 dire...

24 R. Oui.

25 Q. **[282]** Vous avez tellement de choses à dire que...

1 R. C'est vrai que des détails... C'est vrai.

2 Q. **[283]** On va essayer d'arriver aux faits.

3 R. Je m'excuse.

4 Q. **[284]** Ça va, ça va. Donc, vous, quand vous allez au
5 club de pêche qui appartient à BPR, ou du moins à
6 ses dirigeants, vous êtes souvent accompagné
7 d'élus?

8 R. Oui.

9 Q. **[285]** c'est principalement des élus municipaux ou
10 également des élus provinciaux?

11 R. Élus municipaux, élus provinciaux et hauts
12 fonctionnaires.

13 Q. **[286]** D'accord. Et quand on va à ces voyages-là, je
14 présume, on ne parle pas, on n'ose pas parler
15 business pour rendre mal à l'aise les gens, on
16 essaie surtout de tisser des liens, de resserrer
17 les liens, de faire du positionnement?

18 R. Vous avez bien compris.

19 Q. **[287]** Vous avez dit avant de parler du club Wilkin
20 que vous n'avez pas nécessairement, vous, assisté
21 aux voyages de pêche dans les grandes rivières à
22 saumon, comme vous nous le disiez, des voyages de
23 pêche de grand confort, si je peux les qualifier
24 ainsi, mais vous avez entendu, j'imagine, vos
25 collègues vous dire « je suis allé à tel voyage

1 avec telle personne », et cette personne-là était
2 soit un élu, un haut-fonctionnaire ou du personnel
3 politique?

4 R. Pas aussi précisément.

5 Q. **[288]** Non?

6 R. Pas aussi précisément.

7 Q. **[289]** On va mettre ça de côté, dans ce cas-là. Et
8 juste si on revient, pour terminer sur le courriel,
9 donc, pour quelle raison vous prenez le soin, au
10 chef de cabinet de monsieur Fournier, en novembre
11 deux mille trois (2003), de lui résumer que :

12 Donc, au total, la contribution de BPR
13 sera de 7000 \$.

14 Et je suis à l'onglet 54, Madame Blanchette. Et on
15 prend même l'opportunité de dire :

16 Pour le prochain cocktail, on sera
17 deux également.

18 Donc, pourquoi qu'on prend la peine de dire que
19 BPR, dans le fond, vient contribuer, en l'espace
20 d'un mois, de sept mille dollars (7000 \$) plus deux
21 cartes pour le prochain cocktail du PM, donc je
22 présume un neuf mille dollars (9000 \$)?

23 R. Alors, oui, alors, vous avez compris que puisque je
24 revenais de voyage de chasse, qui n'était pas prévu
25 à mon horaire, je n'ai pas pu assister au cocktail

1 à mille dollars (1000 \$) de Jean-Marc Fournier, du
2 ministre. Mais je lui confirme quand même que BPR
3 aura versé sept mille (7000 \$), il le confirmera
4 plus tard. Puis je lui dis en même temps : « J'ai
5 deux cartes pour toi ai cocktail du PM », parce que
6 le premier ministre organisait, Jean Charest et son
7 équipe, un cocktail à Québec et un cocktail à
8 Montréal à mille dollars (1000 \$), habituellement
9 en octobre ou en novembre. C'était une semaine, à
10 peu près à une semaine de distance, les cocktails à
11 mille dollars (1000 \$).

12 Et j'avais, BPR avait beaucoup de cartes,
13 pas seulement deux, et moi on m'en donnait, donc il
14 faut croire qu'on m'en donne trois, j'y vais et
15 j'ai deux cartes pour le chef de cabinet de Jean-
16 Marc Fournier et son attaché politique, Jean-
17 Philippe Guay.

18 Q. **[290]** C'est quoi l'intérêt, j'essaie de comprendre,
19 d'inviter un chef de cabinet, un attaché politique
20 à un cocktail du premier ministre de leur parti ou
21 du moins du parti du ministre pour qui il
22 travaille?

23 R. À ma connaissance, je crois qu'ils ne sont pas
24 invités d'office à participer à ce cocktail.

25 Q. **[291]** Non, je parle de l'intérêt de... Je présume

1 qu'ils ne sont pas invités d'office si vous les
2 invitez, mais c'est quoi l'intérêt pour un
3 ingénieur ou pour la firme BPR à ce moment-là
4 d'inviter du personnel politique d'un ministre pour
5 le cocktail du premier ministre?

6 R. La réponse ne peut pas être plus claire que
7 maintenir les liens et le réseautage avec deux
8 personnes avec qui je m'entendais extrêmement bien
9 et qui étaient, avec qui j'avais établi un lien de
10 confiance et qui pouvaient, la perception que
11 j'avais, je sentais que lorsque je leur faisais une
12 recommandation, qu'ils avaient confiance en moi. Le
13 lien de confiance était créé, et on peut voir ça au
14 sens large, oui, c'est fait par des contributions
15 politiques, mais il y a aussi des relations
16 humaines, des individus.

17 Je peux dire qu'avec monsieur Marois et
18 monsieur Guay, c'était comme des « buddies-buddys ».
19 O.K.? Mais c'est sûr que cette relation-là,
20 « buddies-buddys », elle s'est créée par du
21 financement politique et des choses, ça j'en
22 conviens. Mais on traitait avec des individus et la
23 relation de confiance était établie. Donc,
24 puisqu'ils n'ont pas nécessairement, ils ne sont
25 pas nécessairement invités à ces cocktails-là à

1 mille dollars (1000 \$), donc, leurs ministres le
2 sont, mais pas eux, alors là, je leur offrais des
3 cartes.

4 Q. **[292]** Et ça explique entre autres l'importance
5 d'être près des chefs de cabinets pour cette
6 confiance-là, cette proximité-là...

7 R. Tout à fait.

8 Q. **[293]** ... pour tisser ces liens-là? Est-ce qu'on
9 pourrait qualifier ça comme du positionnement
10 stratégique pour une entreprise, d'investir, parce
11 que c'est le cas, on investit dans ce
12 réseautage-là, dans ce tissage d'amitiés-là,
13 dans...

14 R. Le premier investissement, c'est l'investissement
15 que la firme a fait en répondant à la demande du
16 Parti, il y a quelqu'un du Parti libéral qui a
17 appelé un haut dirigeant chez BPR pour dire :
18 « Peux-tu nous prendre dix (10) ou vingt (20)
19 cartes à mille dollars (1000 \$)? »

20 Q. **[294]** Ça, vous présumez ça...

21 R. Ou cinq.

22 Q. **[295]** Vous présumez ça d'expérience?

23 R. Oui, j'ai déjà vu du cinq, du dix (10), du vingt
24 (20) cartes.

25 Q. **[296]** Vous avez déjà vu, vous, des... des demandes

1 comme ça ou des commandes comme ça?

2 R. Non, pas moi, pas à mon niveau.

3 Q. **[297]** O.K. Vous avez entendu parler, on vous a
4 dit : « Il faut que je vende cinq, dix (10) ou
5 quinze (15) cartes »? Est-ce qu'on vous a déjà dit
6 ça, Monsieur Gagnon?

7 R. Des fois, quand la demande était trop grande,
8 supposons que la demande...

9 Q. **[298]** Monsieur Gagnon, ma question c'est est-ce
10 qu'on vous a déjà informé, un haut dirigeant ou
11 quelqu'un qui a eu une telle demande, si on... s'il
12 avait reçu une demande, pardon, de cinq, dix (10),
13 quinze (15), bref, d'un nombre donné de cartes pour
14 une activité?

15 R. Oui.

16 Q. **[299]** O.K. C'était quel chiffre, est-ce que vous
17 vous souvenez? Est-ce que c'est arrivé fréquemment?

18 R. Du cinq, du dix (10). Écoutez, on le voit sans être
19 présent lors de la discussion, lorsqu'on reçoit un
20 appel de notre patron qui nous dit...

21 Q. **[300]** « J'ai cinq cartes à vendre. »

22 R. « J'ai cinq... », non, pas à vendre.

23 Q. **[301]** Pas à vendre, mais à...

24 R. « J'ai dit dix (10) cartes pour le cocktail du PM,
25 es-tu capable d'en prendre trois? » On peut pas

1 être dix (10) personnes de BPR à aller au cocktail.

2 Q. **[302]** Donc, quand...

3 R. Donc, on invite des clients, on invite du personnel
4 politique. On maintient notre réseau en force.

5 Q. **[303]** Quand vous dites... quand il vous dit,
6 pardon : « Peux-tu en prendre trois », ça veut
7 dire, « Peux-tu t'occuper de payer pour trois avec
8 tes clients ou ton réseau »?

9 R. Non...

10 Q. **[304]** Parce qu'il va falloir quand même que vous
11 trouviez le paiement ou c'est déjà fourni?

12 R. Ça c'est... je m'occupe pas de ça, c'est déjà payé.

13 Q. **[305]** C'est déjà payé. O.K. Tantôt on a vu qu'il
14 peut y avoir... ça peut... et on va le revoir avec
15 d'autres exemples concrets, qu'il peut y avoir des
16 accrocs, là, puis je mets le mot entre guillemets,
17 au niveau... au niveau du personnel politique ou
18 des fonctionnaires. Quel genre d'information les
19 contacts politiques, notamment via Marc-Yvan Côté
20 ou toutes personnes qui pouvaient contacter Bruno
21 Lortie, je parle évidemment du MAMROT ici, on est
22 rendu peut-être l'époque plus Roche, mais si ça
23 s'applique... Pas Roche, madame Normandeau. Si ça
24 s'applique avant, vous me le direz. Mais quel genre
25 d'information ces gens-là, en contact avec les

1 hautes sphères, peuvent obtenir? Monsieur Côté,
2 dans les deux derniers jours, est venu nous dire
3 que c'était de l'information publique, c'était
4 pas... il admettait peut-être qu'on pouvait l'avoir
5 plus rapidement, mais il semblait pas y avoir un
6 caractère confidentiel ou privilégié d'aucune
7 façon, selon son témoignage. Est-ce que vous êtes
8 d'accord avec sa vision?

9 R. Non.

10 Q. **[306]** Alors, répondez... expliquez-nous, plutôt,
11 quel genre d'information on peut obtenir, à travers
12 de divers exemples génériques, on va voir,
13 évidemment, des exemples concrets cet après-midi,
14 vous pourrez nous dire, là : « Dans ce dossier-là,
15 telle intervention a été faite. » Mais je veux
16 savoir de façon générale quel genre d'intervention
17 et, surtout, quel genre d'information peut-on
18 obtenir de ces contacts politiques là via,
19 notamment, Marc-Yvan Côté?

20 R. Je ne suis pas d'accord avec la position de
21 monsieur Côté et de son témoignage d'hier parce
22 qu'il a mis un voile... il a teinté un peu sa
23 réponse, à mon avis. Si moi, Jean Gagnon, avec un
24 niveau de notoriété et d'implication dans la firme
25 qui est largement plus bas, je réussis à régler, à

1 intervenir, à négocier au nom de mes clients les
2 dossiers avec le chef de cabinet du ministre Jean-
3 Marc Fournier et son attaché politique, si moi,
4 Jean Gagnon, je réussis à faire ça en allant les
5 rencontrer à leur bureau, en dînant, en prenant une
6 bière au bar, je pense que Marc-Yvan Côté, avec la
7 stature qu'il a, la notoriété, le rôle qu'il avait
8 chez Roche, le rôle qu'il a joué dans le
9 gouvernement, il était ministre, je pense qu'il
10 obtenait plus que de l'information publique si,
11 moi, j'ai réussi à obtenir de l'information
12 confidentielle et à convenir sur-le-champ, dans des
13 rencontres, si le dossier allait être priorisé ou
14 pas par le ministre.

15 Q. [307] Mais quand vous dites, vous pensez, moi, ma
16 question était plus concrètement, là, parce que
17 vous avez une bonne expérience. Concrètement... et
18 c'est pas nécessairement limité à Marc-Yvan Côté
19 mais c'est sûr que, compte tenu de la période qui
20 nous concerne, il y a des chances qu'on parle
21 davantage de lui, mais c'est pas limité à lui.

22 Donc, je veux pas savoir ce que vous pensez
23 puis ce que vous déduisez, je veux savoir si,
24 pratico pratique, de façon générale, ce qui est
25 arrivé, que vous avez pu obtenir de l'information

1 en passant les hautes instances, si on veut, tant
2 du côté de Roche ou BPR que les différents
3 ministères, pour obtenir de l'information qui
4 avait... qui revêtait une certaine importance.
5 Donc, qui avait un caractère peut-être
6 confidentiel, privilégié ou, du moins, c'est une
7 information qui était tenue secrète. Vous comprenez
8 le sens de ma question?

9 R. Oui. La réponse a peut-être été trop longue, mais
10 la réponse c'est « oui », (inaudible)... on
11 obtenait...

12 Q. **[308]** O.K. Et donc quel genre d'exemples? Quel
13 genre d'informations? Pardon.

14 R. Bon. Supposons qu'un dossier est bloqué au niveau
15 des hauts fonctionnaires parce que le projet de
16 notre client ne cadre pas dans les règles et les
17 normes. Alors, par exemple, vous avez entendu
18 monsieur Dumont expliquer, du Ministère des
19 Affaires municipales, qu'il y avait des cotes de 1
20 à 4 ou 5, puis les codes... Alors, supposons qu'un
21 projet ne cadre pas dans les priorités, c'est une
22 décision politique qui... qui aide à faire bouger
23 le dossier. Et moi, je vous dis que les gens comme
24 moi, qui faisait le travail qu'on faisait, on était
25 en mesure de discuter avec soit l'attaché politique

1 - à mon niveau, c'était souvent l'attaché
2 politique, avec Jean-Philippe Marois, c'était
3 différent parce qu'il s'est créé une relation
4 d'amitié, donc j'avais le droit et je pouvais me
5 permettre de parler au chef de cabinet du ministre
6 Fournier - de régler, de s'entendre sur les
7 modalités et sur quoi faire pour que le projet soit
8 finalement subventionné au nom de notre client.

9 Q. **[309]** Et donc vous avez de l'information qui vous
10 permettait de savoir là, le problème est là, là et
11 là.

12 R. Exact. Et...

13 Q. **[310]** De l'information qui fait partie un peu, si
14 on veut, du délibéré ou de l'analyse plutôt du
15 Ministère?

16 R. Exact. Exact. Exact.

17 Q. **[311]** Et cette information-là vous l'avez obtenue
18 en tout temps ou seulement à l'époque de monsieur
19 Lortie et de monsieur Côté?

20 R. En tout temps, en tout temps. De l'époque de
21 monsieur Lortie, non, parce que je n'avais pas de
22 contact avec monsieur Lortie.

23 Q. **[312]** Mais, vous avez accès à Marc-Yvan Côté au
24 sein de l'entreprise Roche pour pouvoir
25 (inaudible).

1 R. Lorsque j'étais chez Roche, il y avait une
2 procédure. J'étais... j'avais un statut particulier
3 chez Roche, donc on en a parlé tantôt, là, j'avais
4 un statut de consultant. Donc, évidemment qu'on
5 peut pas faire ce qu'on veut comme consultant. Mon
6 intervenant était André Côté, mon supérieur qui
7 était vice-président municipal qui, lui,
8 intervenait auprès de Marc-Yvan Côté pour que Marc-
9 Yvan Côté intervienne auprès de Bruno Lortie.

10 Q. **[313]** Donc, il y avait une espèce de hiérarchie si
11 on veut...

12 R. Oui.

13 Q. **[314]** ... à cette époque-là et dans ce contexte-là.

14 R. Oui. Et d'une façon générale, il faut que ce soit
15 la bonne personne qui appelle le bon individu avec
16 qui le lien de confiance s'est crée pour que la
17 bonne information soit donnée.

18 Q. **[315]** Et le lien de confiance va se créer notamment
19 en étant impliquant... en étant impliqué, pardon,
20 dans le cadre des activités de ce parti politique-
21 là?

22 R. En étant reconnu par... comme un ami de la famille
23 politique, ça, c'est certain. En ayant des liens
24 privilégiés avec des individus parce qu'on peut pas
25 empêcher que c'est des gens qui traitent avec des

1 gens, donc, ça, ça aide encore plus quand c'est un
2 secret. Alors, monsieur Côté disait hier que Bruno
3 Lortie était comme son deuxième fils pour lui.
4 Alors, c'est assez facile d'avoir de l'information
5 privilégiée et non du publique. Donc...

6 Q. **[316]** ... est toujours... il faut... Une partie de
7 votre réponse qui m'intéresse davantage. Ça prend
8 la bonne personne qui contacte avec le bon lien de
9 confiance...

10 R. Oui.

11 Q. **[317]** ... ou le bon lien avec la bonne personne.
12 Donc, je comprends qu'à une époque Marc-Yvan Côté
13 et monsieur Lortie étaient la combinaison gagnante.

14 R. Oui.

15 Q. **[318]** À une autre époque, du moins, si je me fie
16 aux deux derniers courriels qu'on a regardés, vous
17 et monsieur Marois, Jean-Philippe Marois était la
18 combinaison gagnante. Et on pourrait faire cet
19 exercice-là pour voir qu'à chacune des époques, il
20 y avait toujours un moyen. Peut-être que c'était
21 pas instantané comme avec monsieur Marois, mais
22 lorsqu'on l'avait pas, on connaissait la recette
23 pour pouvoir développer ce lien-là. Et cette
24 recette-là passait nécessairement par la
25 participation au financement des partis politiques

1 provinciaux.

2 R. Exactement.

3 Q. **[319]** Il est midi trente (12 h 30).

4 (12:28:02)

5 LA PRÉSIDENTE :

6 Q. **[320]** Je voudrais, juste avant d'aller dîner, vous
7 avez dit tantôt que dans vos voyages que vous
8 faisiez, les voyages de chasse et de pêche, vous
9 avez dit qu'il était fréquent d'inviter les élus,
10 les hauts fonctionnaires et des gens qui étaient...
11 ou des élus municipaux et au provincial et des
12 hauts fonctionnaires. Au provincial, est-ce que
13 c'était tout parti confondu?

14 R. Tout parti confondu.

15 Q. **[321]** Ce qui veut dire donc autant au Parti libéral
16 qu'au Parti québécois?

17 R. Autant au Parti québécois qu'au Parti libéral, avec
18 des gens avec qui on avait une affinité aussi, donc
19 autant pour les deux, et les municipalités, des
20 maires ou des conseillers et des fonctionnaires ou
21 des attachés politiques avec qui on avait à
22 traiter.

23 Q. **[322]** O.K. Merci.

24 Me SIMON TREMBLAY :

25 Merci.

1 SUSPENSION DE L'AUDIENCE

2 REPRISE DE L'AUDIENCE

3 Me SIMON TREMBLAY :

4 Madame la Greffière, juste pour réitérer le
5 serment.

6 LA GREFFIÈRE :

7 Vous êtes toujours sous le même serment.

8 Me SIMON TREMBLAY :

9 Q. **[323]** Alors, Monsieur Gagnon, on va poursuivre avec
10 votre interrogatoire. Je veux seulement revenir
11 sur... après révision de mes notes ce midi, là, il
12 y a deux, trois petits points sur lesquels je
13 voudrais revenir. Vous avez indiqué, lorsqu'on
14 faisait référence au courriel, là, dans lequel vous
15 faisiez état du fait que vous reveniez de la chasse
16 et vous aviez pu, je sais pas si on dit
17 « capturer » ou « tuer », mais, bref, ramener
18 certes deux chevreuils. Vous avez parlé qu'il y
19 avait beaucoup de voyages de pêche avec beaucoup de
20 hauts fonctionnaires, d'élus, de personnels
21 politiques. Êtes-vous en mesure de nous indiquer,
22 sans nécessairement nous faire une liste exhaustive
23 et nous indiquer des exemples d'élus, c'est-à-dire
24 à quel niveau, des exemples d'autres
25 fonctionnaires? Évidemment, si votre souvenir est

1 pas très clair, je vous demanderais de vous garder
2 une petite gêne et si le souvenir est clair à
3 l'effet que telle personne ou telle personne
4 occupant telle position était présente, à ce
5 moment-là je vous invite à nous indiquer qui.

6 R. Donc, je commencerai... je commencerai peut-être
7 par...

8 Q. **[324]** Juste un instant, je vois que le micro est
9 défectueux. Bien, il ne fonctionne pas, là, tout
10 simplement.

11 LA PRÉSIDENTE :

12 Non. Non. Attendez.

13 Me SIMON TREMBLAY :

14 Oui, oui. Je vais peut-être faire les tests moi-
15 même pour pas qu'on identifie votre voix,
16 ultimement.

17 LA PRÉSIDENTE :

18 Oui. Oui, c'est ça. C'est pour ça.

19 Me SIMON TREMBLAY :

20 Un deux, un deux.

21 LA PRÉSIDENTE :

22 Non, mais pesez dessus, là, pour l'ouvrir pour
23 commencer.

24 Me SIMON TREMBLAY :

25 Ah! Bien, je pense que c'est un genre de micro...

1 LA PRÉSIDENTE :

2 Ah!

3 Me SIMON TREMBLAY :

4 ... qui a pas de... pas d'option de... de faire...

5 Un deux, un deux. Ah! Je pense que ça va. Ça va?

6 LA PRÉSIDENTE :

7 Allez-y donc encore. Pas vous.

8 Me SIMON TREMBLAY :

9 Un deux, un deux.

10 LA PRÉSIDENTE :

11 Oui.

12 Me SIMON TREMBLAY :

13 Allez-y donc. Alors

14 R. Un deux, un deux.

15 Q. **[325]** Bon. Donc, je vous demandais, là, les gens
16 que vous êtes certain, bien entendu, là, qui... des
17 gens qui avaient une des fonctions que j'ai
18 indiquées, qui ont assisté avec vous, donc je
19 comprends que ce sont des voyages de pêche défrayés
20 par BPR dans... dans lesquels on essaie de tisser
21 des liens et de se rapprocher et dans lesquels on
22 ne discute pas de dossier en tant que tel. Allez-y.

23 R. C'est une question qui est assez difficile parce
24 que ça remonte à plusieurs années, on parle de
25 quatre-vingt-seize (96) jusqu'à deux mille cinq

1 (2005), mais je vais m'en tenir à ceux dont je suis
2 absolument certain.

3 Q. **[326]** D'accord.

4 R. Et donc je nommerai en premier Réal Gauvin.

5 Q. **[327]** Qui est Réal Gauvin?

6 R. Qui était député du Parti libéral du... dans les
7 années quatre-vingt... quatre-vingt... quatre-
8 vingt-quinze (95) à deux mille (2000) peut-être ou
9 le milieu des années quatre-vingt-dix (90).

10 Q. **[328]** O.K.

11 R. Je pense qu'il a fait deux... deux ou trois
12 mandats. Alors, monsieur Gauvin est venu...

13 Q. **[329]** O.K. Donc, je comprends que, lui... À moins
14 d'indication contraire, ce sont des gens qui sont
15 allés à la pêche avec...

16 R. Oui.

17 Q. **[330]** ... des gens de chez Roche, notamment...

18 R. Oui.

19 Q. **[331]** ... et peut-être d'autres invités.

20 R. De chez BPR.

21 Q. **[332]** De chez BPR. Pardon.

22 R. Oui.

23 Q. **[333]** Et que les dépenses étaient défrayées par
24 BPR.

25 R. Oui. Monsieur Gauvin est venu à deux ou trois

1 reprises, à mon avis. Je suis obligé de nommer
2 Norbert Morin qui est aujourd'hui député, mais il
3 était à l'époque conseiller au maire d'une
4 municipalité. Monsieur Morin est pour le Parti...

5 Q. **[334]** Est-ce que vous vous souvenez le nombre de
6 reprises?

7 R. ... libéral. Pardon?

8 Q. **[335]** Maintenant, il est député pour le Parti
9 libéral vous dites.

10 R. Oui.

11 Q. **[336]** O.K. À combien de reprises, de mémoire?

12 R. Une fois.

13 Q. **[337]** Une fois.

14 R. Jean-Guy Paré du Parti québécois est certainement
15 venu deux fois et deux autres fois dans d'autres
16 voyages de pêche sur la Basse-Côte-Nord où je...
17 BPR défrayait les frais également. Jean-Guy Paré
18 était un député de Lotbinière du Parti québécois.

19 Q. **[338]** O.K. Qui d'autres?

20 R. Jacques Chagnon du Parti libéral, député de
21 Westmount est venu à deux reprises. Je sais qu'il a
22 été ministre, il n'est pas arrivé avec sa voiture
23 de ministre, donc c'est de l'époque où il était
24 dans l'opposition, donc dans les années quatre-
25 vingt-quinze (95) à deux mille trois (2003).

1 Q. **[339]** À deux mille trois (2003) à peu près. O.K.
2 Avant que vous poursuiviez, cette information-là
3 d'où... de façon générale, ce sont... vous avez
4 constaté personnellement ou c'est des gens qui vous
5 ont dit directement être allés avec ces personnes-
6 là?

7 R. C'est des voyages que, moi, j'ai faits avec ces
8 gens-là.

9 Q. **[340]** O.K. Donc, c'est vous, personnellement, qui
10 avez fait des voyages avec ces gens-là.

11 R. Oui.

12 Q. **[341]** D'accord.

13 R. Il faut comprendre, chez BPR, il y avait peut-être
14 dix (10) à douze (12) personnes autorisées à
15 organiser des voyages de pêche durant toute la
16 cédule durant toute la saison.

17 Q. **[342]** Sans me donner les dix (10) à douze (12)
18 personnes, quelles fonctions occupait cette dix à
19 douzaine personnes là?

20 R. Bon, évidemment, les fondateurs : Beaulieu, Poulin
21 et Robitaille. Les... Paul Lafleur, Jacques Bédard,
22 Pierre Lavallée...

23 Q. **[343]** Donc, les hauts dirigeants.

24 R. Les hauts dirigeants. Et il y avait des vice-
25 présidents développement des affaires, comme Pierre

1 Lavoie, qui était responsable du Bas-Saint-Laurent,
2 Gaspésie.

3 Q. [344] Vous?

4 R. Il y avait des gens... Moi. Il y avait un directeur
5 du bureau du Saguenay, il y avait un directeur du
6 bureau de Trois-Rivières et quelqu'un du bureau de
7 Montréal mais c'était un peu loin pour des gens de
8 Montréal des descendre à Québec puis après ça
9 prendre l'avion pour aller ailleurs. Donc...

10 Q. [345] Bref, (inaudible)...

11 R. ... la clientèle cible était plus l'est.

12 Q. [346] O.K. Et donc, on envoyait pas nécessairement
13 un ingénieur junior ou un...

14 R. Non.

15 Q. [347] ... un jeune. On envoyait des gens qui
16 avaient peut-être intérêt à développer des
17 relations avec ce genre de personnes-là?

18 R. Effectivement.

19 Q. [348] Donc, poursuivez avec votre énumération.

20 R. Oui. Alors donc, c'est pour ça que les gens que je
21 vous nomme c'est des gens auxquels... j'ai assisté
22 au voyage et que j'étais là. Guy Lelièvre, qui
23 était député de Gaspé pour le Parti québécois. Lui,
24 par contre, c'est un voyage de pêche aux saumons,
25 que j'ai été dans son comté. Où j'ai payé une bonne

1 partie des frais mais il a quand même payé une
2 part, là. Je pense, ma passe... ma passe d'accès au
3 droit de pêche mais j'avais payé le reste des
4 dépenses.

5 Q. **[349]** Donc, il a payé une petite partie, on
6 pourrait dire?

7 R. Une petite partie, oui. C'était une rivière à
8 saumons très réputée puis ça prenait un accès
9 spécial, donc lui seul pouvait l'avoir et pas moi.
10 Pour ce qui est de la députation, je m'arrête là
11 parce que je pourrais commettre des erreurs.

12 Q. **[350]** D'accord, on va s'en tenir à ce que vous... à
13 ce que vous êtes certain. Mais on peut comprendre,
14 quant à la députation, comme vous le dites, qu'il y
15 a plusieurs autres personnes qui ont pu y aller
16 également mais vous êtes pas certain et on prendra
17 pas le risque de nommer quelqu'un par erreur.

18 R. Effectivement. Je pourrais en nommer mais compte
19 tenu que j'y étais pas, j'aime autant pas prendre
20 le risque.

21 Q. **[351]** Parfait. Donc, au niveau de la députation et
22 des élus provinciaux, bref, ce sont les gens dont
23 vous vous souvenez être allé avec eux dans une
24 activité de pêche défrayée par BPR.

25 R. Exact.

1 Q. [352] Et est-ce qu'il y a des élus municipaux?

2 R. Oui.

3 Q. [353] Que vous êtes en mesure de nous dire
4 lesquels?

5 R. Ouf! Je vous dirais que, dans l'est du Québec, ça
6 serait plus facile de nommer les municipalités qui
7 n'ont pas... qui ne sont pas venues au camp de
8 pêche. Parce que nous étions deux ou trois ou
9 quatre développeurs. Moi, j'en compte...

10 Q. [354] C'est vos clients potentiels.

11 R. Les clients, BPR et Roche se partageaient l'est du
12 Québec, donc, évidemment, dans l'histoire de quinze
13 (15) ans, mettons, entre quatre-vingt-dix (90) et
14 deux mille quatre (2004), et par la suite le camp
15 de pêche à (inaudible), il y a eu beaucoup de
16 clients. Moi, j'en compte ici à peu près, de
17 mémoire, et il y a peut-être un risque d'erreur,
18 mais environ une cinquantaine de municipalités.
19 Juste par ma mémoire.

20 Q. [355] Donc, on pourrait dire que c'était d'usage
21 d'inviter un maire d'une municipalité...

22 R. Oui.

23 Q. [356] ... puis c'était d'usage, de leur côté,
24 d'accepter, sauf quelques exceptions?

25 R. Effectivement.

1 Q. **[357]** Est-ce qu'il y a eu... vous avez parlé tout à
2 l'heure également de hauts fonctionnaires. Est-ce
3 qu'il y a des hauts fonctionnaires ou des... du
4 personnel politique de cabinet, là, on s'entend...

5 R. Oui.

6 Q. **[358]** ... des fonctionnaires qui avaient un intérêt
7 pour BPR à tisser des liens?

8 R. O.K. Alors, vous avez commencé par personnel de
9 cabinet. Jean-François Gauthier, qui était attaché
10 politique pour le ministre Rémy Trudel, dans les
11 années quatre-vingt-seize (96) (inaudible).

12 Q. **[359]** L'individu qu'on a vu tout à l'heure...

13 R. Oui, (inaudible).

14 Q. **[360]** ... le courriel, là, que vous sollicitait
15 alors qu'il était rendu du développement des
16 affaires chez BCE, oui.

17 R. Oui. Il a déjà passé. Il y a deux personnes
18 importantes dans l'histoire, il y a eu une société
19 d'état qui s'appelait la SQAE, Société québécoise
20 d'assainissement des eaux du Québec, qui a géré à
21 peu près dix (10) à quinze milliards (15 G) de
22 projets au Québec. Et BPR avait des liens
23 privilégiés avec ces gens-là et le président Jean-
24 Yves Babin, sa conjointe, le v.-p. principal
25 Georges Hamel et sa conjointe, Paul Lafleur et sa

1 conjointe et, moi, j'étais également invité avec ma
2 conjointe.

3 Q. **[361]** C'est quoi l'intérêt d'avoir une proximité
4 avec les membres de la SQAE?

5 R. Écoutez, c'est une... c'est une bonne question,
6 mais la SQAE a été un générateur de... de projets
7 et une manne dans l'industrie du génie-conseil et
8 le souvenir que j'ai des liens que tissaient les
9 entreprises parce que ce n'était pas seulement BPR,
10 mais si je parle de BPR les liens que l'entreprise
11 tissait avec ces gens-là nous permettaient d'avoir
12 accès d'avance à la liste des municipalités qui
13 seraient éventuellement acceptées à être
14 subventionnées dans le cadre de programme. Donc...

15 Q. **[362]** C'est une information qu'on pourrait
16 qualifier de privilégiée?

17 R. Extrêmement privilégiée.

18 Q. **[363]** C'est-à-dire que sachant que certaines
19 municipalités ont plus de chance d'obtenir une
20 subvention, on va concentrer quoi nos efforts dans
21 ces municipalités-là sachant que la subvention a
22 plus de chance de venir que dans une municipalité
23 qui n'est pas nécessairement dans... dans l'oeil de
24 la SQAE?

25 R. Écoutez, il y avait des critères d'admissibilité à

1 l'époque et de priorisation puisque toutes les
2 municipalités du Québec devaient passer par
3 l'assainissement. Et donc, à tous les... supposons
4 qu'à tous les trois mois où la SQAE, Société
5 Québécoise d'Assainissement des Eaux, sortait une
6 liste, la prochaine liste des municipalités qui
7 allaient adhérer au programme. La SQAE était le
8 gérant de projet, maintenant assurait la gérance
9 des projets, était l'intervenant entre le
10 gouvernement et les municipalités et l'ingénieur
11 conseil. Donc, les liens que nous entretenions avec
12 des gens comme ça nous permettait d'avoir accès
13 d'avance aux municipalités qui seraient ciblées
14 deux, trois mois plus tard.

15 Q. [364] Donc, c'est ça, pouvoir vous concentrer vos
16 énergies dans les municipalités gagnantes si on
17 veut?

18 R. Vous avez tout compris. Ça nous permettait deux ou
19 trois mois d'avance d'aller voir les clients,
20 développer des liens, les rencontrer, présenter la
21 firme, présenter l'expertise, réaliser un petit
22 mandat, et caetera. Et quand le projet, quand ils
23 apprenaient finalement par un décret du
24 gouvernement ou je ne sais pas trop quoi qu'ils
25 étaient sur la liste des prochaines municipalités,

1 donc, vous comprenez qu'on avait quatre-vingt-dix-
2 huit pour cent (98 %) du chemin de fait.

3 Q. **[365]** C'est-à-dire que vous avez pu pénétrer, à ce
4 moment-là...

5 R. Exact.

6 Q. **[366]** ... au sein de la municipalité, avoir un
7 petit contrat, donc, vous étiez déjà parmi?

8 R. Et je sais par expérience que les autres firmes
9 utilisaient des moyens semblables pour arriver aux
10 mêmes fins.

11 Q. **[367]** C'était un concours à savoir qui allait avoir
12 l'information privilégiée qui lui permettait
13 d'avoir une longueur d'avance sur ses
14 concurrents...

15 R. Exact.

16 Q. **[368]** ... est-ce que c'est un peu ça?

17 R. Exact.

18 Q. **[369]** Qui d'autre?

19 R. Dans l'histoire le DG de la Fédération québécoise
20 des municipalités est déjà venu au camp de pêche,
21 le DG de l'Union des municipalités du Québec est
22 déjà venu au camp de pêche. Des hauts
23 fonctionnaires du ministère des Transports comme
24 monsieur j'oublie son prénom, je parlais pour dire
25 il m'excusera, mais peut-être que c'est mieux de ne

1 pas divulguer son prénom, mais c'est un monsieur
2 Ferland, directeur territorial de la DP de
3 Lotbinière, je ne sais pas si la DP porte un plus
4 grand nom que Lotbinière, mais...

5 Q. [370] Ça couvrait notamment la région de
6 Lotbinière?

7 R. Oui. De mémoire, O.K., mais je sais que c'est à peu
8 près le secteur. André Bossé qui était de la
9 direction territoriale de Chaudière-Appalaches et
10 qui est devenu sous-ministre également était venu
11 aussi avec Jean-Louis Loranger au même voyage de
12 pêche. Laissez-moi voir mes notes. Je ne peux pas
13 nommer des gens avant quatre-vingt-seize (96)
14 évidemment. Et c'est ça, j'arrive à peu près à une
15 liste d'une cinquantaine de municipalités sur
16 laquelle je pourrais faire des erreurs, ça fait que
17 je vous dis c'était d'ampleur et je serais porté à
18 dire que c'est plus de l'ordre de soixante-quinze
19 (75) municipalités que moi j'ai invité au cours des
20 quinze (15) ans, puis mes collègues en faisaient
21 autant.

22 Q. [371] O.K. Une autre question par rapport à ce que
23 vous avez dit ce matin dans le cadre de votre
24 témoignage, vous avez dit que vous vous étiez en
25 mesure de contacter, je parle de MAMROT, le nom

1 qu'il avait lorsque ce n'était pas le MAMROT, mais
2 le ministère des Affaires municipales et toutes les
3 lettres qui pouvaient suivre, tout dépendant de
4 l'époque. Donc, vous avez dit que vous et le MAMROT
5 vous pouviez contacter les attachés politiques.
6 Est-ce que vous pouviez contacter comme bon vous
7 semblait monsieur Lortie qui était chef de cabinet?
8 Et là, je suis... je suis revenu à l'époque de
9 madame Normandeau, deux mille cinq-deux mille neuf
10 (2005-2009), là.

11 R. O.K. Non. J'ai parlé une fois...

12 (14:16:36)

13 LA PRÉSIDENTE :

14 Q. **[372]** Approchez-vous un petit peu.

15 R. Pardon? Oui, alors, oui.

16 Q. **[373]** Ou rapprochez le micro de vous.

17 R. Parfait. J'ai parlé peut-être une fois ou deux à
18 monsieur Lortie par obligation parce que monsieur
19 Marc-Yvan Côté était absent, André Côté, mon vice-
20 président, était absent, Mario Martel, le
21 président, était absent. Alors il était dans les
22 circonstances comme celles-là...

23 Me SIMON TREMBLAY :

24 Q. **[374]** Vous vous vous permettiez de le contacter?

25 R. On peut se permettre de lui expliquer, dire : « Je

1 te téléphone, mais, tu sais, j'ai pas d'autre
2 choix. » Et donc c'est arrivé une fois à mon
3 souvenir.

4 Q. [375] Et qu'est-ce qui peut pas attendre? Là,
5 monsieur Côté et monsieur Martel et l'autre
6 monsieur Côté, donc André, Marc-Yvan et Mario
7 Martel ne sont pas présents. J'imagine qu'ils
8 seront pas pas présents les trois pendant deux puis
9 trois semaines, là, c'est ponctuel. Qu'est-ce qui
10 fait en sorte que c'est si urgent de contacter le
11 chef de cabinet dans un dossier qui dure de une ou
12 deux à cinq ans?

13 R. Souvent, la pression que nous avons de nos
14 clients, de voir aboutir un projet où ils
15 s'attendent à avoir un retour du cabinet qu'ils
16 n'ont pas, et donc, et quand, avec l'expérience, on
17 juge qu'effectivement, il y a une décision au
18 moment précis qui doit être prise, on le fait.
19 C'est certain qu'avec l'expérience, j'aurais pas
20 téléphoné à un chef de cabinet si je sais que leur
21 décision ou la discussion peut attendre un mois.
22 Alors, quand on fait ça, c'est parce qu'on sait que
23 l'intervention elle est... elle est urgente parce
24 qu'elle a un lien, peut-être, avec le ministère des
25 Transports qui s'appête à prendre une décision sur

1 un même projet et qu'on doit attacher toutes les
2 ficelles ensemble. Donc...

3 Q. [376] Donc, vous êtes d'accord avec moi que quand
4 il y a cette urgence-là ou ce besoin-là, on a tout
5 intérêt à avoir des bons liens avec le cabinet pour
6 qu'on ait un retour d'appel rapidement, même si les
7 principaux interlocuteurs sont absents...

8 R. Effectivement.

9 Q. [377] ... c'est important d'avoir un rappel parce
10 que s'ils me rappellent une semaine après, bien il
11 est peut-être trop tard. Est-ce que je dois
12 comprendre ça de votre témoignage?

13 R. Exact.

14 LA PRÉSIDENTE :

15 Q. [378] Quand ça se faisait, quand ça arrivait que
16 vous faisiez ça, vous ne... vous aviez pas de
17 mauvais commentaires ou retour de vos supérieurs...

18 R. Non.

19 Q. [379] ... parce que vous aviez communiqué avec le
20 cabinet?

21 R. Non, Madame.

22 Me SIMON TREMBLAY :

23 Q. [380] En fait, la fois que c'est arrivé...

24 R. La seule fois.

25 Q. [381] Et dans cette fois-là, est-ce que vous vous

1 souvenez c'était quoi exactement qui justifiait
2 l'urgence? Sans nécessairement trop, là, aller dans
3 le détail?

4 R. Je crois que c'est pour un dossier en Gaspésie. Et
5 puis la deuxième fois où c'est arrivé, ça avait pas
6 rapport à des projets, c'était une conférence que
7 j'avais donnée dans le cadre d'un... d'un congrès
8 et un journaliste m'avait posé une question qui
9 pouvait mettre le gouvernement dans l'embarras,
10 donc j'avais appelé monsieur Lortie pour le
11 prévenir de peut-être une mauvaise presse le
12 lendemain matin.

13 Q. **[382]** Et vous avez donné un exemple assez concret,
14 là, d'informations privilégiées que vous pouviez
15 obtenir de la SQAE, quel genre d'information
16 privilégiée pouviez-vous obtenir, là, des
17 différents contacts que vous aviez au MAMROT? Je
18 comprends que c'était pas nécessairement vous qui
19 les... qui pouviez obtenir l'information
20 directement, mais il y avait un... un cheminement
21 et ultimement, vous pouviez peut-être obtenir de
22 l'information. Quel genre d'information vous
23 pouviez obtenir et si celle-ci était privilégiée,
24 donnez-nous un exemple.

25 R. Là, je veux bien comprendre, vous faites... vous

1 avez introduit la SQAE dans votre question, mais
2 vous parlez du MAMROT. C'est ça, Maître?

3 Q. **[383]** Oui, le ministère des Affaires municipales,
4 là, comme on... on va dire MAMROT, mais MAMROT veut
5 dire le ministère des Affaires municipales. Je sais
6 qu'il a changé de nom...

7 R. Oui.

8 Q. **[384]** ... à plusieurs reprises, là, encore lors des
9 dernières élections, mais le MAMROT.

10 R. O.K. Alors, au MAMROT, on pouvait avoir de
11 l'information sur l'état de situation d'un dossier.
12 Je pense que plusieurs fonctionnaires vous ont
13 expliqué qu'ils étaient souvent, même la priorité,
14 ils passaient leurs journées à écrire des états de
15 situation sur les dossiers qu'ils avaient à traiter
16 parce qu'il y avait les demandes politiques. Donc,
17 on obtenait l'état de situation par le cabinet. On
18 pouvait, en connaissant l'état de situation de
19 l'analyse des fonctionnaires, se préparer en
20 conséquence pour trouver les arguments pour contrer
21 les arguments négatifs des fonctionnaires.

22 Q. **[385]** O.K.

23 R. Donc, c'était de l'information extrêmement
24 privilégiée.

25 Q. **[386]** Est-ce qu'on pouvait aussi se servir de ces

1 différents contacts pour peut-être avoir des pré-
2 rencontres avec des intervenants au MAMROT, par
3 exemple?

4 R. C'est arrivé d'avoir des rencontres sans le client.
5 Souvent on intervenait, nous comme ingénieurs-
6 conseils, comme ingénieurs techniciens lors d'une
7 rencontre officielle avec le cabinet et les
8 fonctionnaires dans notre mandat d'ingénieurs mais
9 il est arrivé par le réseautage évidemment d'avoir
10 des rencontres privées avec l'attaché politique ou
11 le chef de cabinet pour discuter entre quatre yeux
12 plus à fond des problèmes qu'il y a dans un dossier
13 et comment on pourrait les résoudre. Des fois
14 c'était insolvable mais quand on connaît les
15 difficultés qu'il y a dans un dossier, bien c'est
16 notre métier d'être ingénieur et de trouver les
17 solutions pour adapter le projet en conséquence.

18 Q. **[387]** Est-ce qu'il pourrait y avoir par exemple une
19 pré-rencontre ou des rencontres ou bref, avoir des
20 accès de cette nature-là? Est-ce que c'est vous
21 personnellement qui pouviez avoir ça ou fallait
22 requérir, via André Côté, l'intervention de Marc-
23 Yvan Côté pour pouvoir peut-être avoir une
24 rencontre, une pré-rencontre, ou encore avoir de
25 l'information ou carrément débloquer une rencontre?

1 R. Bon. Là vous parlez d'André Côté donc vous parlez
2 de l'époque de chez Roche. Alors, la façon que
3 c'était fait, je devais m'adresser à André Côté ou
4 France Michaud et André Côté et/ou France Michaud,
5 mais plus souvent André Côté communiquaient,
6 écrivaient les courriels à Marc-Yvan Côté ou
7 prenaient le téléphone pour faire la chaîne pour
8 remonter jusqu'à Bruno Lortie.

9 Q. **[388]** Pour pouvoir obtenir ce que vous vouliez, ce
10 que vous demandiez, de l'information ou encore des
11 rencontres?

12 R. Effectivement, organiser des rencontres, organiser
13 souvent des rencontres. Je pourrais développer là-
14 dessus si vous me posez la question et obtenir
15 l'information pertinente dans le projet qui faisait
16 en sorte que le projet ne recevait pas
17 l'autorisation des fonctionnaires. Alors quand on
18 sait d'avance pour quels motifs le projet, il est
19 classé 5 au lieu d'être 4, bien on peut trouver les
20 solutions techniques, faire plus de recherche,
21 faire plus d'analyse et souvent on a les réponses.
22 C'est pas la... c'est pas des choses qui sont
23 malsaines mais le projet souvent n'est pas assez
24 avancé à la hauteur de ce que les fonctionnaires
25 ont puis quand on le sait d'avance qu'est-ce qui

1 manque, bien là on conseille le client de nous
2 mandater pour faire telle étude supplémentaire qui
3 va nous permettre peut-être de trouver la solution
4 au problème.

5 Q. **[389]** O.K. Est-ce qu'il est arrivé, je comprends
6 que vous arrivez vous, chez Roche, fin deux mille
7 cinq (2005), début deux mille six (2006). Vous me
8 dites que normalement, le chemin habituel c'est que
9 vous allez demander à France Michaud ou André Côté
10 de demander à Marc-Yvan Côté telle ou telle chose,
11 en fonction du besoin de l'instant. Au fur et à
12 mesure, j'imagine vous rencontrez monsieur Côté.
13 Est-ce qu'à un certain moment vous allez, vous,
14 pouvoir, peut-être de façon exceptionnelle,
15 contacter directement monsieur Marc-Yvan Côté pour
16 lui dire, monsieur Côté, est-ce que vous pourriez,
17 par exemple, me permettre d'avoir une rencontre
18 avec telle personne?

19 R. J'ai le souvenir d'avoir écrit au moins peut-être
20 deux ou trois courriels à monsieur Côté, de lui
21 avoir parlé deux à trois fois, de l'avoir rencontré
22 à son bureau puisqu'il exerce ou il a une compagnie
23 privée qu'il dirige à Beauport, donc d'aller...
24 j'ai été le rencontrer à son bureau à Beauport,
25 d'où, je tiendrais à préciser, et c'est une

1 confidence qu'il m'avait faite de sa part, c'était
2 là, à cet endroit, qu'il rencontrait Bruno Lortie.

3 Q. [390] O.K. Et est-ce qu'il vous est arrivé de lui
4 envoyer un courriel pour lui faire une demande,
5 notamment pour avoir une rencontre préalable avant
6 la première rencontre officielle dans un projet?

7 R. Pouvez-vous répéter votre question?

8 Q. [391] Est-ce qu'il vous est arrivé de lui faire une
9 demande par courriel, à Marc-Yvan Côté, en lui
10 demandant si c'était possible de fixer une
11 rencontre avec une telle... avec un individu X qui
12 travaillait au MAMROT en prévision d'une rencontre
13 qui devait avoir lieu plus tard?

14 R. Oui, je l'ai dit tantôt. Quand c'est... Bien en
15 fait, c'était André Côté souvent qui le faisait.
16 Quand André pouvait pas le faire, moi je l'ai fait
17 à quelques reprises auprès de Marc-Yvan Côté.

18 Q. [392] O.K. Peut-être exposer, Madame Blanchette,
19 l'onglet numéro 1, pour appuyer les propos du
20 témoin. Donc on peut commencer dans le bas. On est
21 le deux (2) février deux mille neuf (2009). Oh! pas
22 tant que ça, oui. Et voilà. Donc :

23 Salut MY

24 Marc, M-Y j'imagine c'est pour Marc-Yvan.

25 Pourrais-tu me mettre en contact avec

1 Brossard au MAMR
2 bien au MAMROT, là, dans la dénomination d'alors,
3 On aura une rencontre pour les îles,
4 Grande-Entree probablement la semaine
5 prochaine

6 Je voudrais dîner avec lui cette
7 semaine si possible pour établir un
8 1er contact
9 Ce sera plus facile
10 Merci
11 Salutations!!

12 Et avant de vous entendre là-dessus, on peut peut-
13 être monter légèrement, Madame Blanchette. Et on va
14 voir à ce moment-là, donc c'est la réponse de
15 monsieur Côté à vous donc Jean supposons :

16 Je viens d'arriver de Montréal. Je
17 m'occupe de cela demain et je te
18 reviens.

19 Est-ce qu'il s'est effectivement occupé de ça et
20 vous avez eu une rencontre avec monsieur Brossard?

21 R. Il s'est effectivement occupé de ce dossier.

22 Q. **[393]** Avez-vous eu une rencontre avec monsieur
23 Brossard?

24 R. Oui et non, parce qu'il ne s'appelait pas Brossard.
25 C'est une erreur de ma part. C'est Brosseau.

1 Q. **[394]** Brosseau?

2 R. Richard Brosseau. Et comme il venait d'être nommé,
3 qu'il a remplacé, je crois, Michel Binette au
4 cabinet, donc, moi, j'avais entendu Brossard,
5 Brosseau, donc c'est le nom que j'avais retenu.
6 Mais il faut comprendre que c'est Richard Brosseau.
7 Et si on descend plus bas, donc je lui demande
8 effectivement de m'organiser une rencontre, parce
9 que je ne connais pas cette personne-là. Et je sais
10 qu'en fonction des demandes de mes clients, je dois
11 absolument rencontrer l'attaché politique qui est
12 responsable du dossier pour régler un problème qui
13 nuit actuellement dans l'évolution du dossier.

14 Q. **[395]** O.K.

15 R. Et j'ai effectivement dîné avec monsieur Brosseau.

16 Q. **[396]** Monsieur Brossard ou monsieur Brosseau? Parce
17 qu'on me dit qu'il y a un monsieur Brossard qui
18 était attaché politique de madame Normandeau et de
19 monsieur Lessard. Ce serait un autre ou si vous
20 n'êtes pas certain?

21 R. Peut-être que je fais... peut-être que je fais
22 erreur. Il y a un Richard Brosseau qui a été
23 attaché politique, ça, je suis certain, de Laurent
24 Lessard.

25 Q. **[397]** O.K.

1 R. Alors c'est lui que j'ai en tête quand je pense à
2 ça. Mais si on est à l'époque de Nathalie
3 Normandeau, alors c'est peut-être une autre
4 personne. Mais...

5 Q. **[398]** On peut convenir d'une chose. Que ce soit
6 Brossard ou Brosseau, il est attaché politique au
7 MAMROT et on veut le rencontrer dans l'objectif de
8 développer le dossier Grande-Entrée?

9 R. Et c'est certain que c'est une banalité que
10 d'organiser un lunch comme de la façon que c'est
11 demandé là.

12 Q. **[399]** Ça, ce n'est pas extraordinaire comme
13 demande?

14 R. Non.

15 Q. **[400]** Une demande comme ça, est-ce que ça a lieu
16 fréquemment?

17 R. Fréquemment. Quand ça ne fonctionnait pas par...
18 Parce que Marc-Yvan Côté avait ses contacts avec le
19 cabinet du MAMROT. Mais quand c'était pour d'autres
20 ministères, donc il n'avait pas ses entrées
21 partout, donc ça pouvait être Claude Drouin qui
22 était l'ex-chef de cabinet de Julie Boulet en deux
23 mille six (2006) qui a été engagé par Roche en deux
24 mille six (2006) à peu près.

25 Q. **[401]** En remplacement de monsieur Côté, si on veut?

1 Pas nécessairement?

2 R. Moi, je l'ai interprété comme en transition.

3 Q. **[402]** O.K.

4 R. Claude Drouin a été un ex-ministre au fédéral
5 Développement économique, je crois, a toujours fait
6 de la politique. J'ai oublié de le nommer tantôt.
7 Mais c'est quelqu'un qui est venu au camp de pêche.
8 Il était attaché politique de Normand Poulin,
9 député de la Beauce (inaudible). Et monsieur Drouin
10 s'est présenté aux élections de deux mille... deux
11 mille cinq (2005) peut-être ou...

12 Q. **[403]** Au fédéral vous voulez dire?

13 R. Non, provincial. Il a perdu ses élections.

14 Q. **[404]** Juste vous corriger. Il y a une élection en
15 deux mille trois (2003), deux mille sept (2007),
16 deux mille huit (2008), deux mille douze (2012).

17 R. Alors aux élections de deux mille trois (2003). Il
18 s'est présenté dans Beauce. Il a perdu. Et il a eu
19 une job, je crois, d'attaché politique pendant un
20 certain bout de temps pour, de mémoire, le ministre
21 Laurent Lessard. Puis il est passé chef de cabinet
22 de Julie Boulet lorsqu'elle a été ministre en
23 titre.

24 Q. **[405]** Juste une petite parenthèse. J'ai un
25 complément d'information. Effectivement, c'est une

1 erreur. Il s'agit bien de monsieur Brousseau (sic),
2 comme vous parlez. Monsieur Brossard, il y a une
3 petite confusion. Je m'en excuse. Donc, on va s'en
4 tenir à votre témoignage. Je pense que c'est plus
5 sage comme ça.

6 R. Oui.

7 LA PRÉSIDENTE :

8 Donc, si je comprends bien, ce que le témoin a dit,
9 là, ce qu'il a corrigé, de mettre en contact avec
10 Brossard...

11 Me SIMON TREMBLAY :

12 Il s'agit bien de Richard Brousseau (sic).

13 LA PRÉSIDENTE :

14 Q. **[406]** C'est vraiment monsieur Richard Brosseau,
15 alors c'est ça, qui était à ce moment-là... Qui
16 était quoi, attaché politique?

17 R. Monsieur Brosseau...

18 Q. **[407]** Là, on parle du deux (2) février deux mille
19 neuf (2009)?

20 R. Oui, oui. Oui, je vous comprends bien, Madame la
21 Présidente. Tantôt, évidemment, la remise en
22 question de maître Tremblay m'a déstabilisé un peu.
23 Mais le souvenir que j'ai, c'est, Richard Brosseau
24 a été... a remplacé Michel Binette au cabinet de
25 Nathalie Normandeau comme responsable des

1 programmes d'aide financière. Et quand Laurent
2 Lessard a été nommé ministre des Affaires
3 municipales, il y a eu un remaniement, monsieur
4 Brosseau est demeuré attaché politique du
5 programme... responsable des programmes d'aide
6 financière. Normalement, lorsqu'un ministre change,
7 tout son personnel change mais monsieur Brosseau
8 venait d'arriver puis il a continué avec Laurent
9 Lessard.

10 (14:31:26)

11 Me MICHEL MASSICOTTE :

12 Si vous permettez, Madame, je pense que l'e-mail
13 fait référence à deux mille deux (2002) et non
14 deux mille neuf (2009).

15 LA PRÉSIDENTE :

16 Bien, moi, je vois deux mille neuf (2009), là.

17 Me MICHEL MASSICOTTE :

18 Non, mais ça pourrait être le neuf février deux
19 mille deux (2002)?

20 LA PRÉSIDENTE :

21 Ah! le... Bien, c'est parce que, en haut, sur la...
22 en haut, c'est Marc-Yvan Côté...

23 Me SIMON TREMBLAY :

24 Oui, en haut. Non, c'est deux (2) février deux
25 mille neuf (2009).

1 LA PRÉSIDENTE :

2 ... envoyé deux (2) février deux mille neuf (2009)
3 à vingt-deux heures vingt-six (22 h 26).

4 Me MICHEL MASSICOTTE :

5 Je ne voyais pas le haut. D'accord.

6 Me SIMON TREMBLAY :

7 Ça arrive à tout le monde de se tromper, Maître
8 Massicotte.

9 Me MICHEL MASSICOTTE :

10 Oui, même à moi.

11 Me SIMON TREMBLAY :

12 Q. **[408]** Je viens de le faire. Donc, cela étant...

13 LA PRÉSIDENTE :

14 Ça rend pas les erreurs plus louables.

15 Me SIMON TREMBLAY :

16 Non, mais c'est des choses qui arrivent.

17 Q. **[409]** Donc, ça c'est une illustration

18 d'intervention ou de coup de main que Marc-Yvan

19 Côté pouvait vous donner lorsqu'il y avait un

20 besoin?

21 R. Oui.

22 Q. **[410]** Est-ce que c'était... savez-vous... parce que

23 vous avez travaillé quand même auprès de deux

24 firmes d'ingénierie compétitrices, est-ce que c'est

25 donné à tout le monde de pouvoir rencontrer,

1 préalablement, un individu, un attaché politique
2 d'un ministre avant la première rencontre
3 officielle?

4 R. Je présume que plusieurs firmes avaient son propre
5 réseau, j'espère pour eux. Et... donc, autant chez
6 BPR que chez Roche, la méthode était similaire.
7 Chez BPR il y avait pas de Marc-Yvan Côté mais il y
8 avait des individus de haut calibre, comme mon
9 président Paul Lafleur, qui avait... qui faisait du
10 réseautage et d'autres vice-présidents importants,
11 qui avait ses entrées au PQ et au Parti libéral. À
12 force d'expérience, j'ai eu les miens, avec un
13 niveau qu'on m'autorisait d'avoir. Et lorsque ça
14 fonctionnait pas, bien, on appelait à la permanence
15 du Parti libéral et on parlait à un Marcel Leblanc,
16 on parlait à un Benoît Savard. Il y a eu Simon...
17 Simon quelque chose, que je me souviens plus le nom
18 de famille, je m'excuse. Alors, on demandait à ces
19 gens-là, de la permanence, de nous organiser une
20 rencontre avec tel chef de cabinet ou tel attaché
21 politique. Parce qu'on le connaissait pas puis ça
22 faisait deux fois qu'on l'appelait puis on n'avait
23 pas de retour d'appel.

24 Q. **[411]** Donc, je comprends de votre dernière réponse
25 c'est que chaque firme d'ingénierie, par son

1 réseautage, par son implication au niveau
2 politique, tissait des liens avec différents chefs
3 de cabinet d'un ministre qui avait un intérêt...
4 pour lequel ils avaient un intérêt?

5 R. Je vais corriger un peu. Je disais, j'espère que,
6 pour elles, qu'elles avaient... qu'elles
7 tissaient... qu'elles avaient le même genre de
8 réseautage. Mais pour les deux firmes que j'ai
9 faites, BPR et Roche...

10 Q. **[412]** Elles l'avaient.

11 R. ... le système était équivalent en termes de
12 structure.

13 Q. **[413]** Donc, est-ce que vous avez perçu, chez Roche,
14 une fraternité avec un chef de cabinet? Quand je
15 fais allusion à monsieur Côté, Marc-Yvan Côté, qui
16 vient nous dire que, pour lui, Bruno Lortie est
17 comme un deuxième fils et que c'est notamment pour
18 cette raison-là, et son influence, qu'il peut
19 obtenir de l'information qui, dit-il, n'est pas
20 privilégiée, sauf qu'à écouter votre dernière
21 réponse, on constate que BPR avait également des
22 accès similaires sans nécessairement, et corrigez-
23 moi si je me trompe, mais qu'il y ait une
24 fraternité ou un... que monsieur Lafleur, par
25 exemple, se sente comme un père pour un chef de

1 cabinet donné?

2 R. J'ai pas senti cette relation aussi proche là pour
3 mon président, Paul Lafleur. Mais des liens très
4 étroits avec des chefs de cabinet ou même des
5 ministres. Très, très étroits. Ça, j'ai connu ça.

6 Q. **[414]** Et comment étaient tissés ces liens-là?

7 R. Là vous parlez au niveau de l'époque de BPR?

8 Q. **[415]** Oui.

9 R. Avec Paul Lafleur, si c'est votre question?

10 Q. **[416]** Oui.

11 R. Je me souviens très bien que monsieur Lafleur était
12 très, très, près, à mes yeux à moi, de Rémy Trudel,
13 qui était ministre des Affaires municipales. Paul
14 Lafleur, on m'a déjà confié, et la chose est
15 vérifiable, a déjà engagé la femme de Rémy Trudel
16 pour l'aider parce qu'il était dans une procédure
17 de divorce et... et il fallait lui donner un petit
18 coup de main, donc BPR a engagé l'épouse de Rémy
19 Trudel. Et j'ai pas de difficulté à dire ça puisque
20 la... le journaliste, Alain Gravel, en a fait un
21 reportage il y a quelques mois à ce sujet-là.

22 Q. **[417]** Je vais peut-être... D'accord. Je vais peut-
23 être préciser ma question. Marc-Yvan Côté est venu
24 témoigner de sa très grande proximité avec monsieur
25 Lortie et que... ses liens avec monsieur Lortie et

1 l'information qu'il pouvait obtenir, qui, disait-
2 il, n'était pas privilégiée, était... n'était pas à
3 cause de l'argent qu'il apportait au parti mais
4 était plutôt compte tenu de l'amitié qu'il avait
5 avec monsieur Lortie. Ma question est dans ce sens-
6 là, les proximités que vous avez pu constater entre
7 différents hauts dirigeants et différents chefs de
8 cabinet au cours de vos trente (30) ans de
9 carrière, est-ce que cette proximité-là était
10 toujours amicale, fraternelle, familiale ou plus
11 souvent qu'autrement c'était plutôt une amitié qui
12 s'était développée à force d'assister à des
13 cocktails, d'aller à la pêche, à la chasse ou
14 d'offrir des emplois à des ex-conjointes, par
15 exemple?

16 R. Je vous dirais que la ligne est mince à un certain
17 moment donné. Au début, c'est sûr que c'est le
18 système, la pratique d'affaires des partis
19 politiques avec le financement qui crée les
20 rapprochements, qui crée les liens. Après ça c'est
21 les individus qui contractent entre eux. Il y en a
22 pour qui je n'ai jamais été capable de même, ils
23 sont venus se présenter, de même les rappeler parce
24 que ça ne « fittait » pas. Il y en a d'autres pour
25 qui on développe vraiment des relations d'amitié

1 puis ça devient de vrais amis, puis encore
2 aujourd'hui. Puis même si on est sorti du génie-
3 conseil puis eux de la politique. Donc, la ligne
4 est mince et je comprends l'exemple que monsieur
5 Côté a cité hier en disant Bruno je le considérais
6 comme en même temps mon fils, à la longue à la
7 force de côtoyer quelqu'un il se développe une
8 réelle relation d'amitié.

9 Q. **[418]** Quand Marc-Yvan Côté vient nous dire que
10 l'information qu'il obtenait, là, pour vous et
11 d'autres personnes de chez Roche était de
12 l'information publique, qu'est-ce que vous avez à
13 dire sur cette affirmation-là?

14 R. Bien il se peut très bien que ce soit le cas, qu'il
15 s'est fait confirmer une information qui était
16 publique, mais appeler un chef de cabinet pour se
17 faire dire : « J'ai lu dans le journal ce matin que
18 tel projet était sorti. » Je ne crois pas que tu
19 sais on appelle ça tirer les cartouches, comme à la
20 chasse. Je ne tirerais pas une cartouche pour une
21 chose aussi banale. Donc, moi je crois, j'espère
22 pour lui qu'il allait chercher de l'information
23 plus pertinente et vous aurez les courriels pour le
24 démontrer plus tard.

25 Q. **[419]** Lorsqu'on analysera différents dossiers.

1 Toujours ça, il est rendu deux heures quarante
2 (14 h 40), mais dernière question par rapport à ce
3 qu'on a dit ce matin, on va poursuivre malgré qu'on
4 avance quand même. Vous avez parlé de l'importance
5 de faire partie de la famille, la famille libérale
6 lorsque le Parti libéral est au pouvoir ou de la
7 famille péquiste lorsque le PQ est au pouvoir et
8 s'il y avait eu un autre parti qui avait été au
9 pouvoir, j'aurais étendu ma question jusque-là.
10 Est-ce que les partis et je pense particulièrement
11 au courriel de Jean-François Gaudreau, est-ce que
12 les partis voient un problème à ce qu'on ait plus
13 qu'une famille?

14 R. Jean-François Gauthier.

15 Q. **[420]** Gauthier, pardon, j'ai dit Gaudreau,
16 Gauthier, oui.

17 R. Oui.

18 Q. **[421]** Est-ce que les partis selon toujours votre
19 expérience et votre connaissance est-ce qu'ils
20 voient un problème à ce que... qu'on ait plusieurs
21 familles?

22 R. À mon avis, non.

23 Q. **[422]** Votre avis est basé sur quel élément ou quel
24 aspect?

25 R. Écoutez, lorsqu'il s'organise des cocktails à mille

1 dollars (1000 \$) ou à deux mille (2000 \$) vous
2 pouvez être certain que c'est toujours, toujours
3 les mêmes personnes qui assistent à quatre-vingt
4 pour cent (80 %) près.

5 Q. **[423]** Peu importe le parti?

6 R. Donc, un mardi soir il y a un cocktail du PM à
7 mille (1000), puis le lendemain c'est un cocktail à
8 mille (1000) de Pauline Marois, exemple, bien puis
9 il y a mille (1000) personnes dans les deux
10 cocktails, vous pouvez faire le calcul de combien
11 ça rapporte et ce n'est pas mille (1000) ingénieurs
12 qui est dans la salle, peut-être trente (30) ou
13 quarante (40), c'est presque toujours les mêmes
14 personnes. Donc, les partis politiques savaient
15 bien que ce n'était pas par allégeance politique
16 que les gens allaient donner mille (1000), deux
17 mille (2000) après impôt, se priver d'un voyage
18 avec leur famille pour aller à un cocktail
19 politique. C'était toujours le même monde à quatre-
20 vingt pour cent (80 %) mettons.

21 Q. **[424]** Est-ce qu'on peut regarder l'onglet, oui, on
22 va coter la dernière pièce, Madame la greffière.

23 LA GREFFIÈRE :

24 1860.

25

1 178P-1860 : Courriel de Marc-Yvan Côté du 2
2 février 2009 - Re : Brossard au MAMR
3

4 Me SIMON TREMBLAY :

5 Q. **[425]** Madame Blanchette, si on peut exposer
6 maintenant l'onglet 4, il s'agit, Monsieur Gagnon,
7 de vos contributions aux partis politiques
8 provinciaux bien entendu et ainsi que ceux de votre
9 conjointe. Rapidement on peut faire quelques
10 constats, on peut peut-être également le coter tout
11 de suite, ça sera fait.

12 LA GREFFIÈRE :

13 1861.
14

15 178P-1861 : Données du Directeur général des
16 élections du Québec (DGE) concernant
17 les dons faits par Témoin A et sa
18 conjointe aux partis politiques
19 provinciaux
20

21 Me SIMON TREMBLAY :

22 Q. **[426]** Donc, on voit que de quatre-vingt-seize (96)
23 à deux mille huit (2008), il y a différents
24 montants de tous les partis. On voit qu'en deux
25 mille deux-deux mille trois (2002-2003) l'ADQ. On

1 voit également qu'au niveau des nombres de
2 versements et c'est en plusieurs versements
3 justement, donc je dois comprendre que vous êtes
4 quelqu'un qui va davantage à des activités que de
5 faire un chèque dans votre bureau de trois mille
6 dollars (3000 \$), par exemple?

7 R. Ça peut... lorsqu'on... ici, le nombre de
8 versements 4 1, je comprends pas...

9 Q. **[427]** 4 1 c'est 4... pour le Parti libéral, c'est 4
10 et pour le Parti québécois c'est 1.

11 R. O.K. Alors, effectivement, quelques fois, c'est
12 pour plusieurs activités. Je dois dire également
13 qu'entre quatre-vingt-seize (96) et deux mille
14 quatre (2004), à mon époque chez BPR...

15 Q. **[428]** Oui.

16 R. ... on voit qu'en deux mille cinq (2005), j'étais
17 consultant à mon compte, donc il y a aucune
18 contribution.

19 Q. **[429]** Il y a une période de transition, là?

20 R. Oui. Vous voyez que lorsque j'étais consultant,
21 j'avais pas besoin de contribuer au... aux partis
22 politiques.

23 Q. **[430]** D'ailleurs, c'est la seule année que vous
24 avez pas contribué, du moins, entre quatre-vingt-
25 seize (96) et deux mille huit (2008)?

1 R. Exact. Alors, entre... dans la période chez BPR, il
2 y avait une façon de fonctionner où un... une
3 ponction obligatoire de nos contributions était
4 prise à même notre portefeuille financier dans
5 l'entreprise, à la hauteur de notre poids, de notre
6 pourcentage d'actions. Il y avait aussi un système
7 très structuré qui permettait de comptabiliser tous
8 les chèques qui étaient faits. Il y avait également
9 un système qui permettait même, on nous demandait
10 de signer le chèque en blanc, on remettait les
11 chèques en blanc à la personne qui était en charge
12 de... de faire la comptabilité, qui était
13 l'adjointe principale du président. Et donc, le
14 montant des chèques était fait au nom du parti
15 qu'il désirait puis on recevait un bilan de tout ça
16 à quelque part. On... on nous volait pas, là,
17 évidemment, là, ça prenait une confiance totale,
18 mais c'est comme si j'aurais donné mon carnet de
19 chèques puis... puis vous... c'était... écoutez,
20 c'était ça ou... c'était la façon de faire. Des
21 fois je me remets en question puis je me dis...
22 (14:43:37)

23 LA PRÉSIDENTE :

24 Q. **[431]** Est-ce qu'on vous disait sur le parti que
25 vous étiez pour...

1 R. Non.

2 Q. **[432]** ... fournir? Non?

3 R. Quelques fois, oui, quand c'est urgent, on me dit,
4 on m'appelle et on me dit : « Ça me prend deux
5 mille cinq cents (2500), peux-tu venir me le porter
6 tout de suite? » Au nom du Parti québécois ou du
7 Parti libéral. Ça, on comprend que c'était comme le
8 cent-vingt-septième (127e) comté, là. Ou sinon, à
9 l'association libérale ou l'association péquiste de
10 tel comté, ça, quelque fois c'était comme ça.

11 D'autres fois, les chèques étaient faits, on
12 mettait notre signature puis les chèques étaient
13 faits par... par l'entreprise à qui ils devaient
14 remettre des chèques. Et c'est un niveau que je
15 n'ai jamais eu accès, je n'ai... chez BPR, j'ai
16 jamais su combien d'argent il se donnait, à part en
17 étudiant le dossier dans la dernière année. Un
18 dossier qui sera présenté plus loin où je... je
19 peux être en mesure de confirmer à peu près
20 l'ampleur des montants qui...

21 Me SIMON TREMBLAY :

22 Q. **[433]** On va le faire tout de suite parce que
23 j'avais pas posé la question, mais pendant que vous
24 l'abordez, on va quand même en traiter. Donc, on
25 peut peut-être commencer. Vous dites que les

1 chèques, donc il y avait des... on peut peut-être
2 insister là-dessus, donc il y avait des chèques qui
3 étaient laissés à votre bureau et qui était
4 loisirs... il y avait votre secrétaire ou votre
5 assistante ou... qui avait loisir de les utiliser
6 ces chèques-là?

7 R. Bon, j'avais un carnet de chèques dans mon bureau
8 que ma secrétaire pouvait utiliser pour payer une
9 dépense personnelle ou un compte de carte de crédit
10 qui rentrait ou une activité sociale. Mais c'est
11 pas... je parle pas de ma secrétaire. Là, je parle
12 de la secrétaire de direction de toute l'entreprise
13 qui tenait la comptabilité financière de toutes les
14 contributions politiques à tous les partis. Elle
15 tenait cette comptabilité-là et l'argent chez elle
16 dans sa résidence. Et la coordination se faisait
17 avec son patron qui était le président, Paul
18 Lafleur. Moi, c'est ce que j'ai toujours compris
19 des discussions que j'avais avec ces personnes
20 hautes placées là dans l'entreprise. Ça, on appelle
21 ça dans le bunker, là, dans le bureau de direction.
22 Et j'ai même un courriel qui le démontre que c'est
23 effectivement comme ça que ça se faisait. On le
24 verra un peu plus tard.

25 Q. **[434]** On va y aller tout de suite pendant que

1 vous... on va aborder ce sujet-là. Donc on va
2 regarder l'onglet 51. On va revenir à vos
3 contributions pers... Bien on peut peut-être, oui
4 on va finir les contributions. Donc, ma question,
5 et j'avais une seule question, là, avant que vous
6 abordiez ce sujet-là. L'entièreté des contributions
7 qu'on voit là, là, tant pour vous que votre
8 conjointe, là, est-ce que vous avez pour quelque
9 contribution que ce soit, payé de votre propre
10 poche sans que vous soyez remboursé d'aucune façon?

11 R. Maître, est-ce qu'on peut réduire le tableau un peu
12 pour que je voie l'entièreté dans un coup d'oeil?

13 Q. **[435]** Madame Blanchette va se faire un plaisir
14 de...

15 R. Il n'est comme pas à jour.

16 Q. **[436]** Pardon?

17 R. O.K. Vous arrêtez en deux mille huit (2008). Deux
18 mille dix (2010), est-ce qu'on voit deux mille dix
19 (2010) là-dedans?

20 Q. **[437]** Non, ça arrête à deux mille huit (2008).

21 R. O.K.

22 Q. **[438]** Donc qu'est-ce qui est là, parlons, pardon,
23 de ce que vous voyez à l'écran.

24 R. O.K.

25 Q. **[439]** Est-ce que ces contributions-là viennent de

1 votre poche ou celle de votre conjointe?

2 R. J'ai toujours été remboursé par mon employeur.

3 Q. **[440]** O.K. Là deux mille dix (2010), si on arrêta
4 à deux mille huit (2008), deux mille dix (2010),
5 vous semblez dire qu'il...

6 R. La seule fois où j'ai fait une contribution
7 politique non remboursée, c'est une personnelle,
8 une contribution personnelle moi et mon épouse, à
9 une amie qui se présentait en politique et c'est en
10 deux mille dix (2010). C'est pour ça que je voyais
11 pas cette année-là et...

12 Q. **[441]** Vous vouliez vous assurer...

13 R. ... avant de répondre que j'ai toujours été
14 remboursé, celle-là n'avait pas été remboursée.
15 C'était à titre personnel.

16 Q. **[442]** D'accord. Donc c'est déjà coté je cr... C'est
17 coté. Donc l'onglet 51 maintenant. On va revenir,
18 après avoir fait la... touché la question des
19 chèques et de la contribution chez BPR, on
20 reviendra à ce moment-là de la façon dont vous
21 étiez remboursé. On voit ici, donc, c'est un
22 courriel du vingt et un (21) janvier deux mille
23 neuf (2009) qui vous est adressé. Madame Michaud
24 est en copie conforme, monsieur Morais aussi, il
25 est en copie conforme. On dit, ça s'appelle « Infos

1 demandées ». On vous dit :

2 Voilà tel que demandé « Jean »
3 votre nom d'emprunt pour la journée ou du moins
4 pour votre témoignage,

5 2 chèques à l'attention du PLQ, datées
6 09/04/2008 (5K\$ total)

7 2.5K\$ au nom de « Jean Gagnon »

8 de vous

9 + 2.5K\$ au nom de

10 votre conjointe et on vous salue. Et si on va à la
11 seconde page de ce document-là, Madame Blanchette,
12 je vous en prie, merci, on voit qu'il y a un
13 premier chèque, et j'insiste, peut-être lire,
14 Madame la Présidente, Monsieur le Commissaire, on
15 voit que c'est le chèque 111 qui est daté du neuf
16 (9) avril deux mille huit (2008) au Parti libéral,
17 de deux mille cinq cents dollars (2 500 \$). Ce
18 chèque-là, évidemment, il y a des parties
19 caviardées. En rouge, c'est le nom du témoin et en
20 dessous du rouge et son adresse et évidemment le
21 numéro de compte et la signature ont également été
22 caviardés. L'autre chèque qui est dessous est de la
23 même date, c'est le numéro 110, je peux vous dire,
24 et si les parties ont un doute, je pourrais leur
25 montrer, là, en toute confidentialité les

1 indications, mais il s'agit du même compte de
2 banque. En fait, on peut voir en haut à gauche que
3 le nom du témoin qui est raturé et à droite le nom
4 de sa conjointe écrit à la main qui est évidemment
5 caviardé. C'est un chèque, donc le chèque
6 précédent, 110, la même date, deux mille cinq cents
7 dollars (2 500 \$) au Parti libéral du Québec. Est-
8 ce que ces chèques-là, c'est vous qui les avez
9 préparés Monsieur Gagnon?

10 R. Je vais essayer d'être court mais non, c'est pas
11 moi qui a fait ces chèques-là.

12 Q. **[443]** Qui a fait ces chèques-là?

13 R. Alors on pourrait, est-ce qu'on pourrait revenir au
14 courriel avant?

15 Q. **[444]** Oui.

16 R. Le courriel, ça serait plus facile d'expliquer
17 maintenant qu'on a vu les pièces, là. Donc là on
18 est le vingt et un (21) janvier deux mille neuf
19 (2009). Les chèques dataient du mois de...

20 Q. **[445]** Avril.

21 R. Bien, ça dit avril, on est au vingt et un (21)
22 janvier deux mille neuf et les chèques datent du...
23 avril deux mille huit (2008).

24 Q. **[446]** Oui.

25 R. On est d'accord? Donc on est dix (10) ou onze (11)

1 mois plus tard.

2 Q. **[447]** On est l'année suivante.

3 R. L'année suivante. Le souvenir que j'ai c'est que je
4 suis, je ne suis pas au bureau et on m'appelle pour
5 avoir cinq mille dollars (5 000 \$) rapidement. Et
6 quand je dis rapidement, habituellement ce
7 rapidement-là c'était le genre d'urgence de France
8 Michaud parce que quand ça lui prenait de l'argent,
9 le téléphone sonnait souvent et elle pouvait même
10 appeler le président cent fois s'il faut et j'étais
11 pas au bureau. Le courriel vient. C'est caviardé,
12 je sais pas si je peux le dire mais le courriel
13 vient d'une personne de la haute direction du... de
14 chez Roche, du « bunker » qu'on appelle, donc du
15 bureau de direction. Et cette personne-là transmet
16 à moi, mais en copie conforme à France Michaud chez
17 Roche, qui est la vice-présidente, et Marc Morais
18 qui est vice-président aussi, qui est actionnaire
19 de Roche également.

20 L'information demandée. Voilà tel que
21 demandé...

22 Donc on s'est parlé au téléphone.

23 Voici tel que demandé, Jean, deux
24 chèques à l'attention du Parti libéral
25 datés de deux mille quatre (2004)

1 (sic), cinq mille dollars (5000 \$) au
2 total. Deux point cinq (2,5) au nom de
3 Jean et deux point cinq (2,5) au nom
4 de ma conjointe Nathalie. Bye.

5 (14:51:56)

6 LA PRÉSIDENTE :

7 Q. **[448]** Datés de deux mille huit (2008).

8 R. Les chèques sont datés de deux mille huit (2008).
9 Ça faisait...

10 Q. **[449]** C'est parce que vous avez dit « datés de deux
11 mille quatre (2004) ».

12 R. O.K. Excusez-moi! Tout ça, c'est parce que ça
13 faisait, vous comprenez, quand on accepte d'aider
14 son employeur pour lui prêter cinq mille piastres
15 (5000 \$), c'est dans notre compte de banque, puis
16 on a payé de l'impôt là-dessus. Donc, ça fait
17 partie de nos économies. Puis quand ça fait huit,
18 neuf mois que tu n'as pas été remboursé, on peut
19 s'impatienter. J'étais rendu dans les moments
20 d'impatience. Et, là, huit, neuf mois plus tard, il
21 n'y a plus personne qui se souvient qu'il y a eu
22 une urgence en avril deux mille huit (2008) pour
23 avoir cinq mille piastres (5000 \$) tout d'un coup.
24 Et une chance, les copies des chèques étaient
25 restées dans mon bureau. Et c'est même la

1 secrétaire qui les avait. Et donc, c'est la preuve
2 qu'il y a eu au moins une contribution de cinq
3 mille (5000 \$). Et lorsqu'on va plus bas, ce qui
4 est important, je ne sais pas si, Maître, vous
5 pouvez demander à...

6 Me SIMON TREMBLAY :

7 Q. **[450]** C'est madame Blanchette. Vous voulez voir les
8 chèques?

9 R. Oui.

10 Q. **[451]** On peut peut-être exposer les chèques s'il
11 vous plaît.

12 R. Ce que je peux vous dire, c'est bien mon compte de
13 banque. C'est bien mon numéro de transit. On ne les
14 voit pas évidemment. Mon folio. Mais ce n'est pas
15 mon écriture et ce n'est pas ma signature. Donc,
16 les chèques ont été faits par l'entreprise, parce
17 que mon carnet de chèques était dans mon bureau. Et
18 ça prenait de l'argent rapidement. Je n'étais pas
19 là. C'est sûr que j'ai consenti. Il y a quelqu'un
20 qui m'a appelé au téléphone puis disait : « Ça nous
21 prend cinq mille (5000 \$). Jean, peux-tu nous
22 dépanner? » Je dis oui. Donc ils font les chèques.
23 Puis tout ça tombe dans l'oubli. Et huit, neuf
24 mois, dix mois plus tard, je veux me faire
25 rembourser. Puis ça a été compliqué. Et ce que je

1 dois dire, j'ai vérifié aussi auprès de ma
2 conjointe, et ce n'est pas la signature de ma
3 conjointe, et ni l'écriture de ma conjointe.

4 Q. **[452]** Est-ce que vous avez eu un retour du Parti
5 libéral ou du Directeur général des élections suite
6 à cette contribution-là? Je vous pose la question,
7 parce que, particulièrement quant au second chèque
8 qui provient de votre compte...

9 R. Oui.

10 Q. **[453]** ... mais qu'on a simplement raturé votre nom
11 pour mettre celui de votre conjointe. Est-ce que le
12 Directeur général des élections ou le Parti libéral
13 du Québec vous a renvoyé ou a fait quelque problème
14 que ce soit avec ces contributions-là?

15 R. Non. Si vous me permettez d'ouvrir une parenthèse.

16 Q. **[454]** Allez-y!

17 R. En vingt-cinq (25) ans, ça n'a jamais été posé
18 comme question. Lorsqu'on donnait des chèques, en
19 arrivant à la réception pour un cocktail, on nous
20 demandait : « À qui vous voulez qu'on fasse le
21 reçu? » On pouvait raturer notre nom puis mettre le
22 nom, et changer l'adresse puis mettre l'adresse et
23 le nom de qui on voulait. Et je me souviens
24 tellement souvent me faire dire : « Vous voulez
25 qu'on émette le reçu au nom de qui? »

1 Q. **[455]** Donc on va coter cette pièce-là, Madame la
2 greffière.

3 LA GREFFIÈRE :
4 1862.

5
6 178P-1862 : Courriel du 21 janvier 2009 et copie
7 des chèques de contribution politique
8 du témoin A du 9 avril 2008

9
10 Me SIMON TREMBLAY :

11 Et, Madame Blanchette, si on peut remettre l'onglet
12 4 s'il vous plaît. Donc juste pour un peu... À
13 prime abord, il semble que les dons ont
14 effectivement été encaissés et entrés aux données
15 du Directeur général des élections et du Parti
16 puisqu'on voit que la conjointe du témoin A, en
17 deux mille huit (2008), a fait une contribution au
18 Parti libéral de deux mille cinq cents dollars
19 (2500 \$). Et on voit que le témoin A, en deux mille
20 huit (2008), a fait une contribution totale de
21 trois mille dollars (3000 \$) au Parti libéral du
22 Québec, mais en deux versements.

23 Q. **[456]** Est-ce que je peux considérer que le deuxième
24 versement de votre... de vos contributions en deux
25 mille huit (2008) au Parti libéral du Québec était

1 de cinq cents dollars (500 \$) pour une activité?

2 R. Je présume que, oui, en ayant le tableau qui est
3 là.

4 Q. **[457]** En parlant de BPR et du financement des
5 partis politiques, est-ce qu'il y avait - vous avez
6 dit tout à l'heure, de façon générale, que de
7 quatre-vingt-seize (96) à deux mille quatre
8 (2004)... bien, de façon générale, toutes les
9 années qu'on voit à l'écran, mais, par conséquent,
10 de quatre-vingt-seize (96) à deux mille quatre
11 (2004), lorsque vous étiez chez BPR, vous étiez
12 également remboursé pour vos contributions. De
13 quelle manière étiez-vous remboursé, à l'époque de
14 BPR, pour vos contributions?

15 R. O.K. D'abord, chez BPR, il y avait une... une règle
16 générale de la haute direction de ne pas faire de
17 fausse facturation et donc l'argent était récolté
18 par les associés ou les actionnaires ou les
19 hauts... les directeurs de haut niveau de cadre 1
20 et/ou leur secrétaire parce que chaque cadre a une
21 adjointe qui devient très précieuse, donc la
22 secrétaire souvent faisait les contributions, si
23 c'est pas les conjoints évidemment ou les frères ou
24 les soeurs et... Mais, il y avait une précaution de
25 prise chez BPR, pas de facturation... pas de fausse

1 facturation et... Donc, c'était... il fallait
2 sortir l'argent de notre compte, après impôt, pour
3 que ce soit remis aux partis. Donc, pour donner un
4 exemple, si BPR donnait, exemple, cent mille
5 (100 000 \$) par année, ça prenait deux cent mille
6 (200 000 \$) de revenus...

7 Q. **[458]** Oui, ça vous l'avez... on l'avait expliqué ce
8 matin, ça va. O.K.

9 R. O.K. Puis... par contre, il y avait une portion
10 obligatoire qui était prélevée à même notre
11 compte... notre compte virtuel comme actionnaire
12 dans l'entreprise.

13 Q. **[459]** Pour un montant total de cent mille dollars
14 (100 000 \$)?

15 R. Que, moi, j'évalue à cent mille (100 000 \$), je
16 sais pas si on peut apporter la pièce pour
17 pouvoir...

18 Q. **[460]** On va y venir.

19 R. O.K. Que, moi, j'évalue à cent mille (100 000 \$).

20 Q. **[461]** Comment vous faites pour l'évaluer à cent
21 mille (100 000 \$)?

22 R. J'avais deux... en deux mille deux (2002), deux
23 mille trois (2003), ce qui attire mon attention
24 ici, deux mille deux (2002) et deux mille trois
25 (2003), il y a eu des contributions à l'ADQ et ça a

1 attiré mon attention pour regarder qu'est-ce qui
2 s'était passé. Évidemment, vous vous souviendrez
3 que l'ADQ a monté dans les sondages.

4 Q. **[462]** Attendez, Monsieur Gagnon, là...

5 R. Oui.

6 Q. **[463]** ... je vous demande comment faites-vous pour
7 savoir que le montant des actionnaires était de
8 cent mille dollars (100 000 \$)?

9 R. O.K. Oui, parce que j'ai eu... ce que je voulais
10 juste préciser - des fois, je suis trop long, mais
11 c'est ma déformation d'ingénieur - en deux mille
12 deux (2002), deux mille trois (2003), je peux vous
13 dire sur papier, j'ai les chiffres, que j'avais
14 deux point six pour cent (2,6 %). O.K. Et dans un
15 courriel que je reçois du bureau de la présidence,
16 on me dit « Jean, tu as été remboursé pour deux
17 mille six cents dollars (2 600 \$) via ton deux
18 point six pour cent (2,6 %) de tes actions. »
19 Alors, faites la petite règle de trois, deux mille
20 six cents (2 600 \$), deux point six pour cent
21 (2,6 %), cent pour cent (100 %) donne cent mille
22 (100 000 \$).

23 Q. **[464]** Madame Blanchette, on pourrait... est-ce
24 qu'on pourrait voir, pardon, l'onglet 52, s'il vous
25 plaît. Il s'agit d'un courriel qui provient de la

1 présidence du Groupe BPR qui est notamment adressé
2 à vous et qui semble transiger avec une assistante
3 de la présidente. Vous pourrez nous confirmer à
4 part... On peut descendre, là :

5 Voici la copie, n'oublie pas Francine.
6 Ça, ça va. Donc :

7 Bonjour Jean,

8 Me revoici avec le décompte [...]
9 et là on voit que, vous, trois mille (3 000 \$);
10 quelqu'un d'autre, deux mille deux cent cinquante
11 (2 250 \$); Francine, huit cent cinquante (850 \$);
12 quelqu'un d'autre ou un autre montant. Après ça, on
13 dit :

14 Moins : 2,600 (ta quote...

15 part

16 ... selon tes parts) que je t'ai
17 remboursés [...]

18 et là on continue, moins

19 [...] 3,400 remboursés par [...]

20 Pierre

21 ... Lavallée en juin. J'aurais une
22 balance de \$100 à te rembourser que tu
23 aurais fait au nom de Francine,
24 j'aurais pris un de tes chèques en
25 septembre [...]

1 Deux mille quatre (2004)

2 Peux-tu m e confirmer combien tu as
3 remboursé à Francine, car elle ne
4 semble pas avoir reçu le \$750. et elle
5 ne se souvient pas du \$100.

6 J'attends ta réponse.

7 R. Oui.

8 Q. **[465]** Contextualisez-nous, s'il vous plaît, ce
9 courriel-là.

10 R. Alors, c'était dans une période où j'étais absent
11 du bureau puisque ce genre de discussion-là et de
12 courriel-là n'auraient pas eu lieu. Ça se serait
13 fait par téléphone, là.

14 Q. **[466]** On se rappellera que le vingt-huit (28)
15 novembre, que physiquement vous...

16 R. Oui, c'est ça.

17 Q. **[467]** ... le ou vers le vingt-huit (28) novembre,
18 que physiquement...

19 R. Exact.

20 Q. **[468]** ... vous quittez votre bureau.

21 R. Et le courriel, il est de...

22 LA PRÉSIDENTE :

23 Trente (30) novembre.

24 Me SIMON TREMBLAY :

25 Q. **[469]** Du vingt-neuf (29) novembre.

1 R. C'est ça. Alors, j'ai quitté, je pense, le vingt...

2 Q. **[470]** Le trente (30) novembre.

3 R. ... le vingt-huit (28) novembre. Et le trente (30)
4 novembre, on m'écrit parce qu'il faut au moins
5 régler... régler les choses qui sont pas... Alors,
6 cette année-là, j'ai donné, moi et ma conjointe,
7 six mille dollars (6000 \$) à la demande de BPR. On
8 m'a remboursé deux mille six (2600) via mon deux
9 point six pour cent de parts dans l'entreprise.
10 Qu'on verra tantôt, on a une preuve pour prouver
11 que j'avais deux point six pour cent. Et Pierre
12 Lavallée était premier vice-président à l'époque de
13 deux mille quatre (2004), qui est devenu président
14 de BPR, qui a témoigné l'an passé...

15 Q. **[471]** Qu'est-ce qu'ils vous remboursent à trois
16 mille quatre cents dollars (3400 \$)?

17 R. Ils me remboursent des contributions. J'ai fait
18 plusieurs chèques ou... la haute direction a mon
19 carnet de chèques puis que j'ai fait des chèques en
20 blanc...

21 Q. **[472]** Donc, ils vous remboursent des contributions
22 à...

23 R. Exact.

24 Q. **[473]** ... des partis politiques provincial,
25 municipal, est-ce que vous êtes en mesure de nous

1 le dire?

2 R. Provin... c'est provincial. À ma connaissance,
3 c'est provincial.

4 Q. **[474]** Ça pourrait être un peu municipal aussi.
5 Mais, une chose est certaine, à trois mille quatre
6 cents dollars (3400 \$) c'est pour des contributions
7 à des partis politiques?

8 R. Exact.

9 Q. **[475]** D'accord.

10 R. Et...

11 Q. **[476]** On voit...

12 R. Oui?

13 Q. **[477]** On voit également, là j'en ferai pas la
14 lecture, c'est une chaîne de courriels et on voit,
15 effectivement, qu'il y a des conversations. Qui est
16 Cricri, c'est l'adjointe à la direction ou...

17 R. C'est la...

18 Q. **[478]** Sans dire son nom au complet.

19 R. Oui, c'est l'adjointe... la secrétaire de direction
20 de tout le groupe, là, ligne BPR.

21 Q. **[479]** La haute direction.

22 R. L'adjointe du président. Et lorsqu'on voit donc, en
23 rouge, le trois mille (3000) c'est moi, en noir,
24 deux mille deux cent cinquante (2250), c'est ma
25 conjointe. Francine, qu'on aurait pu caviarder, et

1 l'autre personne c'est son conjoint, huit cent
2 cinquante (850), donc ma secrétaire et son conjoint
3 avaient également fait des chèques pour huit cent
4 cinquante (850). Que je leur avais remboursés ou
5 que je devais, il y a comme un imbroglio que je
6 leur dois encore cent piastres (100 \$), là, dans le
7 courriel. Et, au total, même si j'avais deux point
8 six pour cent des parts, qui donnait cent mille
9 (100 000) au total, cette année-là j'ai donné six
10 mille (6000) à la demande de mon employeur. Et on
11 me confirme, par ce courriel-là, que...

12 Q. **[480]** On vous rembourse tout.

13 R. On me rembourse tout.

14 Q. **[481]** Au cent dollars (100 \$) près.

15 R. Au cent dollars (100 \$) près (inaudible).

16 Q. **[482]** Je ne redemanderai pas à madame Blanchette de
17 me remettre à l'écran l'onglet 4, mais pour ceux
18 qui l'ont à portée de main, on voit bien que la
19 conjointe... On peut peut-être le remettre, ça ne
20 semble pas être trop loin. Donc, la conjointe du
21 témoin A, en deux mille quatre (2004), a contribué
22 deux mille deux cent cinquante dollars (2250 \$) au
23 Parti libéral du Québec. Est-ce que je me trompe en
24 pensant que ce deux mille deux cent cinquante
25 dollars là (2250 \$), contribué en deux mille quatre

1 (2004), au Parti libéral du Québec, est le deux
2 mille deux cent cinquante dollars (2250 \$) qu'on
3 voit dans le courriel précédent?

4 R. Effectivement.

5 Q. **[483]** Et, en ce qui vous concerne, on avait un
6 trois mille dollars (3000 \$) et, si on regarde deux
7 mille quatre (2004), Parti libéral du Québec, on a
8 trois mille dollars (3000 \$) aussi. Donc, est-ce
9 que ça se pourrait qu'il y a une corrélation entre
10 ces deux chiffres là?

11 R. Elle est exacte.

12 Q. **[484]** Parce que, cette année-là, vous aviez pas de
13 contribution ailleurs, donc, je présume, si vous
14 avez donné trois mille dollars (3000 \$), il y a des
15 chances qu'il porte... qu'il laisse croire, pardon,
16 que c'est le trois mille dollars (3000 \$) en
17 question.

18 R. Exact.

19 Q. **[485]** Donc, on va coter le courriel précédent,
20 Madame la Greffière.

21 LA GREFFIÈRE :

22 1863.

23

24 178P-1863 : Courriel du 6 décembre 2004 - TR:

25 Approbation de commandites

1 Me SIMON TREMBLAY :

2 Et, comme je le disais, dans les pages qui suivent,
3 là, je pense pas que ça vaut la peine de prendre le
4 temps de les voir mais on voit que monsieur Gagnon
5 nous dit qu'il va faire des vérifications
6 comptables à savoir si tel montant ou non a été
7 remboursé. Il semble avoir un... une partie qui...

8 LA PRÉSIDENTE :

9 Le troisième après, je sais pas s'il est bien
10 classé, mais la dernière page des courriels.

11 Me SIMON TREMBLAY :

12 Q. **[486]** Il y a quelque chose que vous voulez rajouter
13 sur la dernière page des courriels, Monsieur
14 Gagnon?

15 R. En fait, la première... le premier échange du
16 courriel, c'est ça?

17 Q. **[487]** Oui.

18 R. Puisque j'étais absent du travail, donc... vous
19 savez que les entreprises sont sollicitées de
20 toutes parts par les organismes communautaires,
21 donc là l'adjointe du président me demande si je
22 peux autoriser une contribution ou si je recommande
23 à BPR de donner une contribution pour tourisme de
24 l'Isle-aux-Coudres.

25 L'an dernier nous avons donné \$300.

1 NOUS VENONS DE DONNER UNE CONTRIBUTION
2 DE 20 000\$, POUR LE MOMENT [...]

3 Donc, voilà, le deux (2), c'est le même jour. Ça
4 c'est trois demandes de contributions pour des
5 organismes communautaires ou des oeuvres ou des
6 fondations. Qui a pas rapport avec le financement
7 politique. Si vous remontez, par contre, si vous me
8 permettez, Maître Tremblay, juste...

9 Q. [488] Certes.

10 R. Il y a quelque chose d'important (inaudible).

11 Q. [489] Allez-y.

12 R. Tantôt j'ai... j'ai affirmé que la comptabilité du
13 financement chez BPR... Je peux parler, oui? O.K.
14 Tantôt j'ai... j'ai affirmé que la comptabilité du
15 financement chez BPR était contrôlée par Paul
16 Lafleur le président mais administrée ou gérée sur
17 la comptabilité par sa secrétaire qui tenait tout
18 ça chez elle. Et ce courriel... ce courriel si vous
19 prenez le temps de le lire démontre que parce qu'il
20 y a un imbroglio de cent piastres (100 \$), elle m'a
21 dit : « Laisse-moi faire les vérifications chez moi
22 ce soir et je te reviens demain. » Et, là, si on
23 remonte en haut, lorsqu'elle m'écrit là, elle me
24 confirme les contributions, remontez encore, voilà,
25 encore un petit peu. Alors, là, ça, c'est le

1 lendemain matin si vous avez suivi les dates : « Me
2 revoici avec le décompte. » Alors, elle a fait les
3 vérifications le soir, le lendemain matin elle
4 m'écrit pour me donner les réponses.

5 Q. **[490]** Le trois mille quatre cents dollars (3400 \$)
6 que monsieur Lavallée vous a remboursé du moins
7 selon les dires de l'adjointe à la direction, c'est
8 en argent comptant, comment ça a été remboursé?

9 R. Le souvenir que j'ai c'est en chèque et j'ai été le
10 voir dans son bureau.

11 Q. **[491]** Un chèque personnel?

12 R. Moi je dirais, non, c'est pas un chèque de
13 compagnie, un chèque personnel.

14 Q. **[492]** Êtes-vous certain ou vous pensez, juste pour
15 vérifier?

16 R. Il y a toujours un risque d'erreur après tant
17 d'années.

18 Q. **[493]** De mémoire?

19 R. Mais de la façon que ça fonctionnait, on
20 remboursait les gens par des chèques personnels.
21 Alors, moi c'était rembourser ma secrétaire et son
22 conjoint pour huit cent cinquante dollars (850 \$).
23 Donc, je lui faisais un chèque personnel.

24 Q. **[494]** Jean Gagnon émettait un chèque à madame
25 Francine?

1 R. Puis c'était comptabilisé par l'adjointe qui tenait
2 un tableau de tout ça, puis à la fin de l'année il
3 fallait que tout ça se tienne. Alors, dans, à un
4 moment donné, moi il me manque trois mille quatre
5 cents (3400), c'est beaucoup d'argent. Donc, ça
6 prend un gros donateur, un gros porteur dans
7 l'entreprise. Alors, c'est le vice-président Pierre
8 Lavallée qui me rembourse. Alors, les hauts
9 dirigeants ont accès à d'autres systèmes de
10 bonification que nous on peut pas avoir.

11 Q. **[495]** On va regarder maintenant une série de
12 courriels en lien avec l'organisation ou la
13 structure ou encore la coordination de tout ce qui
14 est contributions politiques chez BPR. On va
15 commencer, on va y aller en ordre chronologique de
16 la série de courriels qu'on a. On va commencer avec
17 l'onglet 62, Madame Blanchette, s'il vous plaît,
18 qu'on peut peut-être coter immédiatement en
19 attendant que celui-ci, que la pièce en question
20 soit exhibée à l'écran.

21 LA GREFFIÈRE :

22 1864.

23

24 178P-1864 : Courriel de Pierre Lavoie du 7 avril

25 2004 - Politique Provinciale et

1 politique qu'ils représentent ainsi que le montant
2 d'argent nécessaire pour des activités dites
3 politiques pour deux mille quatre (2004). » Au
4 niveau municipal on vous demande : « La liste des
5 villes et des municipalités, population, clients ou
6 non, où tu penses donner de l'aide pour l'élection
7 ou la réélection de certains candidats pour les
8 élections municipales de deux mille cinq (2005),
9 ainsi que le montant d'argent par municipalité. »
10 Est-ce qu'il y a d'autre chose, pour moi c'est
11 assez clair, est-ce que...

12 R. C'est assez clair.

13 Q. **[500]** C'est assez clair. Donc, on va regarder?

14 R. La précision que je fais c'est que monsieur Lavoie
15 n'était pas au directoire qui est l'équivalent d'un
16 comité exécutif.

17 Q. **[501]** Il était...

18 R. Au conseil d'administration.

19 Q. **[502]** Pardon. C'est bon à préciser. Donc, il était
20 au conseil d'administration. Il rend compte... il
21 rend compte à qui monsieur Lavoie dans la structure
22 de BPR en deux mille quatre (2004)?

23 R. À Pierre Lavallée qui est vice-président principal
24 du secteur municipal environnement.

25 Q. **[503]** Et lui-même répond de monsieur Lafleur?

1 R. Exact.

2 Q. **[504]** Donc, je pense que ça se passe de commentaire
3 ce courriel-là. On va aller au prochain courriel,
4 toujours en respectant l'ordre chronologique, on
5 est le lendemain le huit (8) avril deux mille
6 quatre (2004) et on pourra immédiatement le coter,
7 Madame la greffière. C'est l'onglet 64.

8 LA GREFFIÈRE :
9 1865.

10

11 178P-1865 : Courriel du 8 avril 2004 - Politique
12 provinciale et municipale_Tableaux

13

14

15 Me SIMON TREMBLAY :

16 Q. **[505]** Cette fois-ci c'est un message qui est
17 adressé à plus d'une personne, minimalement quatre
18 et dont monsieur Lavoie est en copie conforme,
19 politique provinciale et municipale, tableaux.

20 Donc :

21 Bonjour à tous, suite à un courriel
22 transmis le six (6) avril dernier
23 [...]

24 Qu'on n'a malheureusement pas.

25 [...] monsieur Pierre Lavoie nous

1 joignait à la présente deux tableaux
2 qui vous aideront à compléter
3 l'information demandée.

4 Est-ce que l'information demandée, c'est celle du
5 sept (7) avril, c'est-à-dire la liste des
6 municipalités, des députés et tout, Monsieur
7 Gagnon?

8 R. Oui. Ça a un lien. En fait, le six (6) avril,
9 monsieur Lavoie avait fait une relance de son
10 propre chef. Le huit (8) avril... le huit (8)
11 avril, c'est sa... c'est son adjointe qui écrit à
12 tout le monde.

13 Q. **[506]** O.K. C'est pour ça qu'elle a écrit en bas
14 « Pour Pierre Lavoie »?

15 R. Exact.

16 Q. **[507]** Effectivement.

17 R. Exact.

18 Q. **[508]** Ça dit donc :

19 Lorsque vous serez dans les tableaux,
20 se déplacer [...]

21 Bien là, je vais... on explique comment fonctionne
22 le tableau puis on demande de nous transmettre
23 l'information dès que possible. On peut peut-être
24 aller voir à la page qui suit, Madame Blanchette.
25 Nous sommes donc le huit (8) avril deux mille

1 quatre (2004), on voit qu'il y a deux pièces
2 jointes. On peut peut-être regarder un peu à
3 gauche. Donc, on voit « Élections municipales
4 2005 », on se rappelle que c'était une des
5 demandes. Donc, « Ville de Québec ». Ça, c'est
6 l'information qui vous est transmise à même le
7 courriel?

8 R. Mon souvenir m'indique que non. Le premier tableau
9 qui nous a été... deux tableaux qui avaient été
10 transmis, dont un courriel qui vous manque, là,
11 vous disiez tantôt, là.

12 Q. **[509]** Bien le courriel du six (6) avril.

13 R. Oui, le... le courriel... le premier courriel était
14 en blanc. Après ça, il y a eu des chaînes de... de
15 réponses, là, puis les tableaux se... se
16 remplissaient au fur et à mesure que les gens
17 collaboraient, là.

18 Q. **[510]** O.K. Donc, c'est en... c'est en progression?

19 R. C'est en progression.

20 Q. **[511]** O.K.

21 R. Et... voilà. Ça dit à peu près ce que ça dit.

22 Q. **[512]** C'est ça, ça dit ce que ça a à dire. On peut
23 aller à la deuxième... donc, on voit que dans
24 différentes municipalités de la grande région de
25 Qué... non, non de l'Est du Québec on voit des...

1 des budgets et des prévisions et tout.

2 Donc, si on va à la deuxième page,
3 politique provinciale cette fois. Donc, on voit
4 différents comtés, on voit le nom des députés, les
5 partis politiques et on voit les sommes qui sont
6 suggérées. Le « PL », savez-vous ce que ça veut
7 dire en deux mille trois (2003)?

8 R. PL...

9 Q. **[513]** C'est quand il y a pas de montant, on voit le
10 mot « PL » à la place d'un montant.

11 R. Le... c'est l'information que Paul Lafleur peut
12 donner quand il... c'est lui qui est le... qui
13 était responsable.

14 Q. **[514]** Qui aurait l'information? Donc, encore une
15 fois, on voit différentes intentions, on pourrait
16 appeler des intentions ou des prévisions?

17 R. Des intentions pour deux mille quatre (2004) et des
18 réalités pour deux mille trois (2003).

19 Q. **[515]** Effectivement. Êtes-vous en mesure... non,
20 mais je poserai pas la question, vous avez quitté
21 en novembre deux mille quatre (2004). Et on peut
22 aller à la dernière page, juste pour compléter.
23 Bien c'est la politique fédérale. De toute façon
24 c'est nul, il y avait rien, donc... est c'est hors
25 mandat de toute façon. Donc, ça complète cet autre

1 courriel qui, dans l'ensemble, parle par lui-même.

2 Q. [516] Qui... si vous voulez que je précise, qui est
3 très parcellaire parce qu'on est au début de la
4 chaîne de réponses et donc, oui, il y avait cinq ou
5 six personnes qui devaient répondre. Le tableau
6 est... est partiel. Il y a des différents courriels
7 mais il y a des rappels et tout, je vais... je
8 pense que c'est pas nécessaire, là, dans l'essence,
9 on a ce qu'on voulait. Juste un courriel à... juste
10 un instant.

11 LA PRÉSIDENTE :

12 Maître, vous pouvez tout de même déposer les
13 courriels et nous déciderons.

14 Me SIMON TREMBLAY :

15 O.K. Bien... O.K. Dans le fond, je peux déposer...
16 il y a des courriels qu'on envoie seulement le même
17 tableau en Excel, là, ça je pense que c'est pas
18 nécessaire. En 65, on peut déposer l'onglet 65 qui
19 est simple rappel. Donc à tous, juste un rappel au
20 sujet de ma demande sur la politique provinciale et
21 municipale, à 65.

22 LA PRÉSIDENTE :

23 Alors c'est 178P?

24 LA GREFFIÈRE :

25 1866.

1 pourrions stratégiquement juger
2 d'investir pour la...

3 R. Gagner.

4 Q. **[519]** Gagner, oui. Là, je vais vous le laisser le
5 lire. Vous mettez en majuscules, et peut-être nous
6 expliquer, là, pourquoi tant d'insistance?

7 R. En fait je trouvais extrêmement imprudent le geste
8 du vice-président, Pierre Lavoie, de faire ce genre
9 de démarches-là, qui a toujours été très structuré
10 chez BPR mais le faire par courriel et de mettre un
11 paquet de personnes en copie conforme, alors qu'il
12 aurait dû faire ça par personne à personne en
13 parlant au téléphone, en envoyant par fax le
14 tableau puis en demandant de le remplir à la main
15 et de le retourner alors que là, ce que je trouvais
16 dangereux, et on le voit aujourd'hui, les écrits
17 restent, ces courriels-là, lorsqu'ils sont
18 perquisitionnés, deviennent des preuves et c'était
19 la mise en garde que je faisais à mon supérieur
20 finalement.

21 Q. **[520]** D'accord. Donc on va la coter.

22 LA GREFFIÈRE :

23 1867.

24

25 178P-1867 : Courriel du 19 avril 2004 Re:

1 Politique Provinciale et Municipale

2

3 Me SIMON TREMBLAY :

4 Q. **[521]** Vous avez parlé tout à l'heure des années
5 deux mille deux - deux mille trois (2002-2003). On
6 n'en a pas beaucoup parlé dans le cadre de nos
7 travaux. Ça s'explique peut-être parce qu'ils ont
8 jamais pris le pouvoir, de l'Action démocratique du
9 Québec, de l'ADQ. Savez-vous si, vous
10 personnellement, est-ce que vous avez déjà eu, reçu
11 des demandes ou des invitations à contribuer à
12 l'Action démocratique du Québec du temps que vous
13 étiez chez BPR?

14 R. Oui. J'expliquais dans... au tout début de la
15 journée, dans ma carrière, que j'ai eu à côtoyer
16 Mario Dumont en étant sur la Commission de
17 politique du Parti libéral, les années quatre-
18 vingt-douze - quatre-vingt-treize (1992-1993) avant
19 qu'il fonde le Parti de l'ADQ et quelques années
20 plus tard, mon souvenir est que c'est avant les
21 élections de quatre-vingt-dix-huit (1998), là il y
22 a eu des élections provinciales et que le Parti
23 québécois a gagnées. Mario Dumont m'a invité à
24 déjeuner avec un de ses comparses, un de ses amis
25 de longue date avec qui il a fondé le Parti de

1 l'ADQ, qui s'appelle Éric Montigny qui est
2 maintenant un politicologue. En tout cas, il est à
3 l'université comme... il aurait fait un Bac en
4 sciences de la politique...

5 Q. **[522]** Peu importe.

6 R. ... et donc j'ai effectivement une rencontre où on
7 me sollicite vraiment pour avoir du financement
8 corporatif de BPR.

9 Q. **[523]** O.K. En quelle année a lieu cette rencontre-
10 là?

11 R. J'ai fait d'immenses recherches parce que là, mon
12 cerveau me disait que c'était pour les élections de
13 quatre-vingt-dix-huit (1998) et j'ai conservé tous
14 mes agendas de mil neuf cent quatre-vingt-huit
15 (1988) à deux mille six (2006), jusqu'au temps
16 qu'on passe à l'ère informatique, et j'ai
17 finalement trouvé le rendez-vous, je crois que
18 c'est, est-ce qu'on l'a à l'écran? C'est au mois...

19 Q. **[524]** Oui, on va vous le montrer, c'est l'onglet
20 77, Madame Blanchette, seulement la page 1 pour
21 l'instant s'il vous plaît. 87 pardon, 87. Excusez-
22 moi. Il y a plusieurs pièces, là. Je m'y mélange
23 des fois un petit peu. C'est 87. Donc justement, la
24 page, c'est votre agenda. Écoutez, on a mis
25 seulement la page pertinente, là, mais pour avoir

1 préparé la page, c'est l'agenda de monsieur, en mil
2 neuf cent quatre-vingt-dix-sept (1997), d'ailleurs,
3 c'est ce que vous nous confirmez également,
4 monsieur Gagnon?

5 R. Oui, effectivement, et...

6 Q. **[525]** Peut-être nous... C'est votre écriture
7 manuscrite qu'on voit le vingt-deux (22) octobre?

8 R. Oui, oui.

9 Q. **[526]** Et qu'est-ce qu'on peut y lire?

10 R. Déjeuner avec Mario Dumont, Restaurant Louis-
11 Hébert. C'est sur la Grande-Allée à Québec et avec
12 Éric Montigny.

13 Q. **[527]** D'accord. Donc c'est l'invitation dont vous
14 nous parliez depuis quelques instants.

15 R. Exact, exact.

16 Q. **[528]** O.K. Quelle conversation, évidemment toujours
17 en matière de financement de parti politique, là,
18 puisque le parti n'est pas au pouvoir, l'ADQ.
19 Quelles demandes à ce niveau-là va-t-on vous faire,
20 le cas échéant, bien entendu?

21 R. Je n'ai pas de souvenir d'une demande de, avec une
22 demande fixée, de contribution fixée, comme dire,
23 on veut dix mille (10 000 \$), vingt-cinq mille
24 (25 000 \$). Je n'ai pas cette demande-là. Je n'ai
25 pas de souvenir à tout le moins. Mais j'ai le

1 souvenir d'avoir été sollicité en conséquence et
2 comme je ne suis pas du niveau hiérarchique chez
3 BPR pour prendre une décision, tout est pris à la
4 tête de l'entreprise par le président, Paul
5 Lafleur, donc je ramène ces demandes-là de l'ADQ à
6 mon président et...

7 Q. **[529]** Qu'est-ce qu'il veut... Qui est le président
8 à ce moment-là en quatre-vingt-dix-sept (1997)?

9 R. Paul Lafleur.

10 Q. **[530]** Quelle est sa réponse suite à votre rapport?

11 R. La réponse est négative parce que l'ADQ est
12 constitué d'un seul homme, Mario Dumont, et que ce
13 n'est pas un investissement qui est rentable pour
14 l'entreprise.

15 Q. **[531]** Est-ce que vous vous souvenez à ce moment-là
16 en... on sait qu'il y a les élections en quatre-
17 vingt-dix-huit (98), est-ce que le parti avait le
18 vent dans les voiles? Est-ce que les chances, est-
19 ce qu'il y avait des chances raisonnables,
20 évidemment suivant les sondages, est-ce qu'il y
21 avait des chances raisonnables d'atteindre le
22 pouvoir?

23 R. Moi, je ne m'en souviens pas. Puis le seul souvenir
24 que j'ai, je crois qu'en quatre-vingt-dix-huit
25 (98), il a gagné un député additionnel, qui était

1 du Saguenay ou de l'est du Québec.

2 Q. **[532]** On était peut-être loin de...

3 R. On était loin de la deuxième et la troisième
4 opposition.

5 Q. **[533]** D'accord. Donc, je comprends qu'il y a cette
6 demande un peu floue là. Suite à cette demande-là
7 en quatre-vingt-dix-sept (97), on sait qu'il y aura
8 des élections en deux mille trois (2003). Est-ce
9 que, précédemment à cette élection-là, est-ce qu'il
10 va y avoir des demandes qui vous sont adressées ou
11 adressées auprès de BPR de la part de l'ADQ?

12 R. Pas à moi. Je dois préciser sur ce rendez-vous là
13 que j'ai été obligé de rendre compte, évidemment
14 lorsque le chef d'un parti et son adjoint, je ne
15 sais pas quel rôle Éric Montigny jouait à ce
16 moment-là dans son organisation, mais j'ai rappelé
17 pour donner une réponse négative qu'il n'y aurait
18 pas de contribution de l'entreprise.

19 Q. **[534]** Vous avez rappelé? Pardon.

20 R. J'ai rappelé...

21 Q. **[535]** Monsieur Dumont ou monsieur Montigny?

22 R. Je ne peux pas vous dire.

23 Q. **[536]** Un des deux.

24 R. J'aurais le réflexe de vous répondre que, le
25 refaire aujourd'hui, je rappellerais, et même...

1 mon réflexe serait de rappeler monsieur Montigny.

2 C'est plus facile de dire non à son adjoint que de
3 dire non au chef.

4 Q. **[537]** Donc si c'était oui...

5 (15:22:57)

6 LA PRÉSIDENTE :

7 Q. **[538]** J'espère plutôt que si vous aviez à le
8 refaire aujourd'hui, vous ne le referiez pas.

9 R. Effectivement, Madame.

10 Me SIMON TREMBLAY :

11 Q. **[539]** Est-ce que je dois comprendre, par exemple,
12 parce que votre réponse est intéressante, si
13 c'était un oui, auriez-vous appelé monsieur Dumont?

14 R. Oui.

15 Q. **[540]** Donc, vous, on ne vous sollicite pas. Vous
16 avez fait rapport à monsieur Lafleur. Et donc ma
17 question était : Préalablement aux élections de
18 deux mille trois (2003), est-ce qu'il va y avoir
19 d'autres demandes qui vous sont faites à vous? La
20 réponse est non. Est-ce qu'il y a des demandes qui
21 sont faites à votre connaissance à d'autres
22 personnes de chez BPR?

23 R. Oui.

24 Q. **[541]** Qui?

25 R. À Paul Lafleur.

1 Q. **[542]** Quel élément factuel ou quelle information,
2 sur quelle information vous appuyez-vous pour
3 pouvoir affirmer que monsieur Lafleur aurait eu une
4 demande de contribution de la part de l'ADQ?

5 R. Vous savez que la plupart de mon témoignage est
6 appuyé par des courriels. Mais c'est une
7 conversation que j'ai eue avec le président qui m'a
8 confié dans son bureau qu'il revenait d'une
9 rencontre -moi c'est un lunch, je ne peux pas vous
10 dire si c'est un dîner, déjeuner ou souper- avec
11 Mario Dumont. C'est le souvenir que j'ai. C'était
12 peut-être le parti de Mario Dumont. Je n'étais pas
13 là. Mais le souvenir que j'ai, et personne peut
14 oublier ça dans sa vie, il m'a dit : « On a pris la
15 décision de donner cent mille dollars (100 000 \$) à
16 l'ADQ. »

17 Q. **[543]** Il vous dit ça dans quel contexte?

18 R. Il me confie ça comme ça, parce qu'il sait très
19 bien qu'il va falloir qu'on fasse des chèques.

20 Q. **[544]** Il va avoir besoin de votre aide pour
21 atteindre sa mission?

22 R. Notamment.

23 Q. **[545]** Et est-ce que vous cherchez à savoir ou est-
24 ce qu'il vous dit qui a fait cette demande-là? Je
25 comprends que c'est le parti, mais qui au...

1 R. Je ne peux pas. Je sais, je sais que... Vous savez,
2 à cette époque-là, Mario Dumont et l'ADQ, c'était
3 comme la même chose, hein. Et le souvenir que, moi,
4 j'ai, c'est qu'il a eu un lunch avec Mario Dumont.
5 Mais je ne voudrais pas l'impliquer dans ce lunch-
6 là. Ça peut être : J'ai lunché avec l'équipe de
7 Mario Dumont. T'sais. C'était souvent... Mais ce
8 qui est réel, c'est, il m'a dit : « On a pris la
9 décision de donner cent mille dollars
10 (100 000 \$). » Parce que, je ne sais pas si vous
11 avez les sondages ou les cotes de popularité...

12 Q. **[546]** Contentez-vous de répondre aux questions!

13 R. C'est beau.

14 Q. **[547]** Chaque pièce va venir en son temps.

15 R. Parfait. Merci.

16 Q. **[548]** Donc, je comprends que vous n'avez aucune
17 information à l'effet que Mario Dumont
18 personnellement a pu s'adresser à monsieur Lafleur.
19 La seule information que vous avez, c'est que BPR a
20 décidé de contribuer cent mille dollars (100 000 \$)
21 à l'ADQ?

22 R. Effectivement.

23 Q. **[549]** Est-ce que vous avez l'information si c'est
24 suite à une demande ou c'est une initiative propre
25 de BPR? Est-ce que vous savez ça?

1 R. Ce que je retiens, c'est, il m'a dit : « Je reviens
2 d'une rencontre, d'un lunch avec... comme je vous
3 ai expliqué, l'équipe de Mario Dumont.

4 Q. [550] Les gens de l'ADQ.

5 R. Ou l'ADQ ou Mario Dumont.

6 Q. [551] D'accord. On va coter donc l'extrait de
7 l'agenda de mil neuf cent quatre-vingt-dix-sept
8 (1997).

9 LA GREFFIÈRE :

10 1868.

11

12 178P-1868 : Extrait de l'agenda du témoin A - 20
13 au 26 octobre et 16 au 22 septembre
14 1997

15

16 Me SIMON TREMBLAY :

17 Et, Madame Blanchette, maintenant, on va regarder
18 l'onglet 85. L'onglet 85 a besoin d'une précision.
19 Il s'agit d'un tableau des contributions politiques
20 provenant de la firme BPR. On se rappellera,
21 l'année passée, dans le cadre, je crois, du
22 témoignage de Pierre Lavallée, il y avait eu le
23 dépôt d'un tableau semblable qui indiquait les
24 contributions politiques de la firme BPR.

25 Depuis ce temps-là, nos gens ont pris de

1 l'expérience, les méthodes se sont raffinées, on a
2 également eu un logiciel qui nous permet de faire
3 de meilleures recherches parce que c'est pas
4 nécessairement évident comme exercice. On ne prend
5 pas seulement les employés, il faut vérifier les
6 adresses des gens qui habitent chez des employés,
7 comme je l'ai déjà expliqué, de sorte que le
8 tableau a été mis à jour et, si vous faites la
9 comparaison, mais on fera pas ça cet après-midi,
10 les contributions sont sensiblement, là, plus
11 importantes.

12 La raison - et on peut peut-être monter
13 légèrement, Madame Blanchette - donc la raison
14 pourquoi qu'on l'a reproduit, c'est évidemment de
15 représenter un peu mieux la réalité, mais également
16 ce que je considère, pour corroborer une partie des
17 propos du témoignage sur cette contribution-là
18 parce qu'on peut voir qu'en deux mille deux, deux
19 mille trois (2002-2003), des gens reliés à BPR,
20 donc soit des gens qui y travaillent ou des gens
21 qui vivent à la même adresse que ceux qui y
22 travaillent, ont contribué pour un peu plus de
23 quatre-vingt-quatre mille dollars (84 000 \$). Je
24 répète et c'est important, que ces chiffres-là sont
25 des chiffres minima, c'est-à-dire que c'est dans la

1 mesure où on a pu relier des gens, mais il y a
2 certainement ou possiblement, pardon, d'autres
3 contributions qui n'ont... qui n'ont pas pu être
4 rapportées dans ce tableau-là. Mais, on voit quand
5 même, comme je le disais, pour les années deux
6 mille deux, deux mille trois (2002-2003), on a
7 quatre-vingt-quatre mille dollars (84 000 \$), alors
8 qu'avant, il y a zéro dollar. Donc, c'est la
9 première fois qu'on contribue et on contribue à
10 hauteur de minimalement quatre-vingt-quatre mille
11 dollars (84 000 \$), ce qui semble, du moins à
12 première vue, corroborer le témoignage de monsieur
13 Gagnon.

14 Et peut-être aussi, on n'a pas de
15 témoignage, mais je fais un clé d'oeil, en deux
16 mille sept (2007). On se rappellera que l'ADQ, dans
17 les sondages, était très fort et on voit, encore
18 une fois, qu'il y a une contribution substantielle
19 et même supérieure aux deux partis traditionnels.
20 Je vous laisse tirer les conclusions qui s'imposent
21 quant à ces constats-là. Et on va produire, avant
22 de prendre la pause, l'onglet 85 sous la cote...

23 LA GREFFIÈRE :

24 1869.

25

1 178P-1869 : Contributions politiques provinciales
2 effectuées par des employés de BPR et
3 des personnes résidant aux mêmes
4 adresses (1998-2011)

5

6 Me SIMON TREMBLAY :

7 Bonne pause. Oh! Excusez-moi, soixante-quatorze
8 mille dollars (74 000 \$) me dit-on, mes calculs...
9 je commence à être fatigué un peu, donc environ
10 soixante-quatorze mille dollars (74 000 \$), qui est
11 quand même un chiffre minima, je le rappelle.

12 Q. **[552]** Et vous voulez dire quelque chose avant de
13 prendre la pause?

14 (15:28:23)

15 R. Oui. Peut-être, juste pour expliquer, préciser sur
16 votre estimation minimale, là.

17 Q. **[553]** Oui.

18 R. Là-dedans vous n'avez pas les secrétaires de chacun
19 des hauts cadres. Vous n'avez pas certains
20 ingénieurs intermédiaires.

21 Q. **[554]** O.K. Pourquoi vous dites ça?

22 R. Bien, je pense... je pense que c'est... vous avez
23 pris, dans votre méthodologie, les ingénieurs.

24 Q. **[555]** Non. D'ailleurs, on va s'en tenir à ces
25 chiffres-là.

1 R. O.K. O.K.

2 Q. **[556]** Parce que le témoin a remis une liste
3 d'actionnaires évidemment à cette période-là et ça
4 a aidé à confectionner le tableau, mais c'est pas
5 exclusif non plus.

6 R. O.K.

7 Q. **[557]** Il y a d'autres méthodes. Donc, minimalement,
8 il y a soixante... plus de soixante-quatorze mille
9 dollars (74 000 \$) de contribué en deux mille deux,
10 deux mille trois (2002-2003).

11 Donc, à moins qu'il y ait quelques interventions
12 supplémentaires, je pense que c'est le temps de
13 prendre la pause, il est trois heures trente,
14 merci.

15 SUSPENSION

16 REPRISE

17 (15:56:27)

18 Me SIMON TREMBLAY :

19 Q. **[558]** Donc, poursuivons. Après ma révision, pardon,
20 lors de la pause, j'ai réalisé qu'il y a une pièce
21 que j'avais omise de produire dans la série de
22 pièces en lien avec la validation des financements
23 des partis politiques provinciaux et municipaux
24 chez BPR. Je vois toutefois que madame Blanchette
25 n'est pas revenue de la pause, donc on pourra,

1 aussitôt qu'elle sera de retour... Donc, c'est le
2 moment actuel. Alors, si c'était possible, Madame
3 Blanchette, d'exposer l'onglet 66, s'il vous plaît.
4 Et pendant qu'elle ce fait, peut-être juste parler
5 d'un petit épisode. Je sais qu'on pourrait peut-
6 être... Ah! O.K. Non, il n'est pas encore à
7 l'écran. Donc, la première fois que vous avez
8 rencontré Bruno Lortie, est-ce que... O.K. La
9 pièce... Bon. Allons avant d'entamer le sujet, donc
10 la pièce est déjà à l'écran. On peut peut-être
11 immédiatement la coter, Madame la Greffière.

12 LA GREFFIÈRE :

13 1870.

14

15 178P-1870 : Courriel de Pierre Lavoie du 28
16 octobre 2004 - B.O.

17 Me SIMON TREMBLAY :

18 Q. [559] Donc, ça complète. C'est un courriel du
19 vingt-huit (28) octobre deux mille quatre (2004),
20 toujours de Pierre Lavoie, adressé aux mêmes
21 individus, avec le même titre :

22

Bonjour à tous,

23

Je vous demande de faire une mise à

24

jour de vos budgets pour nos bonnes

25

oeuvres (politique municipale) en vue

1 des élections prochaines qui se
2 tiendront en 2005. Veuillez me
3 remettre le tout avant mercredi le 3
4 novembre. [...]

5 C'est un peu le même genre de courriel qui réitère
6 une fois... qui confirme une fois de plus, là, la
7 façon de faire.

8 LA PRÉSIDENTE :

9 Q. [560] Et les « bonnes oeuvres », c'est dans quel
10 sens est-ce que ce terme-là est employé?

11 R. Non, c'était comme un code interne pour... pour
12 parler de financement politique.

13 Me MICHEL DÉCARY :

14 J'aurais un commentaire.

15 Me SIMON TREMBLAY :

16 Maître Décary.

17 LA PRÉSIDENTE :

18 Maître Décary.

19 Me MICHEL DÉCARY :

20 Bien, il y a d'autres sens à « bonnes oeuvres », je
21 trouve que le terme est très bien choisi, Madame la
22 Présidente.

23 Me SIMON TREMBLAY :

24 Mais, c'est au niveau municipal, Maître Décary,
25 donc il y a pas de problème.

1 LA PRÉSIDENTE :

2 Oui, mais je vais quand même demander au témoin ce
3 qu'il veut... ce que ça veut dire.

4 Q. **[561]** C'est parce que maître Décary a parlé en même
5 temps que vous et j'ai pas compris.

6 R. O.K. Alors, je voulais dire que c'était un code
7 interne pour parler de financement politique.

8 Me SIMON TREMBLAY :

9 Q. **[562]** Donc, j'étais à vous demander, monsieur
10 Lortie, Bruno Lortie, la première fois que vous
11 avez... vous l'avez connu de façon un peu plus
12 personnelle ou plus directe, c'est lors de quel
13 événement?

14 R. Lors d'un tournoi de golf. Préalablement, avant ça,
15 mettons à l'époque où j'étais chez BPR, j'avais...

16 Q. **[563]** Juste avant.

17 R. Oui.

18 Q. **[564]** Donc, on va y aller étape par étape. Donc, je
19 comprends que vous l'avez connu lors d'un tournoi
20 de golf, mais en quelle année? Est-ce que vous vous
21 en souvenez?

22 R. En septembre deux mille cinq (2005).

23 Q. **[565]** Donc, je comprends que c'est tout... c'est
24 peu de temps après votre arrivée chez Roche.

25 R. Avant mon arrivée chez Roche, mais on avait une

1 entente de principe qui allait nous amener à
2 conclure, le premier (1er) octobre, une entente
3 finale.

4 Q. **[566]** On peut dire qu'il y avait des tractations ou
5 des discussions sérieuses...

6 R. Effectivement.

7 Q. **[567]** ... qui justifiaient... Parce que l'activité
8 en... en question, pardon, c'est à l'automne deux
9 mille cinq (2005), vous dites septembre deux mille
10 cinq (2005). C'est du golf?

11 R. C'est un tournoi de golf que le Parti libéral de
12 l'Est du Québec organisait au Golf de Portneuf à
13 tous les ans.

14 Q. **[568]** D'accord. Et à ce moment-là, vous y allez,
15 vous êtes consultant, donc vous y allez seul ou
16 vous y allez avec d'autres personnes ou avec qui,
17 bref, y allez-vous?

18 R. Bon. Là, on vient de comprendre que j'ai une
19 entente de principe de signée comme de quoi je
20 serais consultant pour Roche, l'entente officielle
21 n'est pas signée. Ce qu'on m'apprend, c'est que je
22 suis invité à ce tournoi-là que j'allais dans le
23 passé du temps de chez BPR, maintenant j'y vais
24 pour Roche. Et je jouerai sur le principal
25 « foursome » qui est avec Bruno Lortie et...

1 Q. **[569]** Qui sont les deux autres?

2 R. J'ai joué deux années, il y a une année que son
3 père était là, donc c'est peut-être la première
4 année...

5 Q. **[570]** Maurice, je crois.

6 R. ... en deux mille cinq (2005) ou en deux mille six
7 (2006).

8 Q. **[571]** Maurice, ça se peut-tu?

9 R. Je ne me souviens plus. Puis il y avait un autre
10 attaché politique dont je ne me souviens pas le
11 nom, mais c'est comme il y a eu deux années, je
12 peux faire des erreurs, là.

13 Q. **[572]** L'attaché politique était en lien avec
14 monsieur Lortie ou était dans un autre cabinet?

15 R. En lien avec les affaires de Roche mettons.

16 Q. **[573]** O.K.

17 R. Mais, je peux pas... mon souvenir... je commettrais
18 une grave erreur d'essayer d'identifier qui c'est.

19 Q. **[574]** Parfait. Mais, c'est un attaché politique
20 d'un ministère que je pourrais dire d'intérêt pour
21 Roche.

22 R. Exact.

23 Q. **[575]** Quels sont les ministères d'intérêt pour
24 Roche ou BPR ou toute firme qui oeuvre dans ce
25 domaine-là? On s'entend, il y a le ministère des

1 Affaires municipales, le ministère des Transports.
2 Est-ce qu'il y a d'autres ministères qui peuvent
3 être d'intérêt pour une firme d'ingénierie oeuvrant
4 dans le domaine que BPR et Roche oeuvraient?

5 R. Dans mon domaine à moi, Affaires municipales et
6 Transport, évidemment. L'Environnement, pour régler
7 les problèmes de... d'autorisation, mais le
8 ministère de l'Environnement ne... ne donne pas de
9 subvention, mais est plutôt un Ministère qui
10 freine... qui freine l'évolution des projets à
11 cause des normes et des exigences qu'ils...
12 qu'ils... qu'ils mettent sur les projets. Donc,
13 c'est un Ministère à garder de bons liens pour,
14 encore là, trouver des solutions pour faire avancer
15 un projet ou connaître les objections et les
16 contourner ou... légalement, mais au moins on est
17 capable d'argumenter par du technique.
18 Dans d'autres secteurs, alors en Industriel, ça
19 sera d'autres ministères qui ont rapport à
20 l'industrie...

21 Q. **[576]** En ce qui vous concerne on pourrait dire que
22 c'est les trois ministères...

23 R. C'est les trois ministères. Effectivement.

24 Q. **[577]** ... davantage d'intérêt. Donc, vous jouez sur
25 le « foursome » avec monsieur Lortie. Qui, selon

1 vous, décide... parce que vous êtes même pas encore
2 officiellement chez Roche, je comprends qu'il y a
3 une entente de principe mais... vous me dites que
4 c'est le « foursome » principal, à moins...

5 R. Un des « foursome ».

6 Q. **[578]** Un des « foursome », du moins, d'intérêt, on
7 pourrait dire. Qui va vous placer là ou comment
8 êtes-vous placé sur ce « foursome-là » avec
9 monsieur Lortie?

10 R. À mon souvenir c'est Mario Martel, le président,
11 qui m'en informe. Pour que je puisse jouer au golf
12 avec Bruno Lortie, le connaissant très peu, et
13 connaissant l'impossibilité de lui parler du temps
14 que j'étais chez BPR, parce que les liens étaient
15 totalement rompus et... il ne me saluait même pas,
16 il me serrait même pas la main, il me regardait pas
17 dans les yeux. Donc, je vous dirais qu'en arrivant
18 chez BPR, pour que joue sur son... avec lui au
19 golf, il a fallu que quelqu'un d'influent, très
20 influent, suggère mon nom pour jouer avec lui dans
21 le même (inaudible).

22 Q. **[579]** Et savez-vous qui aurait été cette personne
23 ou a été cette personne-là, Monsieur Gagnon?

24 R. Je ne sais pas. Si vous voulez que je fasse une...
25 que je présume quelqu'un, je peux le faire, mais je

1 ne sais pas.

2 Q. [580] Vous n'avez aucune information factuelle qui
3 vous permette de dire c'est telle ou telle
4 personne?

5 R. Exact.

6 Q. [581] Toutefois, vous êtes dans l'environnement
7 depuis longtemps, vous avez travaillé et pataugé ou
8 navigué plutôt dans cet environnement-là dans les
9 années qui ont suivi, selon vous, je comprends que
10 vous avez aucun élément factuel qui vous permet
11 d'être certain à cent pour cent (100 %) de ce que
12 vous dites, mais, selon vous, là, avec la lecture
13 de l'environnement puis avec votre connaissance,
14 votre expérience, qui a pu vous mettre sur le
15 « foursome » avec monsieur Lortie?

16 R. Définitivement, Marc-Yvan Côté puisque connaissant
17 la structure qu'on m'a imposée après, où pour
18 parler à Bruno Lortie, il fallait d'abord passer
19 par André Côté, André Côté, Marc-Yvan Côté et Bruno
20 Lortie. Donc, je présume, et j'ai toujours pensé
21 que c'était Marc-Yvan Côté qui avait été le chef
22 d'orchestre pour me faire jouer avec Bruno Lortie.

23 (16:04:09)

24 LA PRÉSIDENTE :

25 Q. [582] Ça, je comprends mal ça puisque vous nous

1 dites que vous ne lui avez, à toutes fins
2 pratiques, à peu près jamais parlé, à Bruno Lortie,
3 même après?

4 R. Avant. Avant.

5 Q. **[583]** Avant.

6 R. De l'époque où j'étais chez BPR, Bruno Lortie étant
7 un ami très intime de, comme on a pu constater de
8 Marc-Yvan.

9 Q. **[584]** Hum hum.

10 R. Donc, étant chez BPR, principal compétiteur de
11 Roche dans l'est du Québec, je n'avais aucun accès
12 à Bruno Lortie. Et j'ai un événement très précis,
13 où j'étais au restaurant parlementaire, au
14 Parlement évidemment, avec des clients pour dîner
15 avant une rencontre avec un ministre et un... puis
16 je vais pour serrer la main... mon client va pour
17 serrer la main à Bruno Lortie, il le fait, moi je
18 tends la main et il m'a pas tendu la main, il m'a
19 pas regardé dans les yeux. Il y avait une rupture
20 totale de communication avec Bruno Lortie, avant,
21 chez BPR, en deux mille quatre (2004). En deux
22 mille cinq (2005), je prends... au moment où je
23 rentre, tout d'un coup je deviens un « chum » puis
24 je joue au golf avec Bruno Lortie.

25

1 Me SIMON TREMBLAY :

2 Ça va.

3 LA PRÉSIDENTE :

4 Q. **[585]** Mais, de toute façon, même une fois rendu
5 chez Roche, il me semble... à moins que j'ai mal
6 compris, il me semble que vous n'avez pas eu
7 véritablement de contact avec monsieur Lortie, sauf
8 à une ou deux fois, parce que c'était monsieur Côté
9 qui faisait les contacts ou c'était quelqu'un
10 qui... votre patron qui avait les contacts avec
11 monsieur Lortie?

12 R. C'est un peu la façon de faire dans le milieu, là,
13 de toujours préserver le lien le plus étroit
14 possible pour pas commettre d'erreur. Il y a eu des
15 tentatives de rapprochement, dont une soirée de
16 poker dans une chambre d'hôtel à... dans une suite
17 à Québec, avec Bruno Lortie et son épouse, le
18 président Mario Martel...

19 Me SIMON TREMBLAY :

20 Q. **[586]** Si vous permettez, Monsieur Gagnon.

21 R. Oui.

22 Q. **[587]** Ce que la présidente veut dire c'est que ce
23 matin... pas ce matin, mais plus tôt dans votre
24 témoignage vous avez dit qu'à une occasion vous
25 avez pu contacter directement monsieur Lortie. Je

1 pense que madame la présidente veut vérifier c'est
2 une fois différente parce que tantôt vous avez
3 dit : « Je l'ai vu une fois », et là vous le voyez
4 au golf. Donc, c'est plus conjuguer les deux. Mais,
5 moi, je comprends, et corrigez-moi si je me trompe,
6 que vous avez réussi à le contacter une fois
7 directement dans le cadre de ses fonctions, chef de
8 cabinet du MAMROT et que, parallèlement à ça, bien,
9 vous avez fait sa rencontre pour une première fois,
10 en deux mille cinq (2005), lors du tournoi de golf?

11 R. Oui.

12 Q. **[588]** C'est ma compréhension, est-ce qu'elle est
13 exacte?

14 R. Oui. Oui. Mais les liens ne se sont pas développés
15 au point d'être un...

16 Q. **[589]** Un ami ou de l'appeler directement.

17 R. ... ami ou... un ami pour appeler directement,
18 effectivement.

19 Q. **[590]** Juste... je veux comprendre un peu, parce que
20 l'information que j'ai, c'est le dix-huit (18)
21 février deux mille cinq (2005), suite à un
22 remaniement ministériel, madame Nathalie Normandeau
23 accède la fonction de ministre des Affaires
24 municipales et, toujours selon l'information, et
25 j'invite le Parti libéral si je me trompe, mais ça

1 semble être la bonne information, monsieur Lortie
2 l'a suivie. Donc, ça veut dire que, le dix-huit
3 (28) février deux mille cinq (2005), monsieur
4 Lortie devient chef de... est toujours chef de
5 cabinet avant ça, mais il devient chef de cabinet
6 du MAMROT, avant ça il est chef de cabinet de
7 madame Normandeau mais pour... dans un autre
8 ministère. Et là vous dites qu'en deux mille quatre
9 (2004), vous le croisez mais il semble pas vous
10 reconnaître et tout. J'essaie de voir, parce qu'il
11 n'est pas encore au MAMROT.

12 R. Non, il est pas aux Affaires municipales, mais
13 le... Pour vous expliquer à quel point il y avait
14 aucune relation, même pas pour saluer, tendre la
15 main à quelqu'un qui te salue, c'est presque une
16 chose normale. Mais il y avait vraiment aucune
17 communication entre moi et Bruno Lortie en deux
18 mille quatre (2004), à l'époque où j'étais un
19 compétiteur de Roche, quand j'étais chez BPR et
20 avant même de signer mon contrat avec Roche le
21 douze (12) septembre deux mille cinq (2005), je
22 crois au tournoi de golf, je joue, je suis sur le
23 même « foursome » et tout est organisé. Donc, la
24 tentative derrière ça c'était de me rapprocher, que
25 Roche essaie de me rapprocher de Bruno Lortie.

1 Q. [591] Parce que les projets de Roche pour vous font
2 en sorte que vous risquez dans les prochains mois,
3 prochaines années d'avoir à faire affaires avec
4 lui?

5 R. Exact.

6 Q. [592] Vous avez parlé vite, vite, d'une soirée
7 poker, je ne veux pas qu'on s'y attarde trop
8 longtemps, mais vous avez d'autres tentatives de
9 rapprochement, expliquez-nous en quelques mots, là,
10 de quoi parlez-vous lorsqu'il y a une soirée de
11 poker dans la chambre... dans un hôtel, quelle est
12 cette histoire-là exactement?

13 R. Oui, je pense que c'est peut-être en deux mille
14 sept (2007) ou deux mille huit (2008), je peux pas
15 vous dire, mais France Michaud logeait dans un
16 hôtel le Château Bonne Entente à Québec et elle a
17 organisé avec Mario Martel une soirée de poker où
18 Bruno Lortie était là avec sa conjointe, France
19 Michaud était là, Mario Martel, j'ai le souvenir
20 d'avoir vu passer Marc-Yvan Côté, mais il n'était
21 pas resté pour jouer au poker et moi j'y étais
22 également comme invité pour jouer au poker. Je suis
23 parti le plus tôt, j'ai dépensé mon argent le plus
24 vite possible puis j'ai quitté vers à peu près neuf
25 heures (9 h 00). C'est pas le genre de soirée où je

1 me sentais à l'aise. Mais je sentais un
2 rapprochement très, très fort entre la conjointe de
3 Bruno Lortie et France Michaud, entre Bruno Lortie
4 et France évidemment, entre Bruno Lortie et Mario
5 Martel. Ça fait que c'était une soirée amicale,
6 mais pour moi elle ne l'était pas. Donc, je suis
7 parti très tôt.

8 Q. [593] On va aborder maintenant, on va revenir
9 demain aux différents, parce que compte tenu que
10 l'heure file, demain matin on regardera les
11 différents cas d'espèce et les interventions qu'il
12 a pu y avoir et les façons de faire, bref les
13 stratagèmes utilisés pour pouvoir maximiser les
14 chances, notamment pour les municipalités et pour
15 Roche.

16 On va couvrir certains sujets, là, en
17 rafale pour le temps qui reste jusqu'à cinq heures
18 (5 h 00). Premièrement des allusions, des
19 allégations, pardon, de témoins précédents qui nous
20 ont parlé d'une aide de la part de Roche à la
21 campagne électorale de deux mille huit (2008) de
22 monsieur Germain Chevarie. Est-ce que vous êtes au
23 courant de cette implication-là de la part
24 notamment de Roche?

25 R. Oui, totalement.

1 Q. **[594]** L'aide qui a été orchestrée par Roche, parce
2 qu'on va voir que c'est pas nécessairement Roche
3 qui a décaissé, l'aide orchestrée par Roche, on a
4 vu d'ailleurs un peu hier avec... ou avant-hier
5 avec monsieur Côté, Marc-Yvan, était de quel
6 montant ou quelle valeur?

7 R. L'aide finale s'est soldée par cinq mille dollars
8 (5000 \$).

9 Q. **[595]** Sous quelle forme l'aide a lieu, est-ce que
10 ça a été un chèque de cinq mille dollars (5000 \$),
11 cinq mille dollars (5000 \$) en argent comptant ou
12 ça a pris une autre forme la contribution de cinq
13 mille dollars (5000 \$) ou l'aide de cinq mille
14 dollars (5000 \$)?

15 R. La contribution de Roche a été entièrement assumée
16 par trois autres entreprises et je veux pas
17 commettre d'impair, là, Inspec-Sol, Quattro et
18 Béton Provincial.

19 Q. Si je vous suggérais Premier Tech au lieu d'Inspec-
20 Sol est-ce que ça serait possible?

21 R. Oui, ça se pourrait, parce qu'il y a comme deux
22 dossiers en même temps qui se sont déroulés en
23 parallèle dans la Gaspésie. Donc, effectivement il
24 y avait une firme qui donnait deux mille (2000),
25 une autre deux mille (2000) puis une autre firme

1 mille (1000) pour totaliser cinq mille (5000).

2 Q. **[596]** D'accord. Et donc, la question était sous
3 quelle forme la contribution a eu lieu, c'est-à-
4 dire est-ce que ça a été un chèque, peu importe de
5 qui il provient, l'argent comptant ou encore par
6 une autre forme que l'aide à la hauteur de cinq
7 mille dollars (5000 \$) a été donnée pour la
8 campagne de Germain Chevarie?

9 R. C'est par des chèques provenant de chacune de ces
10 entreprises.

11 Q. **[597]** O.K. Et les chèques en question étaient
12 destinés au parti ou étaient plutôt destinés à une
13 entreprise tiers?

14 R. Les chèques étaient destinés à une entreprise
15 tiers.

16 Q. **[598]** Que faisait cette entreprise-là comme
17 activité principale?

18 R. C'est une firme de communications aux Îles qui fait
19 des plans marketing, qui fait de la communication
20 et qui s'occupe de l'hébergement d'un... d'un site
21 pour les madelinots qui s'appelle le portail des
22 îles et donc...

23 Q. **[599]** Je pense également qu'ils font des sondages?

24 R. Ils ne font pas de sondage, mais ils ont engagé une
25 maison de sondage pour faire un sondage à la faveur

1 de Germain Chevarie.

2 Q. **[600]** Qui, je comprends qu'il y a du personnel
3 autour de monsieur Chevarie dans le cadre de sa
4 campagne électorale. Qui... est-ce que c'est vous
5 qui allez être contacté?

6 R. C'est moi qui est contacté.

7 Q. **[601]** Qui vous contacte donc parmi le personnel de
8 la campagne de monsieur Chevarie?

9 R. Nancy Arbour.

10 Q. **[602]** Quelle fonction occupe-t-elle dans le cadre
11 de la campagne de monsieur Chevarie?

12 R. Elle est... bien elle est la personne responsable
13 de sa campagne, elle devient après, elle deviendra
14 après attachée politique lorsqu'il est élu député,
15 mais responsable de sa campagne. Je sais pas quel
16 nom exactement ça prend, là.

17 Q. **[603]** Donc, elle vous contacte par téléphone ou
18 lors d'une rencontre fortuite?

19 R. Elle me... je crois l'avoir rencontrée à l'aéroport
20 lors d'un mini-séjour aux Îles-de-la-Madeleine pour
21 le travail.

22 Q. **[604]** Donc, suite à une rencontre fortuite vous la
23 rencontrez?

24 R. Oui.

25 Q. **[605]** Et qu'est-ce qu'elle va vous demander

1 ultimement?

2 R. Elle me demande de passer au bureau et ce que je
3 fais dans...

4 Q. **[606]** Et là...

5 R. ... on convient... on convient certainement de
6 l'heure et de la journée, là.

7 Q. **[607]** Ça va mais donc, quand vous allez parler, là,
8 du coeur du dossier, donc vous êtes à son bureau,
9 vous allez la voir après avoir fixé un rendez-vous
10 à l'aéroport...

11 R. Oui.

12 Q. **[608]** ... et donc qu'est-ce qu'elle va vous
13 demander?

14 R. Bon, la demande qu'on me fait, d'abord, Nancy
15 Arbour n'était pas seule. Elle était...

16 Q. **[609]** Qui était avec elle?

17 R. ... accompagnée. Roger Chevarie, qui est le frère
18 du candidat Germain Chevarie.

19 Q. **[610]** Quel poste occupait-il dans la campagne de
20 son frère, Roger Chevarie?

21 R. Certainement un organisateur politique, étant son
22 frère, donc un conseiller de...

23 Q. **[611]** Donc il est impliqué...

24 R. ... premier plan.

25 Q. **[612]** On peut dire qu'il est impliqué dans sa

1 campagne sans nécessairement...

2 R. Oui.

3 Q. **[613]** ... en tout cas, on peut pas être certains de
4 son titre, mais il est impliqué dans la campagne.

5 R. Enfin, il était là, donc il avait certainement un
6 niveau de notoriété assez élevé dans la campagne.

7 Q. **[614]** D'accord. Donc vous êtes seul de votre côté?

8 R. Oui.

9 Q. **[615]** Donc vous vous rencontrez au bureau électoral
10 j'imagine...

11 R. Oui.

12 Q. **[616]** ... madame Arbour, monsieur Chevarie,
13 frère...

14 R. Oui.

15 Q. **[617]** ... et donc quelles demandes vous font-ils
16 ou, oui, quelles demandes vous font-ils?

17 R. On me demande l'implication financière de Roche
18 dans la campagne électorale de monsieur Chevarie.

19 Q. **[618]** O.K. À la hauteur de cinq mille dollars
20 (5 000 \$)?

21 R. Non.

22 Q. **[619]** On vous demande, on vous donne pas de chiffre
23 tout de suite?

24 R. Non.

25 Q. **[620]** On vous demande de l'aide?

1 R. Oui. On me demande de l'aide et en cours de
2 discussion, on m'explique que le plan de match
3 qu'ils ont en tête.

4 Q. **[621]** Et quel est-il?

5 R. Alors le but, ce qu'on m'explique c'est que le
6 parti, l'organisation du Parti libéral de
7 l'Association des Îles-de-la-Madeleine désire faire
8 faire un sondage qui paraîtra une semaine avant le
9 jour du vote.

10 Q. **[622]** Donc plus ou moins le premier (1er) décembre,
11 là.

12 R. Plus ou moins le premier (1er) décembre...

13 Q. **[623]** Deux mille huit (2008).

14 R. ... qui serait fait par la compagnie de
15 communications Gemini qui est une compagnie aux
16 îles, qui, j'ai appris par la suite qu'ils avaient
17 engagé une maison de sondage et le tout serait
18 camouflé dans le portail qui est apolisé (sic), qui
19 est pas, qui appartient pas à une entreprise, c'est
20 comme un site public des Îles-de-la-Madeleine où il
21 y a toutes sortes d'informations, des blogues, et
22 caetera. Ça s'appelle Le portail des Îles si vous
23 allez voir sur internet et ce portail-là est géré
24 et administré par Gemini. Alors c'est ce qu'on
25 m'explique qu'ils ont l'intention de faire un

1 sondage mais ils n'ont pas l'argent pour...

2 Q. **[624]** Payer.

3 R. ... payer et comptabiliser ça dans leur budget de
4 campagne.

5 Q. **[625]** Donc dans les dépenses officielles de la
6 campagne.

7 R. C'est ma perception.

8 Q. **[626]** De la rencontre que vous avez avec madame
9 Arbour et avec monsieur Chevarie frère.

10 R. Exact.

11 Q. **[627]** Suite à cela, est-ce que vous arrivez à
12 obtenir des instructions, un mont... une commande,
13 un montant? Quelle sera la suite des choses?

14 R. Il y a eu une autre rencontre de cédulée avec le
15 président de Gemini et Nancy Arbour...

16 Q. **[628]** D'accord.

17 R. ... pour me le présenter puisque c'était
18 l'intermédiaire et pour expliquer comment tout ça
19 allait être fait. Alors j'ai compris qu'au niveau
20 des sondages, on pouvait poser les questions d'une
21 façon différente pour avoir les réponses qu'on
22 voulait et on n'a pas parlé à ce moment-là de
23 montant.

24 Q. **[629]** O.K.

25 R. O.K.? Mais on sollicitait toujours Roche pour payer

1 le sondage en question et la facture viendrait de
2 Gemini à roche.

3 Q. **[630]** D'accord. Est-ce que, j'ai oublié de vous
4 poser la question, quand on vous fait cette
5 demande-là, est-ce que vous dites O.K. sur-le-champ
6 ou vous dites je vais aller en parler à mes
7 supérieurs?

8 R. Écoutez, j'ai expliqué que j'étais consultant donc
9 je n'avais pas l'autorité dans mon contrat de
10 prendre ce genre de décision-là et c'était naturel
11 de parler de ça à mon supérieur. Il y a deux, j'ai
12 deux supérieurs, le président, Mario Martel, mais
13 en termes d'opérations et de financement, c'est le
14 vice-président, André Côté, à qui je me rapporte
15 lorsqu'on parle de Parti libéral.

16 Si ça avait été une demande du Parti
17 québécois, j'aurais pris le téléphone pour appeler
18 France Michaud à Montréal pour le Parti québécois,
19 O.K.? Donc là, je rapporte cette demande-là à mon
20 vice-président, André Côté.

21 Q. **[631]** D'accord. Et je présume que vous allez
22 obtenir son accord?

23 R. J'obtiens l'accord effectivement, que je confirme à
24 Nancy Arbour, mais on n'a toujours pas, à ce
25 moment-là, l'envergure de la contribution de Roche

1 mais, ce que je dois vous dire, ce que mon patron,
2 vice-président André Côté m'a dit, écoute, on va
3 contribuer, mais ça va sûrement coûter beaucoup
4 d'argent. Je vais m'occuper d'aller chercher du
5 financement de compagnies amies.

6 Donc, ça c'est une partie que je me suis
7 pas occupé, que j'ai su au fil des jours et du mois
8 de novembre et décembre, qui allaient être les
9 trois compagnies à qui mon supérieur, André Côté,
10 avait sollicité, deux mille (2000 \$), deux mille
11 (2 000 \$) plus mille (1 000 \$) pour faire cinq
12 mille (5 000 \$) parce qu'on a su le montant de cinq
13 mille (5 000 \$) probablement vers fin novembre ou
14 en quelque part quand tout ça s'est attaché. Vous
15 comprenez que ça se passe sur deux mois. Donc, la
16 compagnie de sondage qui a donné un prix à la
17 compagnie Gemini, et caetera, tout ça s'est
18 organisé. À un moment donné, on a su que c'était
19 cinq mille (5000 \$), ça prenait cinq mille
20 (5000 \$). Donc...

21 Q. **[632]** Vous avez trouvé trois personnes pour...

22 R. Trois entreprises.

23 Q. **[633]** Trois entreprises, pardon, pour refiler la
24 facture?

25 R. Effectivement.

1 Q. [634] On va regarder une série de trois courriels
2 pour corroborer un peu la version du témoin. On va
3 commencer avec l'onglet numéro 13, Madame
4 Blanchette. Un courriel du dix-neuf (19) décembre
5 deux mille huit (2008) à quinze heures huit
6 (15 h 08) qui provient de quelqu'un de chez Gemini
7 3D. En fait, excusez-moi, c'est que le... si on
8 voit le courriel un peu plus bas, c'est la carte de
9 voeux de fêtes, des fêtes de Noël évidemment, on
10 peut voir la carte, si on veut. On peut revenir à
11 la première page. Donc, Gemini envoie à différentes
12 personnes des voeux de fêtes. Et on voit que vous
13 allez répondre. Donc, vous répondez à quelqu'un de
14 chez Gemini en répondant aux voeux de fêtes :

15 Merci à toi. Passe de belles fêtes.

16 Et, là, on dit :

17 Si tu parles à Nancy, demande-lui de
18 m'appeler. Je lui ai laissé deux
19 messages depuis le 8 décembre...

20 date de l'élection,

21 ... sans réponse. Tu me diras combien
22 de dollars en tout.

23 Es-ce que je me trompe en interprétant ce courriel-
24 là en disant qu'on parle de Nancy Arbour et que
25 vous cherchez à... vous n'avez toujours pas la

1 réponse le dix-neuf (19) décembre combien ça va
2 coûter?

3 R. Alors, ça va avec mon commentaire de tantôt. On l'a
4 su que très tardivement combien ça allait coûter.
5 On savait que ça allait... ce n'était pas du mille
6 (1000 \$), deux mille (2000 \$), trois mille
7 (3000 \$), mais le montant exact, si c'est quatre
8 mille sept cent quatre-vingt-quinze (4795 \$), bien,
9 ça, on ne le savait pas. Alors, c'est la question
10 que je lui pose. Et c'est un fait. C'est pertinent
11 parce que toutes les discussions que j'ai eues avec
12 monsieur Bouffard... C'est Dany, hein, c'est ça,
13 Dany Bouffard, le président?

14 Q. **[635]** Oui. Daniel. Bien, la personne qui envoie les
15 voeux de bonnes fêtes, c'est Daniel Bouffard. Je ne
16 peux pas vous en dire plus.

17 R. Il me semble que c'est Dany. Oui, peut-être que
18 c'est Daniel. En tout cas, je pense que c'est les
19 deux frères. Daniel... mais, moi, j'avais Dany. En
20 tout cas, je pense que je l'ai toujours appelé
21 Dany. Et cette carte de fêtes, on s'est toujours
22 parlé par téléphone pour régler les détails d'un
23 sujet aussi délicat. Mais je profite de ce
24 « email »-là qu'il m'envoie, parce que je n'avais
25 même pas son adresse, pour lui passer le message

1 que, un, il faut régler ça, là, puis dis-nous
2 combien, combien ça prend.

3 Q. **[636]** D'accord. On va donc produire cette pièce-là
4 sous la cote?

5 LA GREFFIÈRE :
6 1871.

7
8 178P-1871 : Courriel du 19 décembre 2008 entre le
9 témoin A et Gemini - Re : Voeux des
10 fêtes

11
12 Me SIMON TREMBLAY :
13 Merci, Madame la greffière. Et on va regarder
14 l'onglet suivant, Madame Blanchette, l'onglet 14.

15 Q. **[637]** Cette fois-ci, on est environ un mois plus
16 tard, le seize (16) janvier deux mille neuf (2009).
17 Et vous écrivez à Gemini. Vous dites :

18 Salut. J'ai effectivement eu un
19 horaire modifié car j'ai des meetings
20 de plus. J'ai vu Nancy à l'aéroport.
21 Ça me prendrait...

22 Là, vous dites :

23 Ça me prendrait une facture de Gemini
24 de deux mille dollars (2000 \$) à
25 Quatro Consultants, une autre de deux

1 mille (2000 \$) à Inspec-Sol...
2 Effectivement, vous aviez raison. C'est moi
3 vraisemblablement qui s'est trompé de dossier. Je
4 m'excuse.

5 ... et une facture de mille dollars
6 (1000 \$) à Béton Provincial.

7 Et, là, vous lui dites à Gemini :

8 Je me suis arrangé avec ces gens pour
9 qu'ils m'en paient une partie et me
10 facturent le reste à cinquante pour
11 cent (50 %). Comme ça, Roche ne sera
12 pas visible, même dans ta facturation.
13 Si O.K., je vais te donner les noms,
14 adresses, et caetera. Salutations.

15 Première question : Vous dites « j'ai vu Nancy »,
16 donc c'est toujours Nancy Arbour, je présume?

17 R. Exact.

18 Q. **[638]** « J'ai vu Nancy Arbour à l'aéroport ». Après
19 ça, vous dites immédiatement : « Ça me prendrait
20 factures de deux mille (2000 \$), deux mille
21 (2000 \$), mille (1000 \$). » Est-ce qu'il y a eu une
22 conversation particulière avec Nancy à l'aéroport?

23 R. À ce sujet-là...

24 Q. **[639]** À ce sujet-là.

25 R. ... pour me confirmer que c'était cinq mille

1 (5000 \$) qu'il fallait qu'on rembourse à la firme
2 Gemini. Alors, je n'ai jamais, moi, compris que
3 Gemini envoyait une facture au Parti libéral pour
4 comptabiliser ces dépenses-là dans les dépenses
5 électorales.

6 Q. **[640]** D'accord. Et vous dites : « Je me suis
7 arrangé avec ces gens... » Donc, j'imagine, les
8 gens de Quatro, d'Inspec-Sol et de Béton
9 Provincial?

10 R. Effectivement.

11 Q. **[641]** « ... pour qu'ils m'en paient une partie et
12 me facturent le reste à cinquante pour cent
13 (50 %). » Est-ce que c'est effectivement arrivé?

14 R. Quand je parle au « je », vous verrez, j'ai des
15 courriels, de mémoire, qui démontrent que c'est mon
16 vice-président André Côté qui a orchestré les
17 amendes à Quatro, à Inspec-Sol et à Béton
18 Provincial pour solliciter le mille (1000 \$), deux
19 mille (2000 \$) et deux mille (2000 \$).

20 L'information, quand je dis : « Je me suis arrangé
21 avec ces gens pour qu'ils m'en paient une partie et
22 me facturent le reste à cinquante pour cent
23 (50 %) », c'est qu'André Côté m'avait dit :
24 « Écoute, on ne laissera pas de trace de Roche. Ces
25 gens-là vont tout payer à Gemini. Puis je vais

1 m'arranger avec eux pour qu'eux me retournent une
2 facture puis qu'on leur fasse un chèque. » Ça fait
3 qu'on diluait, on enlevait totalement la présence
4 d'un financement de Roche dans la campagne
5 électorale du Parti libéral aux Îles où Roche est
6 présent par les mandats qu'il fait, t'sais. Et
7 c'est l'information que j'ai. Je n'ai jamais su si,
8 effectivement, il y a eu une facturation par après,
9 parce que je ne m'occupais effectivement pas de
10 comptabilité chez Roche. Donc, je ne sais pas si
11 cet aspect-là a été réglé.

12 Q. [642] Parfait. Si on va plus bas. Ça corrobore
13 toujours les propos du témoin, quant au fait que ça
14 serait à l'aéroport que madame Arbour lui aurait
15 dit le montant. Si on descend un peu plus. Vous
16 écrivez donc :

17 Salut Dany.

18 Le surnom, j'imagine, de Daniel, mais peu importe
19 si c'est son frère ou non.

20 La santé pour 2009, je serai aux Îles
21 lundi et mercredi midi.

22 Et si on va en bas de la page :

23 On pourrait faire le point avec toi et
24 Nancy.

25 Et monsieur Bouffard répond :

1 Je n'ai pas eu de tes nouvelles, on
2 est vendredi. Donne-moi de tes
3 nouvelles.

4 Est-ce que je me trompe ou vous semblez pas encore
5 être au courant de l'information et... à savoir du
6 coût total et ce n'est qu'une fois que vous
7 arriverez aux Îles lundi à mercre... pour lundi et
8 mercredi midi que vous allez rencontrer madame
9 Arbour et c'est à ce moment-là qu'elle va vous
10 donner le montant?

11 R. Là, on est après mon courriel où j'ai confirmé le
12 deux mille (2000), deux mille (2000) et mille
13 (1000).

14 Q. **[643]** Non, avant. Le neuf (9) janvier deux mille
15 neuf (9), vous souhaitez les voeux de bonne année à
16 monsieur Bouffard...

17 R. O.K.

18 Q. **[644]** ... et vous dites qu'il faudrait... que vous
19 allez aux Îles lundi à mercredi midi et vous
20 dites : « Il faudrait se parler et se rencontrer
21 avec Nancy. » Après ça, il répond en disant :
22 « Donne-moi de tes... je n'ai pas eu de tes
23 nouvelles, on est vendredi. »

24 R. O.K. Donc là, on monte.

25 Q. **[645]** O.K. C'est effectivement la structure du

1 courriel. Donc, le premier est préalable et le
2 deuxième suit le premier.

3 R. C'est ça. Il faut... il faut partir d'en bas, là.

4 Q. **[646]** Donc, c'est trois, un, deux.

5 R. C'est ça qui m'a mêlé, là, excusez-moi.

6 Q. **[647]** Bref, tout ça pour dire que c'est madame
7 Arbour qui vous informe du montant de cinq mille
8 dollars (5000 \$)?

9 R. Madame Arbour ou monsieur Bouffard, là...

10 Q. **[648]** Vous êtes pas certain de ça?

11 R. Je peux pas... je peux pas vous dire.

12 Q. **[649]** Pas de problème. Je voulais juste clarifier
13 cet aspect-là avec vous. Si on tourne, on va à la
14 troisième page, on a un autre courriel cette fois-
15 ci daté du vingt-huit (28) janvier deux mille neuf
16 (2009) de la part de Gemini à vous. Et ça
17 s'intitule... les pièces sont « Facture Béton,
18 facture Quattro et facture Inspec-Sol ». Donc :

19 Salut Jean. Voici les pdf des factures
20 qui sont finalement prêtes. En
21 passant, j'ai trouvé les codes postaux
22 sur leur site web respectif. Est-ce
23 que tu veux que j'envoie aussi une
24 copie papier? Si oui, laisse-moi
25 savoir. Merci.

1 Et si on tourne la page, et c'est peut-être là que
2 c'est un peu plus intéressant, on a les trois
3 factures. Donc, on a la facture 5461 du douze (12)
4 janvier à Béton provincial, attention d'André
5 Bélanger, numéro de projet 1938 « Stratégie de
6 promotion abrégée ». Et là, on a une brève
7 description pour mille dollars (1000 \$) avec les
8 taxes, ça constitue la première facture. Si on va à
9 la deuxième facture, la facture suivante 5462, la
10 même date, pour le même numéro de projet, le même
11 projet et on a une description très semblable,
12 j'avoue que c'est pas exactement la même
13 description dans la... c'est pas un « copier-
14 coller » de la première et ça s'explique, je vous
15 suggère, par le fait que c'est une facture de deux
16 mille dollars (2000 \$) qui est adressée à Quattro à
17 monsieur McCullen. Et quand je vous suggère que
18 c'est compte tenu du fait qu'il s'agit d'une
19 facture à deux mille dollars (2000 \$), c'est parce
20 qu'il faut voir la troisième facture. Celle-ci
21 adressée à Inspec-Sol. Le numéro de facture
22 suivant, la même date, le même numéro de projet, le
23 même nom de projet et on voit que c'est exactement
24 un « copier-coller » la description et on a
25 exactement aussi le... le chiffre de deux mille

1 dollars (2000 \$). Et je vous suggère, Madame la
2 Présidente, Monsieur le commissaire et dites-moi si
3 vous êtes en accord avec moi que... bien
4 certains... les éléments qui ont été démontrés
5 démontrent sans équivoque qu'il s'agit de... de
6 factures... bien faites pour le même projet, à la
7 même date, bref, de fausses factures.

8 R. Exact. Ça peut pas être plus clair. Dans les
9 services, les entreprises de services
10 professionnels, il y a un numéro de projet par
11 client et là, on retrouve le même numéro de projet
12 pour chaque client avec le même mandat. Et avec
13 trois numéros de factures qui se suivent, la même
14 journée, avec le cinq mille (5000) qui est confirmé
15 par le courriel qui est demandé deux trois semaines
16 plus tôt. Alors, c'est effectivement la... la... ça
17 confirme... ça confirme ce que je vous ai dit
18 avant.

19 Q. **[650]** D'accord. Donc, Madame la greffière, on va la
20 coter à produire.

21 LA GREFFIÈRE :

22 1872.

23

24 178P-1872 : Courriels du 16 et 28 janvier 2009

25 entre le témoin A et Gemini, en liasse

1 Me SIMON TREMBLAY :

2 Q. **[651]** Quelques questions, notamment. Monsieur, je
3 comprends que ce coin de pays là, tout le monde...
4 bien les... les gens se connaissent, ont tendance à
5 se connaître et il y a pas nécessairement plusieurs
6 journaux et le portail de Gemini est bien connu ou
7 je me trompe?

8 R. Le portail des îles?

9 Q. **[652]** Oui, le portail des îles.

10 R. Le portail des îles est bien connu. Gemini est
11 connue comme une... une entreprise de la famille
12 libérale. Donc, pour donner de la crédibilité,
13 c'est ce qu'on m'a expliqué, parce qu'il a fallu
14 que je comprenne, à un moment donné, pourquoi tout
15 ça...

16 Q. **[653]** Passait par tant de mains?

17 R. Oui. Bien là, c'est complexe, là, puis vous voyez
18 que ça passe par plusieurs entités. Et pourquoi
19 c'était pas Gemini qui publiait puisque c'est son
20 domaine, un sondage. Alors Gemini est réputée pour
21 être de la famille libérale. Donc, il utilisait un
22 site qui l'héberge, le portail des îles. J'avais
23 pas compris à ce moment-là que le sondage était
24 fait par une... une tierce partie non plus, une
25 autre compagnie qui vient de... de l'Estrie, je

1 crois, mais tout ça, c'était en même temps pour
2 donner de la crédibilité au sondage parce que, ce
3 que j'ai compris quand tout ça m'a été présenté,
4 que le but d'avoir de l'argent de chez Roche pour
5 payer un sondage c'est que Germain Chevarie n'était
6 pas gagnant. C'était un député du Parti québécois
7 qui était au pouvoir et la tendance donnait,
8 probablement par les sondages internes, que le
9 Parti québécois allait rentrer à nouveau.

10 D'où leur idée, je présume, d'un stratège
11 de faire faire un sondage. Et j'ai compris qu'on
12 pouvait poser des questions et s'attendre à des
13 réponses en fonction... c'est leur métier. Et le
14 sondage a effectivement été publié, je crois, une
15 semaine avant les élections...

16 Q. **[654]** Juste un instant. Ma question était de savoir
17 si le Portail des Îles, là, c'est un portail qui...
18 c'est un site isolé que personne connaît ou c'est
19 quelque chose, quand même, qui est assez bien connu
20 et consulté, là, dans ce coin de pays là?

21 R. Je peux pas vous dire mais, moi, je pense que c'est
22 très connu aux Îles puis ça rassemble de
23 l'information de toutes natures, touristiques, les
24 nouvelles du jour, il y a des blogues, et caetera.
25 Je ne crois pas que les gens aux Îles savent que

1 c'est un site qui est hébergé et entretenu et mis à
2 jour par la compagnie Gemini puisqu'ils n'auraient
3 pas pris cette chance-là, Gemini étant identifiée
4 aux libéraux. Mais voici le stratagème, je sais pas
5 si je l'ai bien expliqué, c'était carrément ça qui
6 a été... qui a été fait.

7 Q. [655] Est-ce que monsieur...

8 LA PRÉSIDENTE :

9 Q. [656] De la manipulation par les sondages.

10 R. Donc, la manipulation que, je peux prétendre, par
11 les sondages, c'est pas moi qui a fait le sondage,
12 mais on m'avait expliqué que Germain Chevarie était
13 pas pour gagner, que c'était (inaudible), le PQ
14 était en avance. Et le sondage qui a été publié, il
15 est disponible, moi, je l'ai retrouvé sur Internet,
16 donc c'est disponible. Et il a donné Germain
17 Chevarie à cinquante-deux (52) ou cinquante et un
18 pour cent (51 %), donc il a renversé la vapeur à
19 une semaine avant... à un jour avant le vote par
20 anticipation puis une semaine avant le vote
21 officiel. Ce qui a permis... là, ce que j'ai
22 compris par après, par l'enthousiasme de Nancy
23 Arbour et des gens qui ont collaboré à tout ça,
24 quand ça se tapait dans les mains, ils disaient :
25 « La stratégie du sondage a aidé à faire passer

1 notre candidat, Germain Chevarie. »

2 Me SIMON TREMBLAY :

3 Q. [657] Qui a été élu, donc je comprends?

4 R. Qui a été élu.

5 Q. [658] Selon vous, est-ce qu'il... est-ce qu'il est
6 au courant de tout ça, c'est-à-dire de cette... que
7 madame Arbour et son frère vous a (sic) rencontré,
8 vous ont expliqué leurs intentions, que ça allait
9 impliquer Gemini, que ça allait impliquer une firme
10 de sondage, vous dites, de la région de l'Estrie,
11 qui allait impliquer Roche, Quatro, Inspec-Sol,
12 Béton provincial? Est-ce qu'il est au courant de ça
13 en tout ou en partie?

14 R. Je peux pas témoigner... je peux pas affirmer ça.
15 Pour dire la vérité, j'ai posé la question lors
16 d'une ou des deuxièmes rencontres, quand Dany
17 Bouffard m'a été présenté puis dire : « Est-ce que
18 Germain Chevarie est au courant de tout ça? » Roger
19 Chevarie, que je connais bien, étant son frère,
20 dans ma tête, on peut présumer qu'en prenant une
21 petite bière ou un verre de vin le dimanche, le...
22 la confiance peut se faire. J'ai... moi, ce que
23 j'ai entendu c'est : « On va essayer de protéger
24 Germain et ne pas le dire. » O.K.? Je veux être
25 franc avec vous.

1 Q. [659] C'est ce qu'on vous demande.

2 R. Par contre, deux ou trois jours après les
3 élections, j'ai demandé une rencontre avec Germain
4 Chevarie, que j'ai obtenue.

5 Q. [660] Aux îles... pas aux îles, dans l'est du
6 Québec?

7 R. Au Parlement. Au Parlement. Au Parlement, après les
8 fêtes.

9 Q. [661] Aller manger avec ou aller le voir dans son
10 bureau?

11 R. Oui, pour aller... pour aller... on a dîné
12 ensemble, je sais pas si c'est au petit restaurant
13 en bas, dans les soubassements ou au Parlementaire,
14 le restaurant le plus chic, là. Et j'ai souvenir
15 d'avoir fait un clin d'oeil sur cet aspect-là du
16 sondage. Délicatement, subtilement parce que je ne
17 savais pas s'il était au courant. Mais de lui avoir
18 parlé que : « Finalement, le sondage aux îles, vous
19 a aidé beaucoup », puis le non verbal parle
20 beaucoup, alors on a eu comme un sourire sur le
21 bout des lèvres et petit... un clignement des yeux.
22 Alors, ça veut absolument rien dire.

23 Q. [662] Quelle a été votre compréhension? Je
24 comprends qu'il y a pas eu de verbal en disant :
25 « Merci beaucoup, Monsieur Gagnon. Merci beaucoup à

1 Roche. Merci beaucoup à X ou Y. » Je comprends que
2 c'est dans le non verbal, vous décrivez un peu le
3 nom verbal. Qu'est-ce que, vous, vous en comprenez,
4 là?

5 R. Je... j'aurais tendance à croire qu'il est au
6 courant compte tenu que son frère était au courant
7 de la stratégie, mais ce n'est qu'une déduction qui
8 n'a pas de valeur.

9 Q. **[663]** On enlève le frère, moi je parle juste du
10 non-verbal au restaurant au Parlement, est-ce que
11 vous avez pu tirer une conclusion selon vous, ça
12 vaut ce que ça vaut, je comprends que c'est pas un
13 fait, c'est pas une parole, mais le non-verbal vous
14 le dites ça peut souvent dénoter une attitude, peu
15 importe. Est-ce que vous vous avez pu, est-ce que
16 vous avez compris quelque chose ou vous êtes pas en
17 mesure de confirmer quoi que ce soit cet après-
18 midi?

19 R. Vous me posez une question qui est délicate, vous
20 voyez mon incertitude.

21 (16:36:25)

22 LA PRÉSIDENTE :

23 Q. **[664]** Mais attendez, attendez, vous avez commencé à
24 dire que vous pensiez qu'il le savait notamment
25 parce que son frère qui était son organisateur le

1 savait. Comment le savait-il son frère?

2 R. Son frère Roger Chevarie était à la rencontre
3 initiale avec Nancy Arbour quand on m'a... on a
4 sollicité une contribution de Roche et que la
5 stratégie, la contribution de Roche allait servir à
6 payer un sondage dirigé, vous comprenez bien le mot
7 dirigé, ça veut dire qu'il allait être orienté pour
8 le mettre gagnant. Je ne connaissais pas tous les
9 mécanismes. Alors, je peux une déduction qui vaut
10 pas chère, mais je peux prétendre, je peux
11 comprendre que son frère a été mis au courant par
12 la discussion que j'ai eue en dînant, en
13 rencontrant monsieur Chevarie une fois qu'il était
14 député, par le non, les gestes non verbaux, je peux
15 aussi déduire ça, mais je pense que ça n'a pas de
16 valeur à mon avis, je peux pas dire qu'il était au
17 courant.

18 Me SIMON TREMBLAY :

19 Q. **[665]** Pas de problème. Georges Mamelonet, campagne
20 électorale deux mille huit (2008), décembre deux
21 mille huit (2008), est-ce que vous avez été
22 impliqué de près ou de loin dans sa campagne?

23 R. De près.

24 Q. **[666]** Dans quelle mesure?

25 R. Georges Mamelonet était le député de Percé... était

1 le maire de Percé, il a été, il était candidat à
2 évidemment pour la campagne électorale du huit (8)
3 décembre deux mille huit (2008). Il a choisi comme
4 organisateur, comme collecteur de fonds officiel
5 Ron McCullen qui est un bon ami à moi et la famille
6 McCullen a une très bonne réputation dans la région
7 de Gaspé, a un réseau d'affaires extrêmement
8 important, c'est une famille qui est reconnue et
9 respectée. C'était un candidat tout idéal pour
10 s'occuper du financement de la campagne électorale.
11 Alors, ça c'est la première... première idée qui me
12 vient en tête dans ma réponse.

13 Et puis donc, on a une demande de
14 sollicitation de Ron McCullen qui est de la firme
15 Quattro qui est une firme d'ingénieurs-conseil avec
16 qui Roche depuis un an entretenait des discussions
17 d'affaires en vue d'acquérir la firme Quattro par
18 un consortium, par un achat à cinquante pour cent
19 (50 %) ou un achat à cent pour cent (100 %) et puis
20 on était dans une période où on était comme devenu
21 deux, on savait qu'on allait faire un « deal » qui
22 ne s'est pas conclu.

23 Mais donc, c'était naturel pour
24 l'organisateur en chef de Georges Mamelonet
25 d'appeler Roche pour dire : « Pouvez-vous

1 contribuer à la campagne, je suis au « batte », je
2 dois livrer », je sais pas la commande qu'il avait,
3 mais supposons qu'il devait livrer soixante mille
4 (60 000), « pouvez-vous contribuer à la hauteur de
5 cinq mille dollars (5000 \$) ». Ça c'est le souvenir
6 que j'ai.

7 Q. **[667]** Est-ce que cette contribution-là a été
8 ultimement faite?

9 R. Cette contribution-là a été ultimement faite.

10 Q. **[668]** De quelle manière, par un chèque?

11 R. Par des chèques de compagnies sous, avec un
12 stratagème copier-coller de ce qui s'est passé, ce
13 qu'on vient de parler aux Îles-de-la-Madeleine.

14 Q. **[669]** O.K. On va dans ce cas-là aller directement
15 au courriel, on en a déjà produit un, avec les deux
16 monsieur Côté, ça fait qu'André, on l'a revu avant-
17 hier ou hier avec Marc-Yvan, on peut maintenant
18 regarder l'onglet numéro 15, on peut peut-être
19 immédiatement coter. Avait-on coté la dernière
20 pièce? Oui. D'accord. Donc, l'onglet 15 qu'on peut
21 immédiatement coter, Madame la greffière?

22 LA GREFFIÈRE :

23 1873.

24 16:40:50

25

1 178P-1873 : Courriel du 2 novembre 2008 entre le
2 témoin A et Georges Mamelonet -
3 Élections
4

5 Me SIMON TREMBLAY :

6 Q. **[670]** Donc il s'agit juste d'un courriel du deux
7 (2) novembre deux mille huit (2008), un peu plus
8 d'un mois avant les élections, que vous envoyez à
9 ce qui semble être l'adresse personnelle de
10 monsieur Mamelonet? Est-ce que c'est ça?

11 R. Oui.

12 Q. **[671]** Parce que vous lui dites « Salut Georges » et
13 c'est globetrotter et c'est pas là assnat ou mairie
14 de Percée, peu importe, là. Donc :

15 Salut Georges

16 Un petit mot pour te souhaiter bonne
17 chance et nul doute que cette fois-ci,
18 tu seras élu.

19 Les familles Quatro et Roche seront
20 derrière toi pour de

21 mais c'est écrit « de » mais pour te

22 soutenir sur le plan du bénévolat ou
23 financier

24 Au plaisirs de te revoir

25 Si vous voulez commenter ou je pense que ça dit ce

1 que ça veut dire?

2 R. Ça dit tout. En fait, il y avait une contribution
3 bénévole c'est que des employés de Roche et de
4 Quatro fournissaient du personnel pour,
5 gratuitement, pour aider dans la campagne comme il
6 s'est toujours passé et comme j'ai toujours vu dans
7 les vingt-cinq (25) dernières années. Mais
8 également au niveau financier alors je lui
9 confirmais tout ça et monsieur Mamelonet était
10 assez près comme individu pour que je puisse me
11 permettre d'écrire ce genre de courriel-là en
12 mettant Ron McCullen en copie conforme, qui est
13 Breuvages Gaspé, c'est leur compagnie, ils sont
14 propriétaires...

15 Q. **[672]** De plusieurs entreprises dont...

16 R. ... de plusieurs entreprises dont Breuvages Gaspé.

17 Q. **[673]** Et Claude Lescelleur, c'est Claude
18 Lescelleur...

19 R. Claude Lescelleur de chez Roche.

20 Q. **[674]** ... qui était un ingénieur à ce moment-là de
21 chez Roche. Le cinq mille dollars (5 000 \$), donc
22 je comprends que Quatro et Roche y contribuent.
23 Est-ce qu'il y a d'autres entreprises qui mettent
24 la main à la pâte?

25 R. Dans ce cinq mille (5 000 \$)-là, Quatro ne

1 contribue pas.

2 Q. [675] Ils fournissent des bénévoles, je comprends?

3 R. Non, Quatro doit donner sa propre contribution. Si
4 ma mémoire est bonne, je crois que c'est Inspec-
5 Sol, Premier Tech et Béton Provincial qui a fourni
6 le cinq mille dollars (5 000 \$).

7 Q. [676] D'où la confusion, en présentant tantôt le
8 premier texte, effectivement, pardon, c'est les
9 deux dossiers connexes que vous parliez...

10 R. Oui.

11 Q. [677] ... qui a pu mener à une certaine confusion.
12 On va donc, c'est produit. On va maintenant
13 regarder l'onglet 19. Dans l'onglet 19, il y a
14 différents très courts courriels. Il y a seulement
15 le dernier qui est dans le haut qui retient mon
16 attention. Et on peut immédiatement le coter,
17 Madame la greffière.

18 LA GREFFIÈRE :

19 1874.

20

21 178P-1874 : Courriel du 19 décembre 2008 entre le
22 témoin A et André Côté - Re : Suivi

23

24 Me SIMON TREMBLAY :

25 Q. [678] Donc le dix-neuf (19) décembre deux mille

1 huit (2008), à neuf heures trente (9 h 30), André
2 Côté vous écrit en disant :

3 Les ck de Premier tech pour Mamalonet
4 et Chevari sont rentrés

5 Est-ce que j'ai raison de croire qu'on parle de la
6 contribution par chèque de Premier Tech à la
7 campagne, minimalement, de monsieur Mamelonet?

8 R. Effectivement.

9 Q. **[679]** Est-ce que vous vous rappelez la hauteur de
10 ce chèque-là?

11 R. Je crois que Premier Tech...

12 Q. **[680]** Le montant je parle.

13 R. ... a donné mille dollars (1 000 \$) dans les deux
14 cas. Faudrait revoir les pièces, là, parce que là
15 c'est mélangeant, c'est (inaudible).

16 Q. **[681]** Parce que c'est dans le cas de monsieur
17 Mamelonet parce que monsieur Chevarie, on a vu que
18 c'était trois autres entreprises, donc ça serait
19 dans monsieur Mamelonet, ça se peut?

20 R. Oui, oui. Alors peut-être que lui, il se trompe,
21 là, mais je sais que Premier Tech a donné mille
22 dollars (1 000 \$).

23 Q. **[682]** O.K. Donc c'est coté. On peut terminer le cas
24 de monsieur Mamelonet avec l'onglet 17 cette fois-
25 ci, qu'on peut immédiatement produire pendant que

1 madame Blanchette l'expose à l'écran?

2 LA GREFFIÈRE :

3 1875.

4 Me SIMON TREMBLAY :

5 Merci, Madame la greffière.

6

7 178P-1875 : Courriels du 28 février et du 2 mars

8 2009 entre le témoin A et Georges

9 Mamelonet, en liasse

10

11 Q. **[683]** Donc cette fois-ci, on est le deux (2) mars
12 deux mille neuf (2009), un peu moins de trois mois
13 après les élections, et monsieur Mamelonet vous
14 écrit personnellement pour indiquer :

15 Je quitte jeudi matin tôt pour Québec,
16 de retour samedi en fin de PM. Sinon à
17 Québec ou nous siégeons (donc trois
18 soirs semaine à Québec) à compter du
19 10 mars.

20 Et il dit :

21 Merci pour le coup de main.

22 Salutations

23 Georges

24 et là, en bas, si on va en bas, ça faisait suite à
25 un courriel du vingt-huit (28) février deux mille

1 neuf (2009) de vous, c'est vous, pardon...

2 R. Oui, oui.

3 Q. **[684]** ... qui écrivez à monsieur Mamelonet, là,
4 parce que je vois pas monsieur Mamelonet...

5 R. Oui.

6 Q. **[685]** ... mais selon toute vraisemblance, c'est ça,
7 là. Donc :

8 Salut

9 Es-tu a Percé jeudi et. Vendredi
10 prochain

11 J'y serai. J'aimerais te jaser un peu.

12 J'ai 2 tuques pour toi

13 Des tuques de Roche? Ou des... quel genre de tuque?

14 R. Oui, il y avait eu une activité où Roche avait
15 participé à un organisme communautaire puis ils
16 avaient fait faire des tuques...

17 Q. **[686]** Les tuques.

18 R. ... et on lui en avait promis deux.

19 Q. **[687]** O.K. Et aussi, et c'est peut-être plus ça qui
20 est d'intérêt que les tuques, là, j'en
21 conviendrai :

22 Aussi, j'ai un chèque de 1000\$ pour
23 ton association, ce qui complétera mon
24 engagement a 5600\$ au total

25 Donnes moi des news

1 Bonne journée
2 et on a vu donc la réponse de monsieur Mamelonet
3 qui vous remercie pour le coup de main. On a parlé
4 de cinq mille dollars (5000 \$). Là, on a cinq mille
5 six cents dollars (5600 \$). Est-ce que c'est une
6 activité que vous avez assisté qui fait en sorte
7 qu'on est rendu à cinq mille six cents (5600 \$) en
8 fin février?

9 R. Ce n'est pas une erreur d'écriture sur le clavier.
10 C'est effectivement que cinq mille (5000 \$) a été
11 donné par les trois entités : Premier Tech, Inspec-
12 Sol et Béton Provincial. Mais localement, Claude
13 Lescelleur, qui est le directeur du bureau de
14 Gaspé, a aussi participé à des activités de
15 cocktails lorsque Nathalie Normandeau ou lorsque
16 Julie Boulet se rend,

17 Alors, ils invitent, vous avez compris la
18 stratégie, on invite des ministres importants pour
19 faire les cocktails. Alors, il y avait six cents
20 dollars (600 \$) de déboursé par Roche pour des gens
21 que, moi, je connaissais parce que Claude envoyait
22 des courriels à André pour faire autoriser tout ça,
23 et j'étais en copie conforme où les deux étaient
24 adressés. Donc, je rappelais, je lui mentionnais
25 que c'était cinq mille six cents (5600 \$)

1 finalement la contribution de Roche.

2 Q. [688] Et, peut-être que la réponse va de soi, mais
3 je veux quand même l'entendre de votre bouche,
4 pourquoi encore là, on l'a vu tout à l'heure aussi
5 avec monsieur Jean-Philippe Marois, pourquoi on
6 rappelle à un élu la hauteur de votre engagement?

7 R. Pour qu'il... pour l'aider dans sa mémoire. Il y a
8 des députés qui ne s'occupent pas du tout de leur
9 financement, et qu'ils laissent ça à des attachés
10 politiques. Georges Mamelonet s'occupait et
11 participait aux discussions concernant le
12 financement. Il y a des députés qui disent, bien,
13 moi, là, je ne sais même pas ce qui se passe, je
14 laisse ça à quelqu'un d'autre. Alors, Georges était
15 au courant. Et on communiquait par courriel, puis
16 il prenait la chance de me répondre par courriel.
17 Et il reconnaît effectivement :

18 Merci pour le coup de main de Roche de
19 m'avoir donné cinq mille six cents
20 (5600 \$).

21 Q. [689] Vous dites « de Roche », j'imagine qu'il sait
22 que vous travaillez pour Roche, mais c'est quand
23 même vos adresses personnelles. Qu'est-ce qui vous
24 fait croire qu'il le sait que ça vient de Roche
25 cinq mille six cents dollars (5600 \$)?

1 R. Parce qu'on a un courriel avant qui dit :
2 Roche sera au rendez-vous avec la
3 famille Quatro pour vous aider
4 financièrement.

5 Et il y a eu beaucoup de discussions téléphoniques.
6 On retrouve les courriels, mais pendant deux mois,
7 il y a plusieurs téléphones.

8 Q. [690] D'accord. Avez-vous écouté monsieur Ernest
9 Murray, il est venu témoigner lundi matin et il a
10 expliqué qu'il y a un ingénieur qui, à un moment
11 donné, après -et je résume succinctement- qu'il y a
12 une troisième campagne électorale en une année et
13 demie, il a des objectifs financiers à remplir, il
14 lui manque de l'argent, et à un moment donné il est
15 un peu pris au dépourvu, il va vous contacter pour
16 vous demander dix mille dollars (10 000 \$) sachant
17 très bien que ça vient de Roche, il l'admet. Vous
18 lui expliquez, toujours selon son témoignage, que :
19 « Bien, je vais vérifier. » Vous vérifiez. Il n'y a
20 pas de problème.

21 Toutefois, vous n'avez plus personne pour
22 faire des chèques. Donc, vous lui demandez des
23 prête-noms. Il va vous fournir trois prête-noms.
24 L'histoire va démontrer que les prête-noms n'auront
25 pas été utilisés. On peut peut-être revenir à

1 l'onglet 4, Madame Blanchette. Vous avez entendu
2 son témoignage dans les grandes lignes?

3 R. Non, que la diffusion télévisée à RDI.

4 Q. [691] Le soir, donc un résumé?

5 R. Le soir, le résumé à dix heures (10 h). Mais je
6 suis parfaitement évidemment au courant du dossier.

7 Q. [692] De cette affaire-là?

8 R. Oui, effectivement.

9 Q. [693] Donc je l'ai résumé succinctement dans les
10 grandes lignes. C'est ce qui s'est passé?

11 R. Oui.

12 Q. [694] Parce que monsieur Murray nous a déjà tout
13 expliqué. Je veux juste corroborer avec vous que,
14 effectivement, vous avez une demande dans ce sens-
15 là. Il y avait une question qui demeurerait
16 toutefois. Donc, les prête-noms n'auraient pas été
17 utilisés après vérification. On le sait, avec
18 l'échange de courriels, qu'on ne les regardera pas,
19 mais qu'il y a eu plusieurs suivis. Vous le
20 relanciez en disant : « Il me manque quinze cents
21 dollars (1500 \$). »

22 Première question que j'ai d'une série de
23 quelques : Le cinq cents dollars (500 \$) qu'il
24 manque, parce qu'on parle de dix mille (10 000 \$)
25 puis, finalement, on a donné huit mille (8000 \$) et

1 on parle de quinze cents dollars (1500 \$). Est-ce
2 que vous savez où est le cinq cents dollars (500 \$)
3 qu'il manque?

4 R. Non, je ne suis pas capable de l'expliquer.

5 Probablement qu'entre la fois où je lui confirme
6 qu'il a reçu huit mille (8000 \$), deux fois trois
7 mille (3000 \$) plus deux mille (2000 \$), et quatre,
8 cinq mois plus tard où je lui dis : « Écoute, on te
9 doit encore quinze cents (1500 \$) », peut-être
10 qu'il y a eu un cinq cents (500 \$) versé que je ne
11 suis pas capable d'expliquer.

12 Q. [695] Vous ne vous souvenez plus?

13 R. Je ne me souviens plus. Mais l'histoire importante
14 là-dedans, c'est que, exceptionnellement et pour la
15 première fois, en vingt-cinq (25) ans, autant chez
16 BPR que chez Roche, je reçois une directive de la
17 direction pour dire : « L'argent sera versé... la
18 contribution de l'entreprise sera versée en argent
19 plutôt qu'en chèques. »

20 Q. [696] Qui vous dit ça chez Roche?

21 R. France Michaud.

22 Q. [697] Donc, elle vous dit qu'il y a pas de problème
23 pour le dix mille dollars (10 000 \$) mais ça sera
24 en argent comptant?

25 R. En argent comptant.

1 Q. **[698]** Vous êtes d'accord avec moi que dix mille
2 dollars (10 000 \$), là, pour la région de
3 Charlevoix, c'est quand même une contribution
4 substantielle?

5 R. Oui. Je vais vous expliquer le contexte. Monsieur
6 Murray, on se connaît bien, évidemment c'est un
7 petit village et il m'appelle pour me faire une
8 demande exceptionnelle, qu'il a de la difficulté,
9 il vous a expliqué le contexte, j'ai vu ça.

10 Q. **[699]** Oui, ça va, O.K.

11 R. Et il demande une contribution exceptionnelle de
12 Roche pour l'aider à... à ses propres fins,
13 quasiment pour remplir ses obligations parce que
14 c'est un homme orgueilleux. Moi, je sou mets. Je
15 peux pas prendre de décision. C'est une demande
16 pour le... de contribution du PQ venant de la chef
17 du Parti québécois. Donc, c'est quelque chose de
18 sérieux. Évidemment, je ne peux pas prendre la
19 décision, de toute façon, mais je sou mets la
20 demande à France Michaud parce que vous avez bien
21 compris que le Parti québécois, c'était France
22 Michaud qui s'occupait des liens entre la
23 responsable, ça a déjà été Ginette Boivin puis il y
24 a eu une remplaçante à l'époque de... j'imagine de
25 deux mille huit (2008), là, je connais pas la

1 personne.

2 Alors, France me revient pour dire :
3 « Écoute, ça vaut la peine. » Et sur la
4 contribution totale qu'on va donner au Parti
5 québécois, je me suis arrangé pour que le dix mille
6 (10 000) s'en aille directement à l'association de
7 Pauline Marois.

8 Q. [700] O.K. Mais la question est pourquoi consentir
9 à une demande quand même substantielle dans le
10 contexte qu'on est dans la région de Charlevoix?
11 Pourquoi consentir dix mille dollars (10 000 \$),
12 une telle somme substantielle? C'est ça la
13 question. Est-ce qu'il y a une raison particulière
14 ou c'est juste parce que vous jugiez que c'était
15 raisonnable et vous avez décidé de... vous étant
16 Roche, là.

17 R. Je vous dirais que votre question amène la réponse
18 automatiquement. On parle de la chef du Parti
19 québécois qui, peut-être, sera Première ministre.

20 Q. [701] Un jour?

21 R. Un jour. Et ce n'est pas une demande qui est
22 superflue, qui est anodine. D'avoir... un, d'avoir
23 une contribution de dix mille (10 000), moi j'étais
24 pas au niveau d'avoir ça dans ma vie, là. C'était à
25 peu près la première fois où on me demandait des

1 montants aussi importants...

2 Q. **[702]** Vous voulez dire dans la réalité régionale de
3 l'Est du Québec?

4 R. Oui. Puis que je rapportais à mes patrons. Mais dix
5 mille (10 000), c'est la première fois et ce n'est
6 pas anodin puis c'est pour la chef du parti, donc
7 c'est... c'est presque difficile de dire non.

8 Ma recommandation a été, évidemment,
9 France, dire : « Je pense qu'il faut faire quelque
10 chose. » Le rappel qu'elle me fait, supposons,
11 exemple, que c'est trente mille (30 000) qui est
12 budgété au Parti québécois pour cette année-là,
13 elle me dit... je connais pas le montant, mais elle
14 me dit : « Martin, tu peux confirmer dix mille
15 dollars (10 000 \$).

16 Mon problème, c'est que je ne peux pas
17 avoir de chèques. Tu auras ça en argent et assure-
18 toi que l'argent sera transformé en prête-noms au
19 Parti québécois. O.K.? Il était pas question de
20 donner dix mille dollars (10 000 \$) dans une
21 enveloppe à Ernest Murray.

22 Q. **[703]** Je... bref, madame Michaud n'était pas en
23 mesure de vous donner des chèques pour dix mille
24 dollars (10 000 \$). Elle vous a dit : « Je vais
25 vous donner de l'argent. Trouve-toi des prête-noms

1 puis tu remettras les chèques pour dix mille
2 dollars (10 000 \$)...

3 R. Exact.

4 Q. **[704]** ... à monsieur Murray, ou bref, à quelqu'un
5 de... du comté de Charlevoix. »

6 R. Ce que je dois vous dire, c'est que le naturel fait
7 qu'elle aurait pu me demander et elle me l'a
8 demandé : « Martin, fais... fais trois... fais des
9 chèques de trois mille (3000), ta conjointe et
10 trouve quelqu'un d'autre. » Mais j'avais décidé,
11 l'année précédente, de ne pas... de cesser de
12 contribuer.

13 Q. **[705]** O.K.

14 R. Donc, j'ai soumis la... l'approche à monsieur
15 Murray. Et monsieur Murray prend ça en
16 considération et il me revient par courriel au lieu
17 de m'appeler et il me confirme dans un courriel...

18 Q. **[706]** Oui, qu'on a déposé en preuve et qui... trois
19 noms proches de monsieur (inaudible).

20 R. ... il propose trois noms puis il me dit : « Est-ce
21 que c'est suffisant? » Donc, ça couvrirait trois fois
22 trois mille (3000), neuf mille (9000). Et la
23 contribution était de dix mille (10 000).

24 Q. **[707]** O.K. Donc, on a vu que les trois... on a vu
25 que ces trois prête-noms là, soumis par monsieur

1 Murray, n'ont pas servi. Et là, la question qui est
2 c'est le huit mille dollars (8000 \$), là, qu'on a
3 vu dans les courriels qui a été effectivement
4 versé, d'où provenait ce huit mille dollars
5 (8000 \$) là?

6 R. À trois ou quatre jours des élections qui est le
7 huit (8) décembre...

8 Q. **[708]** Monsieur Gagnon, d'où provenait le huit mille
9 dollars (8000 \$)? C'est-à-dire qu'il y a des
10 chèques qui ont été versés.

11 R. Oui.

12 Q. **[709]** Qui a signé les chèques pour la somme de huit
13 mille dollars (8 000 \$)?

14 R. C'est ce que j'allais répondre.

15 Q. **[710]** O.K. Allez-y.

16 R. Alors, à trois, quatre jours des élections, alors
17 que le paiement n'était pas encore fait puis la
18 pression montait du côté de monsieur Murray sur
19 nous pour remplir ses obligations budgétaires de sa
20 campagne, donc moi Jean et mon épouse, on a été
21 obligé de faire un chèque de trois mille (3 000 \$)
22 chacun.

23 Q. **[711]** Est-ce que ça...

24 R. Malgré que je ne voulais plus participer à ça.

25 Q. **[712]** Est-ce que j'ai raison de croire qu'on voit

1 témoin A deux mille huit (2008), trois mille
2 dollars (3 000 \$) Parti québécois, conjointe témoin
3 A, deux mille huit (2008), Parti québécois, trois
4 mille dollars (3 000 \$)?

5 Est-ce que j'ai raison de croire ou de
6 présumer que les trois mille dollars (3 000 \$) que
7 vous avez versé dans Charlevoix sont ces deux,
8 trois mille dollars (2-3 000 \$) qu'on voit à
9 l'écran?

10 R. C'est exact.

11 Q. **[713]** O.K. Et l'autre deux mille dollars (2 000 \$),
12 savez-vous d'où provenait-il? D'où il provenait,
13 pardon?

14 R. De mon vice-président André Côté.

15 Q. **[714]** D'accord. On peut peut-être exhiber l'onglet
16 28, Madame Blanchette, s'il vous plaît. Il s'agit
17 d'un courriel de la part de André Côté. On est
18 rendu le trente (30) mars deux mille neuf (2009),
19 il vous est adressé et c'est : « Re: Charlevoix ».
20 En fait, il accuse réception de votre courriel et
21 vous lui adressé un courriel le vingt-huit (28)
22 mars en disant :

23 J'ai RDV Malbaie au bureau député pour
24 projet au Musée et cégep de 2 x 3,5M\$
25 Je dois encore 3K mais j'attendais que

1 tu me rembourses avant de lui verser.

2 Je le retarde comme ça depuis novembre

3 dernier. Auras-tu les \$\$ pour moi

4 lundi ou mardi?

5 Bonne journée

6 Donc, je comprends, suite à votre témoignage, que

7 ça confirme que vous avez-vous vous-même payé

8 l'argent et vous demandez à monsieur Côté de vous

9 rembourser votre six mille... votre six mille

10 dollars (6 000 \$)?

11 R. Non, pas du tout.

12 Q. **[715]** Qu'est-ce que... de quel argent on parle

13 d'abord?

14 R. Je signale, je rappelle à mon supérieur que Roche

15 s'est engagé auprès d'Ernest Murray et de Pauline

16 Marois à verser dix mille (10 000 \$).

17 Q. **[716]** On sait qu'il y a eu huit mille (8 000 \$) de

18 versé.

19 R. Il y a eu huit mille (8 000 \$).

20 Q. **[717]** Donc, c'est le deux mille (2 000 \$) qui

21 manque.

22 R. Et je suis extrêmement mal à l'aise. Lorsqu'on fait

23 une promesse à quelqu'un, il faut la remplir. Et

24 puis Roche me mettait dans une situation

25 extrêmement inconfortable de ne pas remplir leur

1 obligation.

2 L'histoire peut ne pas être légale, on peut
3 penser ce que vous voulez, là...

4 Q. **[718]** Mais, vous avez donné votre parole pour dix
5 mille (10 000 \$).

6 R. ... mais lorsqu'on donne une parole, il faut la
7 respecter et je suis extrêmement mal à l'aise et
8 c'est une relance que je lui fais.

9 Q. **[719]** D'accord. Mais, moi, ce que je comprenais -
10 et corrigez-moi, là, je me suis peut-être mal
11 exprimé - on dit :

12 Je dois encore 2K...
13 donc pour combler le manque à gagner, donc huit
14 (8 000 \$) plus deux (2 000 \$), dix mille (10 000 \$)

15 ... mais j'attendais que tu me
16 rembourses avant de lui verser.

17 Donc, je présumais et peut-être que je me trompe
18 que vous attendiez qu'André Côté vous rembourse
19 votre six mille dollars (6 000 \$) avant de lui
20 verser un autre deux mille (2 000 \$) pour pas vous
21 endetter à la hauteur de huit mille dollars
22 (8 000 \$).

23 R. Effectivement, vous avez raison.

24 Q. **[720]** On a vu également dans d'autres courriels -
25 et si vous voulez, je peux vous les montrer, mais

1 entre vous et Ernest Murray, dans lesquels vous lui
2 demandez de l'information pour le cégep et pour le
3 musée. On a vu qu'il vous réfère à deux ou trois
4 personnes. Et on voit ici que j'ai... vous dites à
5 monsieur Côté, votre supérieur, que avez rendez-
6 vous à la Malbaie au bureau du député pour le
7 projet au musée et cégep deux fois trois point cinq
8 millions (3,5 M\$). Je comprends que deux fois trois
9 point cinq millions (3,5 M\$), c'est l'envergure du
10 projet.

11 R. Des deux projets.

12 Q. **[721]** Des deux projets.

13 R. Un pour le cégep et un pour le musée.

14 Q. **[722]** Est-ce que vous avez pu bénéficier
15 d'informations privilégiées ou...

16 R. Non.

17 Q. **[723]** ... de quelque nature que ce soit?

18 R. Non.

19 Q. **[724]** De quel genre de conversation ou de rencontre
20 il peut y avoir à un bureau de député concernant ce
21 projet-là?

22 R. Je crois que la rencontre n'a pas eu lieu, de
23 mémoire, physiquement, mais par courriel. Monsieur
24 Murray m'a donné les noms des responsables des
25 dossiers des porteurs de ballons dans chacun des

1 organisations.

2 Q. **[725]** Comme on a vu dans les courriels précédemment
3 aujourd'hui.

4 R. Exact. Et c'est... moi, je m'occupais plus de
5 municipal. Le bâtiment, c'était moins mon dada. En
6 apprenant le nom des porteurs de ballons, je
7 comprenais vite que ça donnait absolument rien de
8 faire quelconque effort pour... de démarchage pour
9 tenter de faire valoir les compétences de Roche
10 dans ce dossier-là.

11 Q. **[726]** Une dernière question avant qu'on suspende
12 jusqu'à demain. Pourquoi?

13 R. Parce que j'associais les interlocuteurs qu'on m'a
14 donnés, les porteurs de ballons de chacun de ces
15 dossiers-là, à des relations proches de BPR,
16 étant... ayant moi-même travaillé chez BPR. Donc,
17 j'ai jugé que...

18 Q. **[727]** Ça ne valait pas les efforts.

19 R. ... ça valait pas la peine d'investir du temps, des
20 journées de travail pour finalement remplir un
21 cahier de propositions, un CV, des propositions
22 pour recevoir une note de passage seulement et pas
23 être choisi.

24 Q. **[728]** Il est cinq heures (17 h 00). Merci.

25

1 LA GREFFIÈRE :

2 L'onglet.

3 Me SIMON TREMBLAY :

4 Oui, on va coter la pièce.

5 LA GREFFIÈRE :

6 On va le coter 1876.

7

8 178P-1876 Courriel du 30 mars 2009 entre le

9 témoin A et André Côté - Re :

10 Charlevoix

11

12 Me SIMON TREMBLAY :

13 Merci beaucoup et bonne soirée à tous.

14 R. Merci.

15 LA PRÉSIDENTE :

16 Merci beaucoup. À demain.

17 ET LE TÉMOIN NE DIT RIEN DE PLUS

18 AJOURNEMENT DE L'AUDIENCE

19

20

21

1 SERMENT

2 Nous, soussignés, JEAN LAROSE et ODETTE GAGNON,
3 sténographes officiels, certifions que les pages
4 qui précèdent sont et contiennent la transcription
5 fidèle et exacte de l'enregistrement numérique, le
6 tout hors de notre contrôle et au meilleur de la
7 qualité dudit enregistrement.

8

9 Le tout conformément à la loi.

10

11 Et nous avons signé,

12

13

14

15 _____
Jean Larose (Tableau #254493-8)

16 Sténographe officiel

17

18

19

20 _____
Odette Gagnon (Tableau #202129-3)

21 Sténographe officielle

22